

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

*Analyse des Besoins
Sociaux*



Novembre 2022

SOMMAIRE



1. DÉMOGRAPHIE



2. PETITE ENFANCE



3. ENFANCE-JEUNESSE



4. FAMILLES



5. SENIORS



6. LOGEMENT ET HABITAT



7. EMPLOI



8. PRÉCARITÉ ET ACTION SOCIALE



9. SANTÉ ET HANDICAP



10. VIE LOCALE

INTRODUCTION

Le Centre communal et d'action sociale (CCAS) et la Ville de Saint-Denis-lès-Bourg ont fait le choix d'impulser une analyse des besoins sociaux (ABS). Conformément à l'article R. 123-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, modifié par décret le 21 juin 2016, « les centres communaux et intercommunaux d'action sociale produisent une **analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort** ». Elle « fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux ».

Cette nouvelle étude a vocation à **offrir une vision objective des besoins de la population et à alimenter la politique sociale de la ville**. L'ABS porte donc sur un champ d'intervention large : démographie, enfance et famille, jeunesse, seniors, précarité, handicap, santé...

Quelle méthodologie du diagnostic ?

Le présent diagnostic se base sur des éléments à la fois **quantitatifs** mais aussi **qualitatifs**. Une analyse statistique, s'appuyant sur les dernières données sociodémographiques disponibles a été menée et permet de dégager certaines tendances (cf. Ce que disent les chiffres). Une douzaine d'**acteurs stratégiques du territoire** ont été rencontrés (cf. liste en annexe : élus, agents et partenaires clés).

Phase 1

Diagnostic d'ABS

Janvier - Octobre 2022

- Réunion de présentation de l'ABS
- Journal n°1
- Entretiens avec les acteurs clés Profil statistique de la ville
- Rapport de diagnostic quantitatif et qualitatif
- Comité de pilotage de restitution
- Présentation au Conseil d'administration du CCAS et au Conseil Municipal
- Journal n°2

COMMENT LIRE VOTRE RAPPORT ?

Le rapport de diagnostic est un document dense où figure un nombre important d'éléments quantitatifs et qualitatifs sur les Sandéniens.

Pour en faciliter la lecture, chacune des pages statistiques est structurée de la façon suivante :

- **Éléments explicatifs** (au sein du bandeau à gauche)
- **Données statistiques** comparées aux moyennes départementale, et nationale (France Métropolitaine) ainsi qu'à la moyenne de l'unité urbaine (Bourg-en-Bresse, Saint-Denis-lès-Bourg, Viriat et Péronnas) et de Péronnas
- **Cartographies** à l'échelle de l'intercommunalité

Une synthèse croisant analyse statistique et analyse qualitative est présente au début de chaque thématique du rapport (cf. page 7, par exemple).

- **Ce que disent les chiffres** : synthèse des enseignements de la lecture des données statistiques
- **Ce que disent les acteurs** : synthèse des différents temps d'échanges avec les élus, agents et partenaires
- **A approfondir** : éléments / constats qui pourraient être approfondis





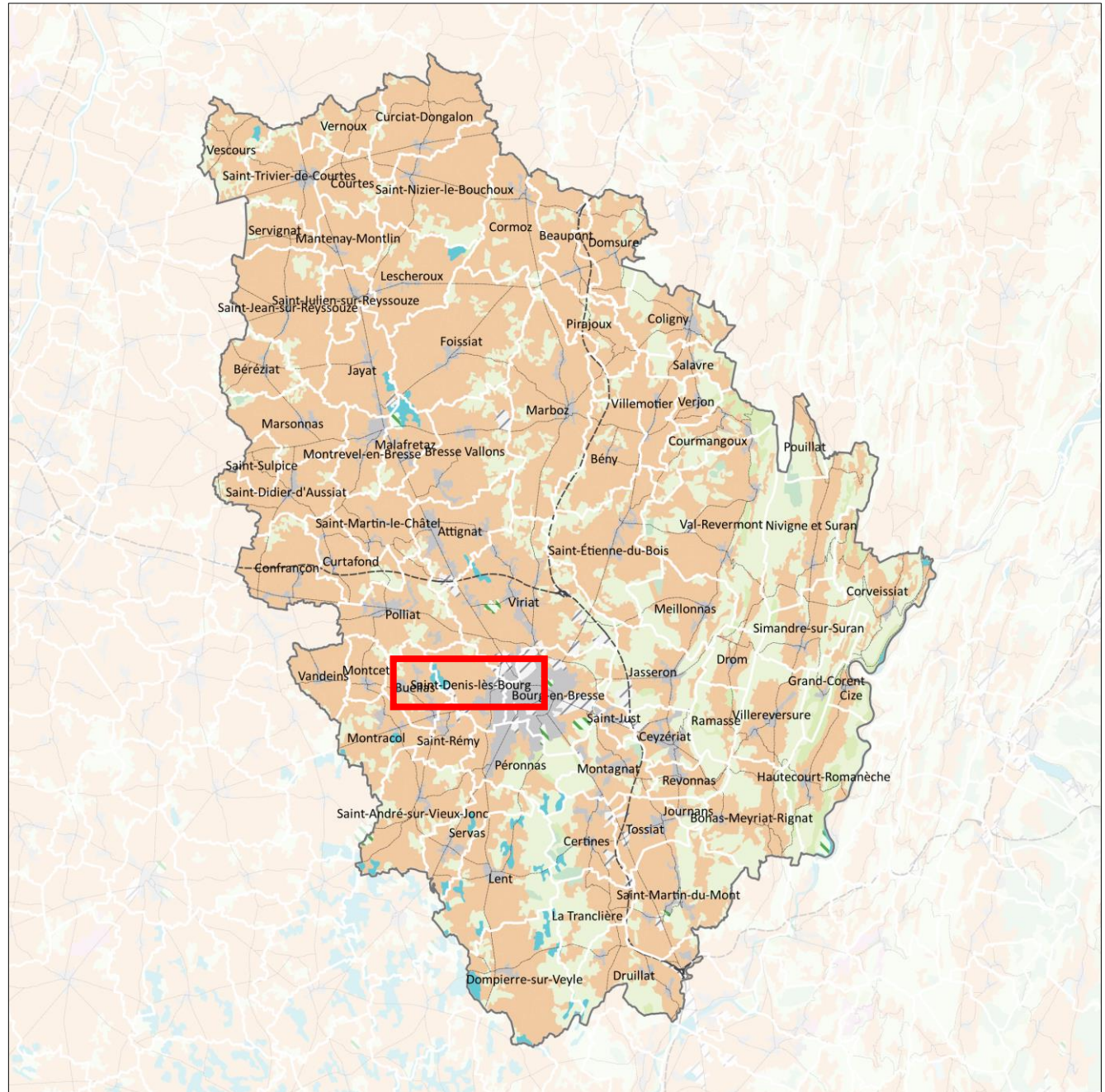
CA du Bassin de Bourg-en-B.

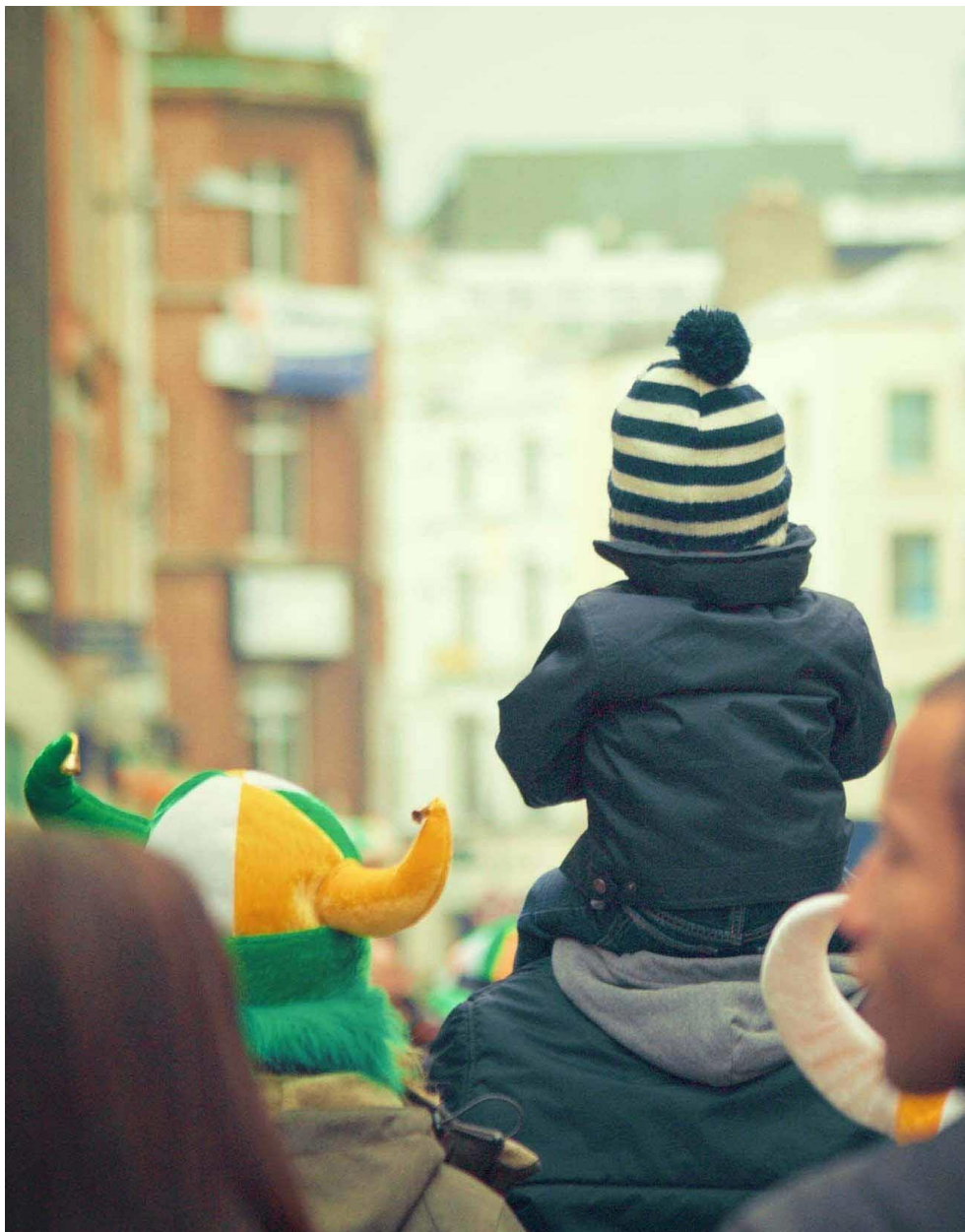
BON A NOTER



Les cartographies proposées pour chaque thématique du Profil Croisé sont proposées à l'échelle de l'EPCI.

Cette carte permet de positionner chacune des communes.





1. DÉMOGRAPHIE

1.1 Principales dynamiques

1.2 Tranches d'âge

1.3 CSP, Diplôme, Nationalité, Immigration

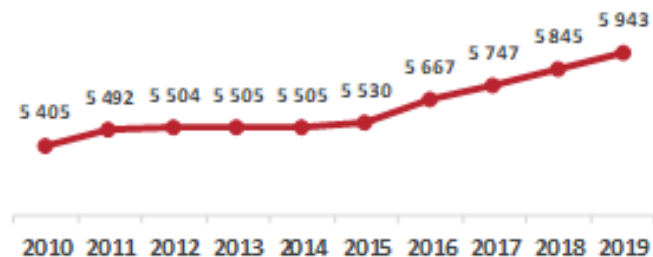
SYNTHÈSE - DÉMOGRAPHIE



Ce que disent les chiffres

- Une **hausse régulière** de la population depuis 1968
 - **5943 habitants** au 1^{er} janvier 2022 à Saint-Denis-lès-Bourg
 - Une hausse de la population principalement **due au solde migratoire** (plus d'arrivées que de départs) assez élevé (1,4%), dans la même tendance que celui de Péronnas (1,8%)
 - Un solde naturel (nombre de naissances par rapport au nombre de décès) quasi nul dans la commune (0,2%)
- Une **population relativement âgée** (31% d'habitants de plus de 60 ans sur la commune) mais rajeunie par l'arrivée de nouveaux habitants plus jeunes sur la commune : en 2019, 86% des nouveaux arrivants de la commune avaient moins de 54 ans
 - Une **population de personnes de plus de 75 ans** représentant 11% de la population à Saint-Denis-lès-Bourg, plus importante que la moyenne nationale de 9% mais dans la tendance de l'unité urbaine (12%)
 - La tranche d'âge 15-29 ans sous représentée à Saint-Denis-lès-Bourg (13%) en comparaison à l'unité urbaine (19%) et à la moyenne nationale (17%). Une situation pouvant être due à un départ des jeunes pour aller se former ou chercher un premier emploi hors de la commune
- Une représentation importante des **retraités** (35%) parmi les catégories socio-professionnelles (CSP), supérieure aux territoires de comparaison et une répartition des autres CSP dans les moyennes des territoires comparés
 - A noter, **une augmentation récente** parmi la population, entre 2009 et 2019, **des cadres et professions intellectuelles supérieures** (+31%) à Saint-Denis-lès-Bourg et une diminution des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (-7%)
 - Toutefois, les catégories socio-professionnelles **employés et ouvriers**, les plus représentées parmi les nouveaux arrivants
 - Une population diplômée de l'enseignement supérieur légèrement supérieure aux territoires de comparaison (31% à Saint-Denis-lès-Bourg)
 - Une population de plus en plus diplômée dans la commune et un déclin du nombre de personnes non-scolarisées et sans diplômes (-18% entre 2009 et 2019)
 - Dans les mêmes proportions que Péronnas, **une part de population de nationalité étrangère** (3%) et **immigrée** (6%) **bien inférieure** aux moyennes de l'unité urbaine, du département et de la France

Évolution annuelle de la population depuis 2010



Source: INSEE 2010-2019

SYNTHÈSE - DÉMOGRAPHIE



Ce que disent les acteurs

- Une **ville attractive** du fait de sa localisation, à proximité de la ville et de la campagne ainsi que des services à la population existants
- Historiquement, une population au profil plutôt aisé mais **l'arrivée récente de nouvelles familles**, au profil différent et avec, pour certaines, des moyens financiers moindres
 - Une population nouvelle, souvent peu connue des acteurs locaux : un besoin pour la commune de se réinterroger sur les moyens et les actions mises en place pour l'accueil des nouveaux habitants
 - Une mixité sociale s'observant dans les structures de la jeunesse, et notamment dans les écoles
- D'autres évolutions à venir avec une **augmentation constante de la population prévue** : un schéma de cohérence territoriale (SCOT) intercommunal prévoyant un recentrage sur le pôle urbain avec l'objectif d'une hausse de 1000 habitants sur la commune dans les quinze prochaines années. A Saint-Denis-lès-Bourg, une augmentation pour l'instant de 50 habitants par an, dans les objectifs prévus
- Une ville construite autour de quatre quartiers (Lilas-Vavres, Peloux, Village et Nord-Ouest/Sud-Ouest) « *Ces quartiers sont parfois considérés comme imperméables, en raison de la séparation due à la présence d'axes routiers* »* : la continuité au sein du territoire, un enjeu important pour les années à venir



Les enjeux identifiés :

- La prise en compte de la part importante de population seniors, tout en maintenant une attention spécifique sur les jeunes
- L'accompagnement de la diversité des populations pour assurer la mixité sociale : accompagnement social, modes d'accueil...

* *Éléments issus des entretiens réalisés en mars 2022*

1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (1/3)



La population a-t-elle augmenté ou a-t-elle baissé ? À quel rythme ? Pour quelles raisons ?

LE RECENSEMENT



Les communes de moins de 10 000 habitants, font l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans. A l'inverse, les communes de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle, 40% de leur population étant recensée sur une période de cinq années.

Pour estimer au plus près la population légale au 1er janvier, l'INSEE s'appuie sur différents fichiers : foyers fiscaux, fichiers d'allocataires de prestations sociales... Cette estimation est essentielle : près de 350 articles de lois ou de codes se réfèrent à la population légale (ex. dotations, nombre de conseillers municipaux, barèmes de certaines taxes...).

Par ailleurs, les données du recensement sont une moyenne estimée sur les cinq dernières années :

o Données INSEE 2019 = moyenne observée sur la période 2017 à 2021.

A noter que, du fait de la crise sanitaire, le recensement 2021 a été repoussé à 2022.

Données générales

Populations légales au 1er janvier 2022 :

Population municipale : 5 943 hab.

Population comptée à part* : 166 hab.

Population totale : 6 109 hab.

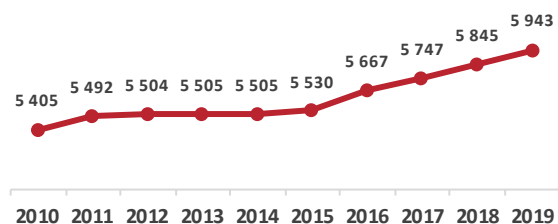
Superficie : 12,6 km²

Densité de population au km² : 472 habitants

Source : INSEE 2019 et INSEE 2022

Saint-Denis-lès-Bourg accueille 5 943 habitants selon les dernières estimations de l'INSEE.

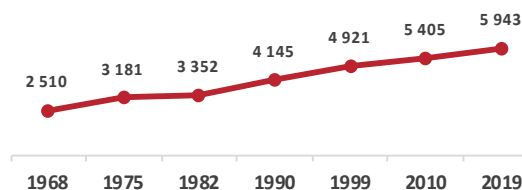
Évolution annuelle de la population depuis 2010



Source : INSEE 2010-2019

De 2010 à 2019, la population du territoire est passée de 5 405 à 5 943 habitants, soit une évolution de +10% sur la période.

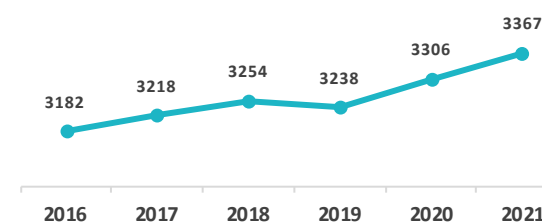
Indicateur clé | Évolution de la population de 1968 à 2019



INSEE 1968-2019

En 2019, la population était de 5 943 habitants.

Évolution du nombre de foyers fiscaux entre 2016 et 2021



Source : DGFIP 2016-2021

Pour Saint-Denis-lès-Bourg, le nombre de foyers fiscaux est passé de 3 182 à 3 367 entre 2016 et 2021, soit une évolution de 6%.

1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (2/3)



De nouveaux habitants sont-ils arrivés ? Y-a-t-il plus de naissances que de décès ? De départs que d'arrivées ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

- **Solde migratoire** = Arrivées – Départs
- **Solde naturel** = Naissances - Décès

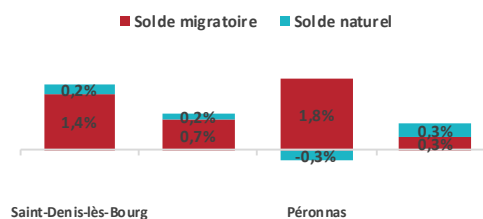
DE PLUS EN PLUS D'HABITANTS EN FRANCE !

La tendance nationale est à la hausse démographique (environ +0,3% par an entre 2017 et 2021), ce qui représente environ 180 000 personnes supplémentaires chaque année dans l'Hexagone (221 000 en 2021). Au 1er janvier 2022, la France comptait 67,8 millions d'habitants.

Cette progression est principalement due aux naissances sur le territoire compensant les décès (solde naturel) même si le taux de fécondité en France baisse, comme ailleurs en Europe.

À noter toutefois que le taux de fécondité en France est de 1,83 enfants par femme et représente le taux le plus élevé de l'Union Européenne (1,59 enfants par femme en moyenne.)

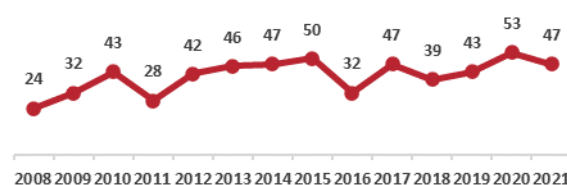
Indicateur clé | Variation annuelle moyenne de la population entre 2014 et 2019



Source : INSEE 2014-2019

Entre 2014 et 2019, le solde naturel moyen pour Saint-Denis-lès-Bourg était chaque année de 0,2%, contre 1,4% pour le solde migratoire.

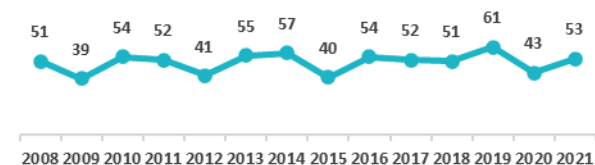
Les décès enregistrés de 2008 à 2020



Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2020

En 2020, le nombre de décès enregistrés pour Saint-Denis-lès-Bourg était de 53.

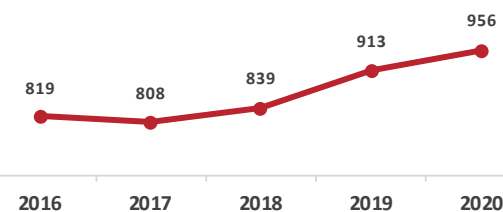
Les naissances enregistrées de 2008 à 2020



Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2020

En 2020, le nombre de naissances enregistrées pour Saint-Denis-lès-Bourg était de 43.

Evolution du nombre de foyers allocataires de la CAF entre 2016 et 2020



Source : Caf.data 2016-2020

Pour Saint-Denis-lès-Bourg, le nombre d'allocataires de la CAF est passé de 819 à 956 entre 2016 et 2020, soit une évolution de 17%.

1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (3/3)



Comment se renouvelle la population ? Le profil des nouveaux arrivants est-il similaire au reste de la population ?

CE QUI FAIT ÉVOLUER LE PROFIL DES HABITANTS



L'arrivée de nouveaux habitants qui ont un profil différent de la population déjà résidente (âge, CSP...) peut s'expliquer par plusieurs facteurs : offre de formation et d'emploi, livraison de nouveaux logements, bonne « réputation » de la commune...

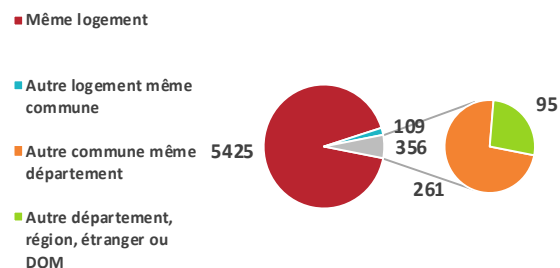
Le télétravail, qui s'est fortement développé suite à la crise sanitaire, a engendré des déplacements importants de population, notamment de jeunes et de CSP+ davantage mobiles, des grandes villes vers les zones rurales ou péri-urbaines. Dans ces cas, le raccordement d'une ville à la fibre peut être un facteur déterminant dans le choix d'implantation de la population !

LA DÉFINITION



La catégorie « **Autres** » des CSP de l'INSEE = les « autres personnes sans activité professionnelle » (les élèves, étudiants et hommes/femmes au foyer).

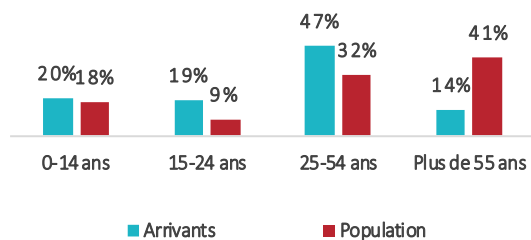
Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2017) – En nombre



Source : INSEE 2019

En 2019, 95 habitants de la commune résidaient l'année précédente dans un autre département, une autre région, à l'étranger ou dans un DOM.

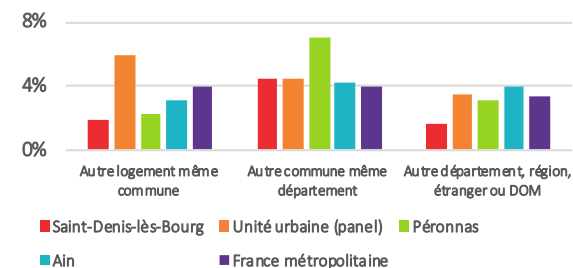
Âge des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE 2019

En 2019, 47% des nouveaux arrivants de la commune avaient entre 25 et 54 ans.

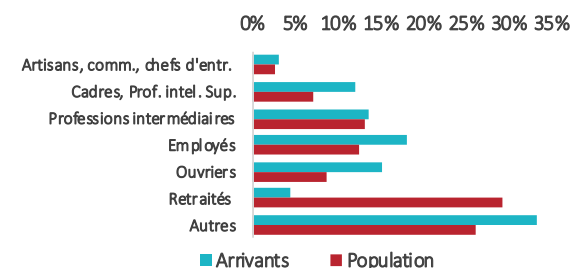
Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2017) – En %



Source : INSEE 2019

En 2019, 2% des habitants de la commune résidaient l'année précédente dans un autre logement de leur commune de résidence.

Catégorie socioprofessionnelle* des arrivants par rapport au reste de la population



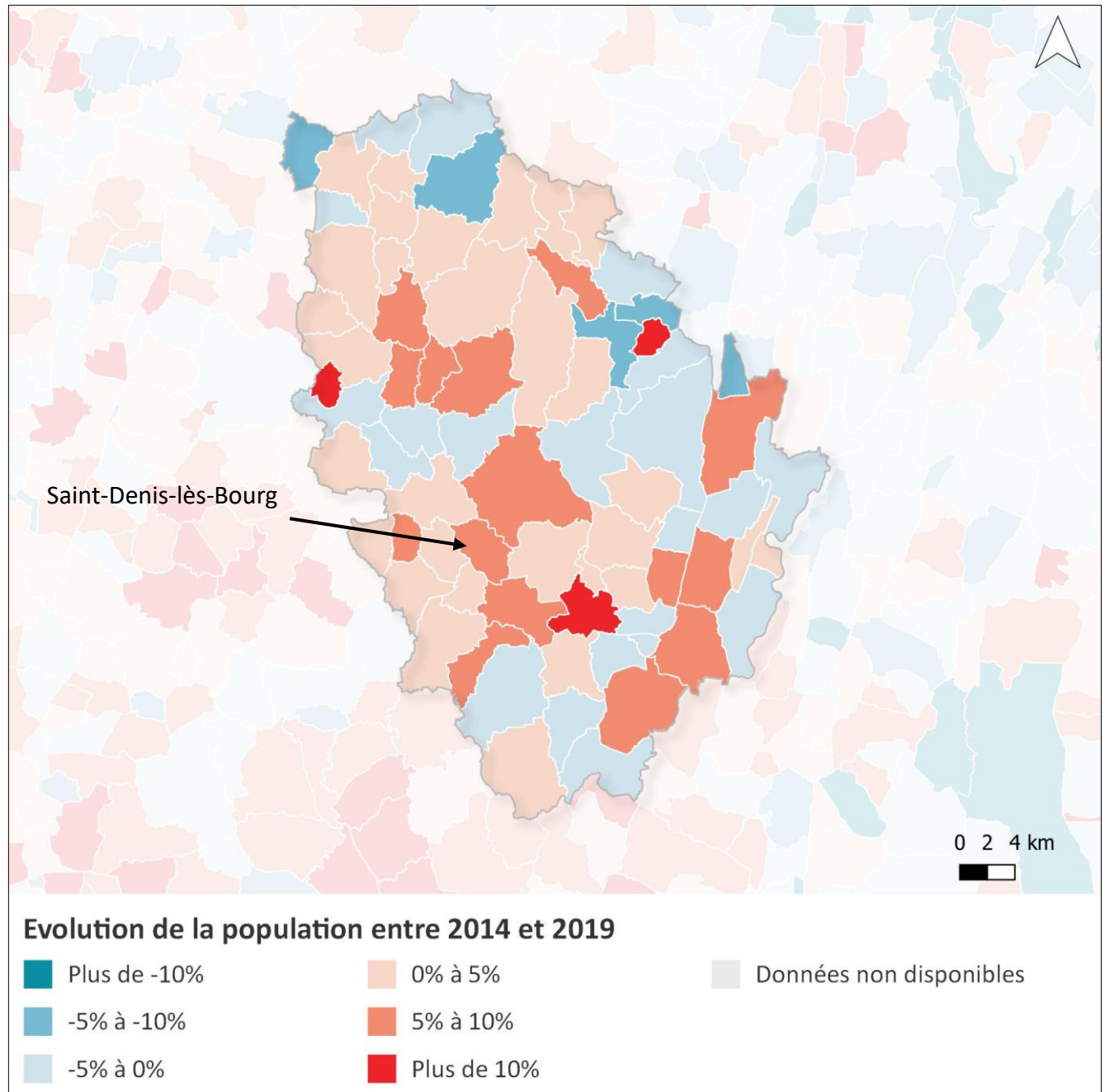
Source : INSEE 2019

En 2019, 18% des nouveaux arrivants de la commune faisaient partie de la catégorie employés.



CA du Bassin de Bourg-en-B.

Quelle a été l'évolution de la population entre 2014 et 2019 ?



Source : INSEE 2014-2019

1.2 TRANCHES D'ÂGE



Mon territoire est-il jeune ?
Étudiant ? Familial ? Vieillissant ?
Quelles classes d'âge sont en hausse / en baisse ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Plus l'indice de jeunesse est élevé, plus la population est jeune.

- **Indice de jeunesse** = Les moins de 20 ans / les plus de 60 ans

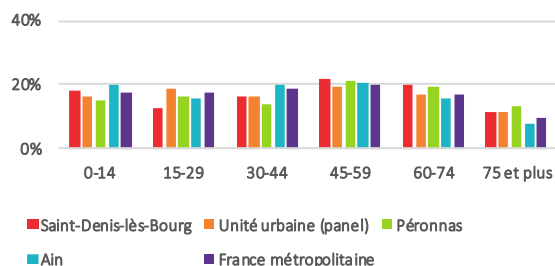
LA PYRAMIDE DES ÂGES



- 1 L'espérance de vie des femmes étant plus élevée, les hommes (en bleu) sont souvent sous-représentés en haut de la pyramide
- 2 La génération des babyboomers est représentée dans la 2ème moitié de la pyramide (les 60-74 ans)
- 3 La pyramide peut se creuser entre 18 et 30 ans, notamment si les jeunes partent pour se former ou pour un 1^{er} emploi
- 4 Plus la base de la pyramide est large, plus la population est jeune

Les différences entre 2008 et 2018 sont visibles à travers les espaces blancs encadrés et/ou les dépassements.

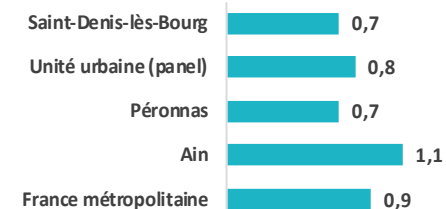
Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge



Source : INSEE 2019

En 2019, les 0-14 ans représentaient 18% de la population de la commune, contre 18% pour la France métropolitaine.

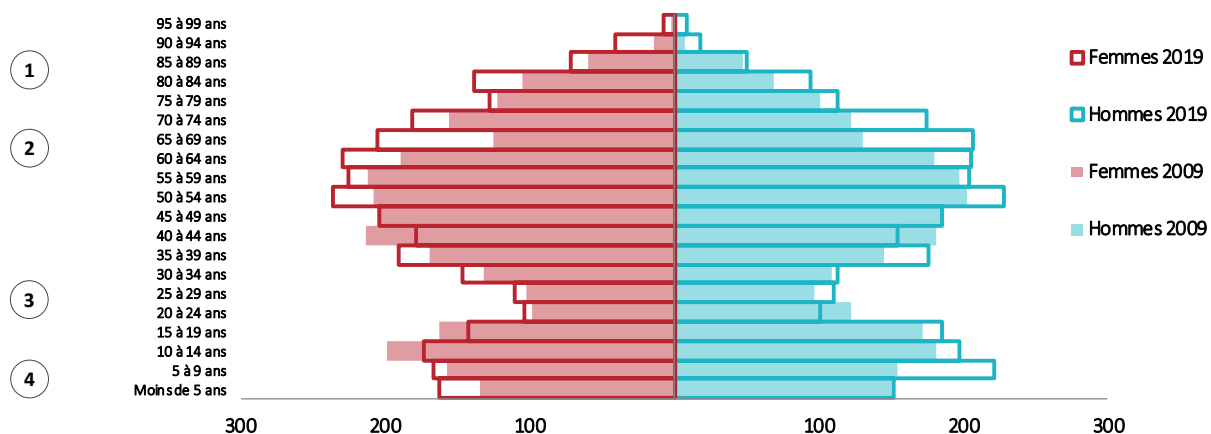
Indice de jeunesse*



Source : INSEE 2019

En 2019, on comptait pour Saint-Denis-lès-Bourg 0,7 personne(s) de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans.

Pyramide des âges de la population



Source : INSEE 2019

1.3 CSP, DIPLÔME, NATIONALITÉ, IMMIGRATION (1/2)



La population compte-elle beaucoup de cadres ? D'ouvriers ? D'employés ? De retraités ? Est-elle diplômée ?

LES CSP



Le code des catégories socio-professionnelles a été élaboré en 1951. Le système reflétait le modèle économique de l'époque avec des catégories telles que « salariés de l'agriculture » ou « patrons de l'industrie et du commerce ».

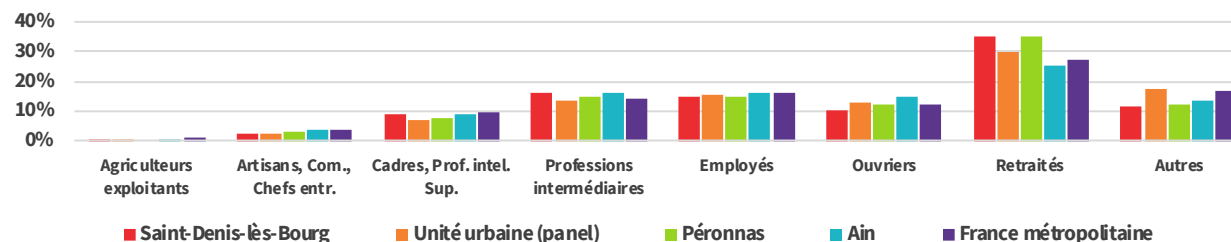
La version actuellement en vigueur (PCS-ESE 2017) est une ventilation plus détaillée. Elle éclaire certaines catégories pour mieux prendre en compte l'apparition de nouveaux métiers, notamment ceux de la fonction publique.

Catégorie Socio Professionnelle (CSP)

- = Synthèse de la profession
- + Position hiérarchique
- + Statut (salarié ou non)

Le « découpage » de la société en CSP n'a pas fini d'évoluer : un collectif de chercheurs a même imaginé une nomenclature européenne (European Socio-Economic Groups).

Indicateur clé | Les 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures était de 9% pour Saint-Denis-lès-Bourg, alors que ce chiffre était de 9% pour l'Ain.

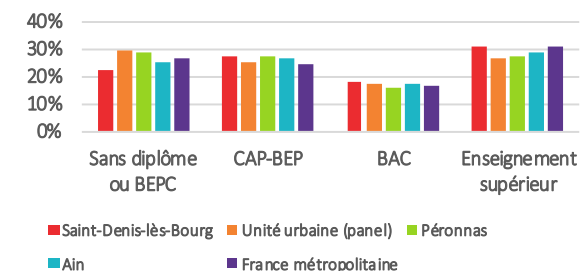
Evolution des 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle*

	2009	2014	2019	Evol. 2009-2019
Agriculteurs exploitants	0	15	20	ND
Artisans, com., chefs d'ent.	140	145	130	-7%
Cadres et prof. intellect. s.	324	387	425	+31%
Professions intermédiaire	700	766	780	+11%
Employés	708	641	735	+4%
Ouvriers	488	501	510	+5%
Retraités	1 492	1 567	1 735	+16%
Autres	532	549	575	+8%
Ensemble	4 384	4 571	4 910	+12%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, les habitants de la CSP « employés » ont évolué de +4% pour Saint-Denis-lès-Bourg.

Population non-scolarisée (qui a terminé ses études)* par niveau de diplôme



Source : INSEE 2019

En 2019, on enregistrait 31% de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 15 ans ou plus non-scolarisés de la commune.

1.3 CSP, DIPLÔME, NATIONALITÉ, IMMIGRATION (2/2)



La population réside-t-elle en France depuis plusieurs générations ?

LA DÉFINITION



- **Population étrangère** = qui n'est pas de nationalité française
- **Population immigrée** = population née à l'étranger, qui peut être ou non de nationalité française

IMMIGRÉS, ÉTRANGERS EN FRANCE



En 2020, 6,8 millions d'immigrés vivent en France (10,2% de la population totale). 2,5 millions, soit 36 % d'entre eux, ont acquis la nationalité française.

La population étrangère s'élève quant à elle à 5,1 millions de personnes. Elle se compose de 4,3 millions d'immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française et de 0,8 million de personnes nées en France de nationalité étrangère.

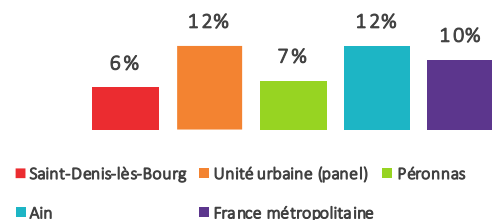
Evolution de la population non-scolarisée par niveau de diplôme

	2009	2014	2019	2019 (%)	Evol. 2009-2019
Sans dipl. ou brevet	1234	1185	1015	23%	-18%
CAP-BEP	1005	1050	1237	28%	+23%
BAC	674	733	827	18%	+23%
Enseignement sup.	999	1218	1404	31%	+41%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes non-scolarisées sans diplôme de la commune a évolué de - 18%. À noter : en France, on note une

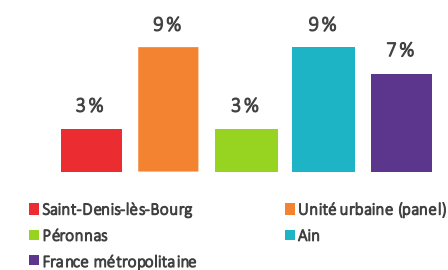
Population immigrée*



Source : INSEE 2019

En 2019, la part de la population immigrée était de 6% pour Saint-Denis-lès-Bourg, alors que ce chiffre était de 10% pour la France métropolitaine.

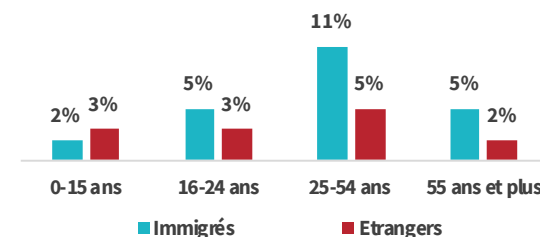
Population de nationalité étrangère*



Source : INSEE 2019

En 2019, la part de la population de nationalité étrangère était de 3% pour Saint-Denis-lès-Bourg, alors que ce chiffre était de 7% pour la France

Population par âge, nationalité et situation quant à l'immigration



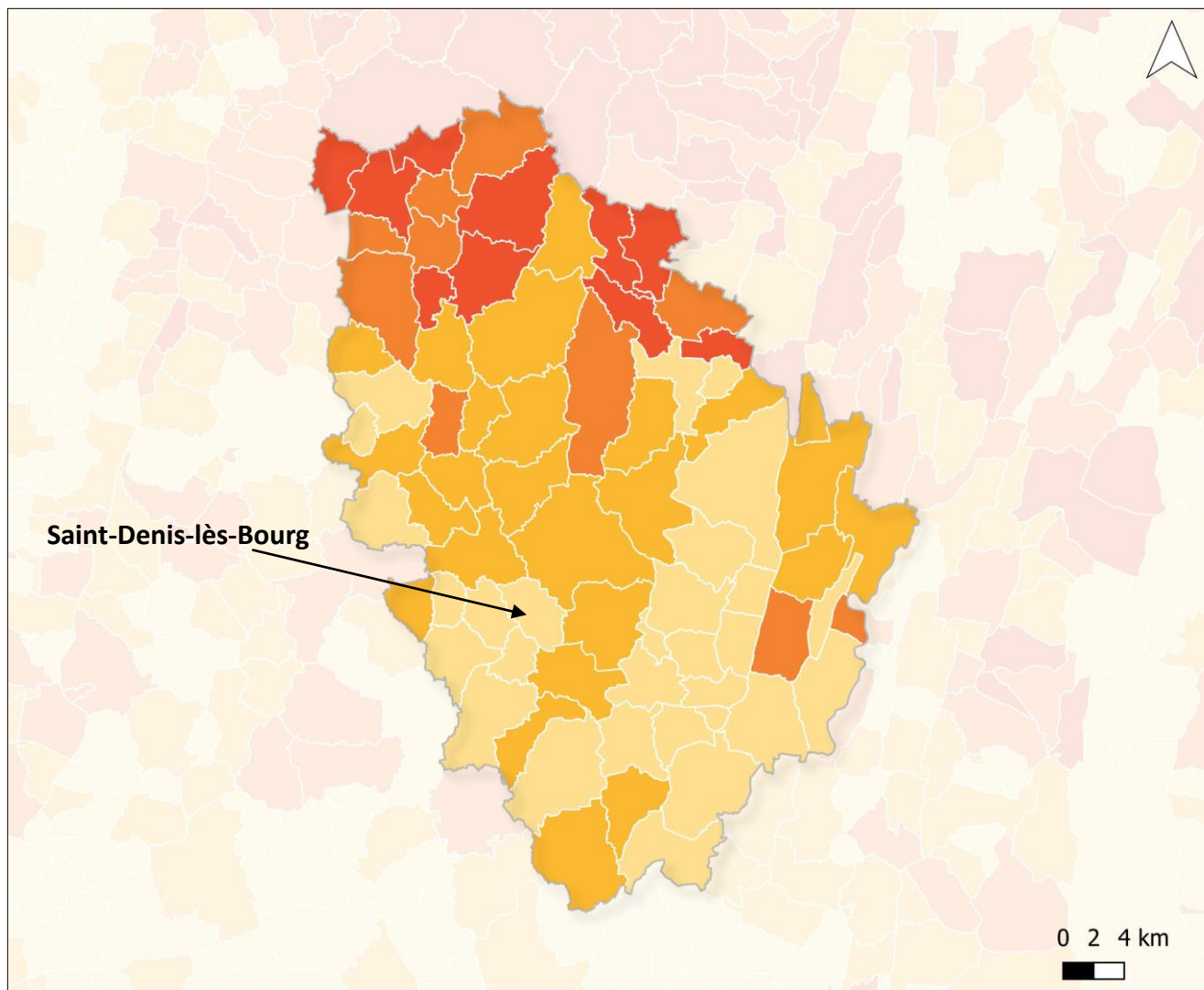
Source : INSEE 2019

En 2019, on comptait 5% des 25-54 ans de la commune qui étaient de nationalité étrangère.



CA du Bassin de Bourg-en-B.

Quelle est la part de la population qui n'est pas diplômée du baccalauréat ?



Part des 15 ans et plus ayant un niveau de diplôme inférieur au bac

Moins de 54%

De 60% à 65%

Données non disponibles

De 54% à 60%

Plus de 65%

Source : INSEE 2019



2.

PETITE ENFANCE

2.1 Moins de 3 ans et taux de couverture global

2.2 Offre d'accueil

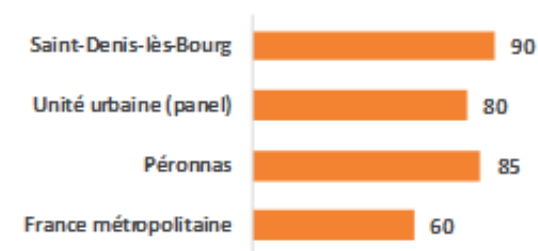
2.3 Allocataires de la PAJE

SYNTHÈSE – PETITE ENFANCE

Ce que disent les chiffres

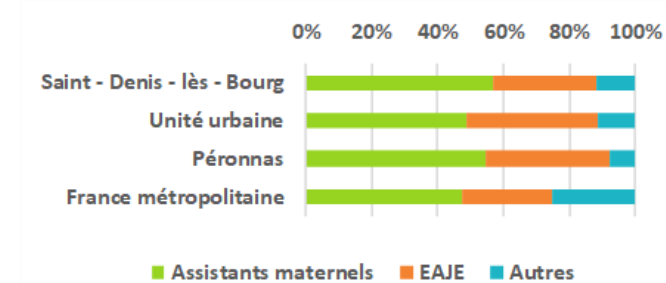
- **Une part de la population de moins de 3 ans** à Saint-Denis-lès-Bourg (2,9%) **légèrement en deçà** de la moyenne de l'unité urbaine, du département et de la France mais supérieure à celle de Péronnas (2,4%).
 - Un **nombre de places d'accueil pour la petite enfance supérieur aux territoires de comparaison** avec 90 places d'accueil pour 100 enfants à Saint-Denis-lès-Bourg. Une potentielle bonne prise en charge de l'accueil de la petite enfance à Saint-Denis-lès-Bourg, mais de possibles occupations de places par des enfants des communes voisines à prendre en compte
 - Une part des 2 ans scolarisée à Saint-Denis-lès-Bourg de 9% en 2019, inférieure à la moyenne nationale de 16% et à celle de Péronnas (22%) mais plus proche de la moyenne de l'unité urbaine (11%) et de celle de l'Ain (8%).
- **Un besoin important de places d'accueil de jeunes enfants en lien avec les situations professionnelles des parents** à Saint-Denis-lès-Bourg :
 - 85% des familles avec un enfant de moins de 3 ans dans une situation où le monoparent ou les deux parents travaille(nt) contre une moyenne de 47% dans l'aire urbaine
 - Toutefois, à noter des **bénéficiaires de la PreParE** (parents qui ont réduit ou cessé leur activité professionnelle pour élever leurs enfants) **bien plus nombreux** (3,3 parents pour 100 enfants) que dans les territoires de comparaison (1,6% dans l'aire urbaine et 1,4% en France)
- Un nombre **d'enfants accueillis chez un assistant maternel en baisse** entre 2016 et 2018, dans la même tendance que les territoires de comparaison mais un mode d'accueil qui reste tout de même majoritaire (58% des places disponibles)
 - Une situation potentiellement préoccupante en raison de la diminution de l'attrait pour le métier d'assistant maternel et une offre qui pourrait diminuer à l'avenir

Nombre de places d'accueil (tous modes de garde confondus) pour 100 enfants de moins de 3 ans



Source : CAF 2019

Places d'accueil du jeune enfant par type - En %



Source : CAF 2018

SYNTHÈSE – PETITE ENFANCE

Ce que disent les acteurs

- La présence d'un **pôle petite-enfance** permettant d'accompagner les familles grâce à un multi-accueil et un relai petite-enfance
 - Un multi-accueil de 40 places accueillant les enfants de manière **régulière et occasionnelle** (halte-garderie) permettant ainsi de répondre à diverses situations. Des enfants des communes voisines de Montcet et Buellas également accueillis au sein du multi-accueil avec des places qui leur sont réservés grâce une convention entre mairies (4 places), mais une augmentation notée des demandes venant de ces communes
 - Une demande importante des familles pour l'accueil de leurs enfants dans cette structure mais un nombre de places ne permettant pas de répondre à l'ensemble des situations : un travail important mené par le relai petite-enfance pour accompagner les familles vers d'autres options, et notamment les assistantes maternelles
 - Une structure aux horaires larges (7h30-18h30) et donc adaptées aux actifs, malgré une évolution de leurs besoins (cf. encart Vivre avec le Covid)
- Une structure petite-enfance orientée vers l'extérieur à travers différents **partenariats**
 - Des **échanges intergénérationnels** avec la MARPA qui se sont interrompus avec la crise sanitaire, mais la volonté de reprendre ces temps, appréciés par tous
 - Une passerelle organisée entre le multi-accueil et l'école maternelle pour faciliter l'arrivée des enfants dans cette structure
- Un **projet de micro-crèche associative** pour répondre à la demande en termes d'accueil de jeunes enfants, notamment en horaires atypiques
 - Un projet soutenu par la municipalité afin d'anticiper l'éventuelle installation d'une micro-crèche privée aux tarifs élevés sur le territoire
 - Des inquiétudes toutefois exprimées quand au maintien de la mixité sociale au sein du multi-accueil si ce projet aboutissait

Vivre avec le Covid

Des besoins en termes d'amplitude horaire au sein du multi-accueil ayant connu une évolution forte depuis l'année 2020 avec de nouvelles pratiques de travail (télétravail notamment) et un renforcement des solidarités familiales. Des besoins moins importants et une demande désormais limitée pour des accueils jusqu'à 18h30. Une organisation à repenser pour répondre aux besoins des familles ?

Numérique

Des conséquences de l'exposition aux écrans dès le plus jeune âge observées avec des difficultés d'attention chez certains enfants. Un travail mené au sein du pôle petite-enfance pour sensibiliser les parents aux risques : des panneaux exposés dans les services et une participation à une exposition sur les dangers du numérique

Les enjeux identifiés :

- L'augmentation des demandes au sein du multi-accueil
- La poursuite des échanges intergénérationnels
- Le maintien de la mixité sociale au sein des structures d'accueil collectives

2.1 MOINS DE 3 ANS ET TAUX DE COUVERTURE GLOBAL



Combien y a-t-il de jeunes enfants dans le territoire ? Quels sont les besoins en modes de garde ? Quelle est la capacité théorique d'accueil des jeunes enfants ? L'offre est-elle suffisante ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Besoins en modes de garde élevés

- = Part des 0-3 ans élevée
- + Faible part des 2 ans scolarisés
- + Forte proportion de parents qui travaillent

LA DÉFINITION



Selon les modalités de calcul de la CAF, les « **places d'accueil** » correspondent à tous les modes d'accueils individuels et collectifs présents pour les moins de 3 ans : assistants maternels, établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), écoles maternelles et gardes à domicile (autres).

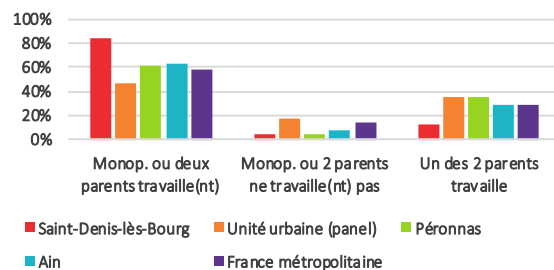
Part des moins de 3 ans au sein de la population

	2009	2014	2019
Saint-Denis-lès-Bourg	3,1%	2,7%	2,9%
Unité urbaine (panel)	3,3%	3,4%	3,2%
Péronnas	2,4%	2,4%	2,4%
Ain	3,8%	3,8%	3,6%
France métropolitaine	3,6%	3,5%	3,2%

Source : INSEE 2009-2019

En 2019, les moins de 3 ans représentent 2,9% de la population pour Saint-Denis-lès-Bourg, contre 3,1% en 2009.

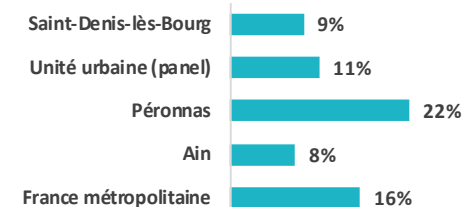
Moins de 3 ans par situation d'emploi du monoparent ou des deux parents



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des moins de 3 ans de la commune dont le ou les parent(s) ne travaille(nt) pas était de 4%.

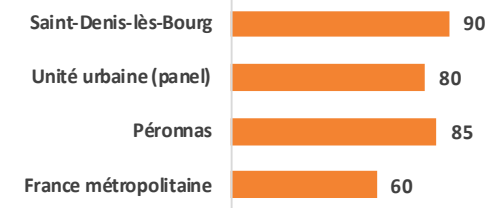
Part des 2 ans scolarisés



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des deux ans scolarisés était de 9% pour Saint-Denis-lès-Bourg, alors qu'elle était de 16% pour la France métropolitaine.

Nombre de places d'accueil (tous modes de garde confondus) pour 100 enfants de moins de 3 ans



Source : CAF 2019

En 2019, le taux de couverture global de l'offre d'accueil du jeune enfant de la commune était de 90 selon les données de la CAF.

2.2 OFFRE D'ACCUEIL



Quel est le mode de garde majoritaire ? Les assistants maternels sont-ils en sous-activité ? Ou y a-t-il un manque de places disponibles ?

L'ASSISTANT MATERNEL D'AUJOURD'HUI



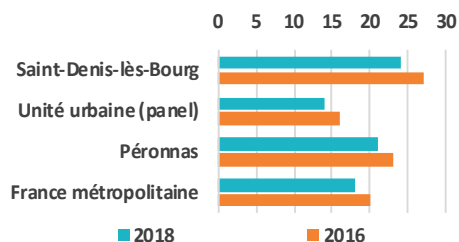
Historiquement, l'accueil des tout petits est peu valorisé socialement et associé à des qualités dites « naturellement féminines ». En réalité, par rapport à la « nounou d'hier », le métier d'assistant maternel d'aujourd'hui s'est largement professionnalisé (agrément délivré par la PMI, formation...) dans un travail de co-éducation avec les parents.

Le profil type de l'assistant maternel ? Dans 99% des cas, c'est une femme, elle-même mère mais n'ayant plus d'enfants en bas âge, la quarantaine, plutôt issue d'une classe populaire (mais non précarisée).*

A noter que le métier d'assistant maternel est de moins en moins attractif, tel qu'en témoigne les fortes baisses du nombre d'assistants maternels partout en France sur les dernières années.

* « Position sociale, conditions de travail et d'emploi au quotidien », Revue de littérature sur les assistantes maternelles n°197, Caisse Nationale des Allocations familiales (CNAF), 2017

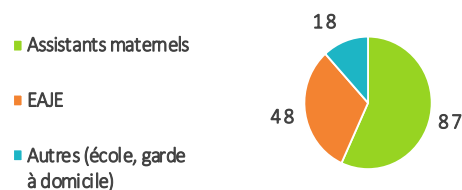
Nombre d'enfants accueillis chez un assistant maternel pour 100 enfants de moins de 6 ans



Source : CAF 2018

En 2018, il y avait 24 enfants de la commune accueillis chez les assistants maternels pour 100 enfants de moins de 6 ans.

Places d'accueil du jeune enfant par type - En nb



Nb total de places présentes dans le territoire : 153

Source : CAF 2018

En 2018, Saint-Denis-lès-Bourg comptait 87 places en accueil individuel (assistants maternels).

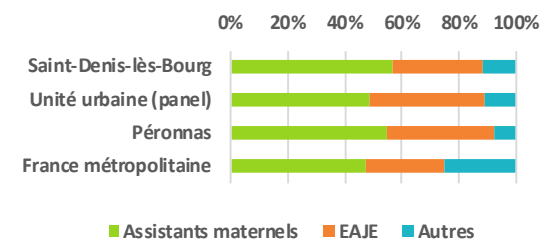
Indicateurs d'activité des assistants maternels

	Heures par enfant		Rémunération mensuelle	
	2016	2018	2016	2018
Saint-Denis-lès-Bourg	67	73	1 334 €	1 157 €
Unité urbaine (panel)	75	80	1 185 €	1 171 €
Péronnas	58	69	1 194 €	1 282 €
Ain	95	96	1 226 €	1 188 €
France métropolitaine	100	101	1 199 €	1 170 €

Source : CAF 2018

Le nombre moyen d'heures par enfant accueilli chez un assistant maternel était de 73 en novembre 2018 pour Saint-Denis-lès-Bourg.

Places d'accueil du jeune enfant par type - En %



Source : CAF 2018

En 2018, le nombre de places d'accueil collectif petite enfance était de 48, soit 31% de l'offre d'accueil pour Saint-Denis-lès-Bourg.

2.3 ALLOCATAIRES DE LA PAJE



Quel recours à quels modes de garde de la part des familles ? Certains parents renoncent-ils à leur activité professionnelle pour garder leurs enfants ?

LA PAJE

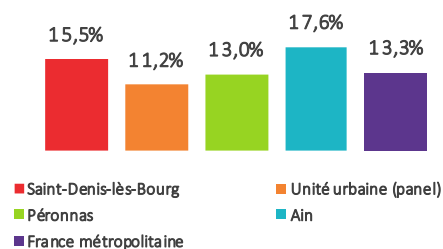


La **Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)**, qui constitue la principale aide au mode de garde, se divise en deux grandes catégories (cumulables entre elles) :

- **PreParE** = parents qui ont réduit ou cessé leur activité professionnelle pour élever leur(s) enfant(s)
- **CMG** = parents qui travaillent et qui ont recours à un mode de garde (assistant maternel ou micro-crèche)

Mis en lien avec le nombre de naissances, ces indicateurs permettent d'avoir une vision de l'évolution récente des besoins en matière de mode de garde.

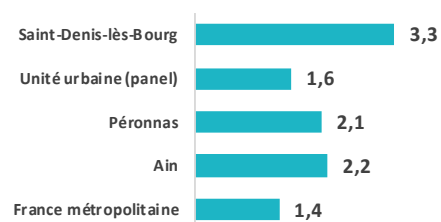
Allocataires de la PAJE* parmi les allocataires CAF en 2020



Source : CAF 2020

En 2020, 15,5% des foyers CAF de la commune bénéficiaient de la PAJE, contre 17,6% pour l'Ain.

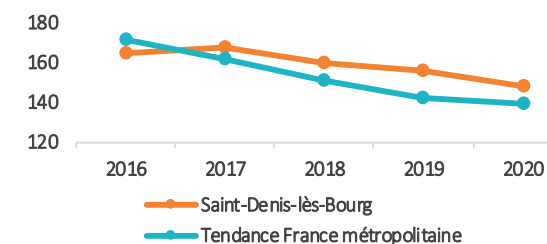
Bénéficiaires de la PreParE* pour 100 enfants de moins de 3 ans



Source : CAF 2020

En 2020, il y avait 3,3 allocataires de la PreParE pour 100 enfants de moins de 3 ans, contre 1,4 pour la France métropolitaine.

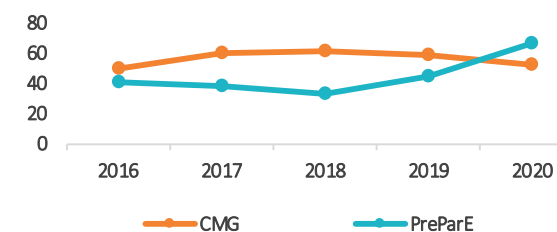
L'évolution des allocataires de la PAJE*



Source : CAF 2016-2020

Entre 2016 et 2020, le nombre de foyers allocataires de la PAJE de base est passé pour Saint-Denis-lès-Bourg de 165 à 148.

L'évolution des allocataires du CMG* assistant maternel et de la PreParE*



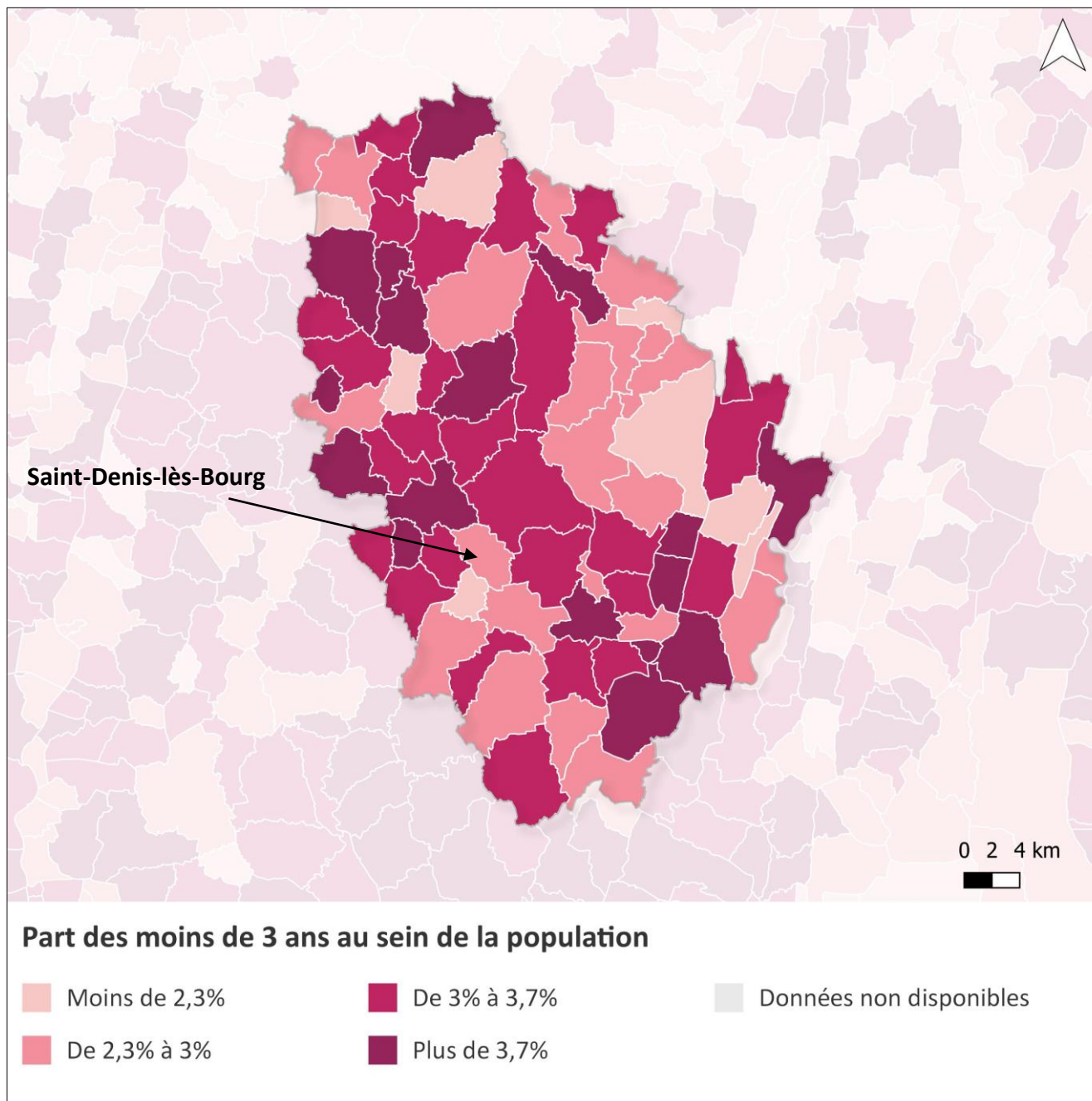
Source : CAF 2016-2020

Entre 2016 et 2020, le nombre de foyers allocataires de la CMG assistant maternel est passé pour Saint-Denis-lès-Bourg de 50 à 53.



CA du Bassin de Bourg-en-B.

Quelle est la part des moins de 3 ans dans le territoire ?



Source : INSEE 2019

3.

ENFANCE-JEUNESSE

3.1 Les 3-17 ans - Démographie et scolarisation

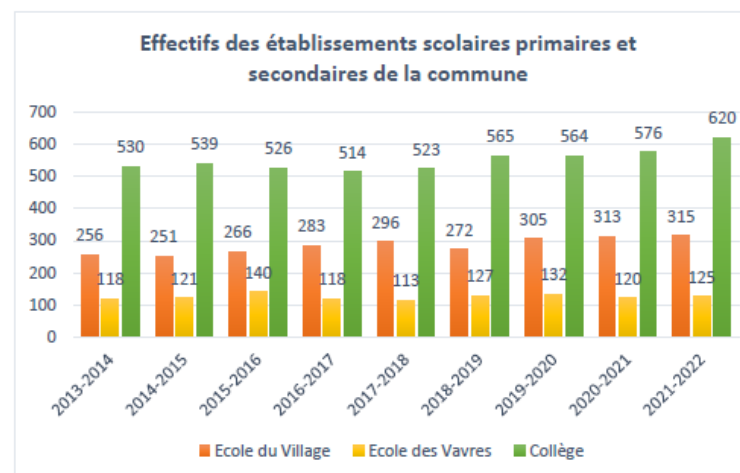
3.2 Les 18-29 ans - Démographie et logement

3.3 Les jeunes face à l'emploi

SYNTHÈSE – ENFANCE-JEUNESSE

Ce que disent les chiffres

- Une population jeune connaissant une **augmentation sur la tranche 3-14 ans** entre 2009 et 2019.
 - **La tranche d'âge 3-5 ans en forte augmentation (+30%)** entre 2009 et 2019.
 - Les 15-17 ans en légère baisse (-3%) entre 2009 et 2019.
- **La part de la population des 18-29 ans moins présente** à Saint-Denis-lès-Bourg que dans les territoires de comparaison, notamment l'unité urbaine, pouvant potentiellement s'expliquer par la présence d'une offre de formation développée à Bourg-en-Bresse
 - Une hausse récente toutefois de la part des 25-29 ans dans la commune : + 10% entre 2009 et 2019. Des familles qui viennent s'installer et donc de potentielles naissances à prévoir ?
- **Une part plus importante de jeunes de 15-24 ans résidant chez leurs parents (85%)** que dans les territoires de comparaison (73% à Péronnas)
 - Une part également plus importante de 25-29 ans vivant chez leurs parents (22%)
- Un taux de scolarisation des 18-24 ans (études supérieures) légèrement inférieur à Saint-Denis-lès-Bourg que dans les territoires de comparaison (à l'exception de l'Ain)
- En parallèle une part **de jeunes titulaires d'un emploi stable** (CDI ou fonction publique) à Saint-Denis-lès-Bourg **bien plus importante (67%)** qu'ailleurs (45% à Péronnas et 52% en France)



Source :
projet
éducatif local

Ce que disent les acteurs

- Deux écoles et un collège à Saint-Denis-lès-Bourg permettant d'accueillir une majorité des élèves de la commune et également certains élèves de Bourg-en-Bresse du quartier Lilas-Vavres, avec une **augmentation des effectifs observée**
- Un **accueil périscolaire** géré par les centres sociaux
 - Une évolution de la population avec des situations parfois moins stables pouvant avoir des conséquences sur l'accueil périscolaire avec des demandes d'inscription de dernière minute, en lien avec de l'emploi intérimaire par exemple
 - Une augmentation des effectifs occasionnant certaines difficultés logistiques, notamment pour la cantine et le centre de loisirs porté par le Pôle Pyramide, avec des espaces pas toujours adaptés aux besoins. A noter, une augmentation des effectifs fréquentant la cantine plus rapide que celle des effectifs scolaires : de nouvelles organisations familiales envisagées

Vivre avec le Covid

Des enseignants observant des élèves ayant perdu beaucoup de repères, difficiles à remobiliser et, en parallèle, un retour complexe au collectif après les périodes de confinement

SYNTHÈSE – ENFANCE-JEUNESSE

Ce que disent les acteurs (suite)

- Certaines **difficultés d'apprentissage** identifiées chez des élèves et des dispositifs mis en place pour les accompagner au mieux, notamment au sein de l'école du Village
 - Des temps d'aide aux devoirs pour les enfants en difficulté (4 élèves par niveau)
 - Du soutien scolaire également organisé par le Pôle Pyramide (2 groupes de 10 élèves)
- Au-delà des temps périscolaires, des centres sociaux participant à l'accompagnement des jeunes de la commune dans leurs projets jusqu'à 25 ans
- Une certaine **coordination entre les acteurs de la jeunesse**, notamment saluée à l'occasion de l'élaboration du projet éducatif local

Numérique :

- Des établissements scolaires souhaitant travailler la problématique des écrans dès le plus jeune âge « *Les enfants parlent de jeux vidéos alors qu'ils n'ont pas l'âge* »*
- Des ateliers numériques organisés au Centre social Pôle Pyramide pour former les publics enfance et jeunesse à l'usage d'internet et des outils numériques
- A noter, toutes les inscriptions au centre de loisirs et à la cantine se faisant en ligne et certaines familles n'étant pas équipées d'ordinateur. Une situation pouvant occasionner certaines difficultés pour ces familles.

Le projet éducatif local

Un projet rassemblant élus, établissements d'enseignement, associations, services municipaux et partenaires institutionnels.

Un **projet cadre, à l'initiative de la commune, pour assurer la cohérence et la continuité dans le parcours du jeune** sur la commune autour de 3 axes :

- Favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants et des jeunes du territoire de 0 à 25 ans
- Développer les complémentarités éducatives pour des actions cohérentes et de qualité
- Replacer le parcours de l'enfant dans une dimension collective et citoyenne (transition écologique, vivre ensemble)

17 fiches actions élaborées autour du parcours et rythme de l'enfant, de l'environnement de l'enfant, de la transition écologique et du développement durable ainsi que du numérique

Ecologie :

- Des écoles peu mobilisées aujourd'hui sur ces enjeux mais un axe identifié comme prioritaire dans le projet éducatif local avec l'éducation à l'environnement
- Un axe à travailler auprès de la jeunesse également en mobilisant d'autres structures comme le conseil municipal jeunes

Les enjeux identifiés :

- L'augmentation des effectifs au sein des établissements scolaires et des accueils périscolaires
- La poursuite des actions d'accompagnement des élèves en difficulté
- La mise en œuvre des actions du projet éducatif local

* *Éléments issus des entretiens réalisés en mars 2022*

3.1 LES 3-17 ANS - DÉMOGRAPHIE ET SCOLARISATION



Quelle est la part d'enfants et d'adolescents dans le territoire ?
Où sont-ils scolarisés ?

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



La France compte 2,6 millions de places d'accueil périscolaire pour les enfants de moins de 12 ans, soit près de 39 places pour 100 élèves*. Ces chiffres reflètent l'impact de la réforme des rythmes éducatifs menée entre 2013 et 2016.

* INJEP, 2016

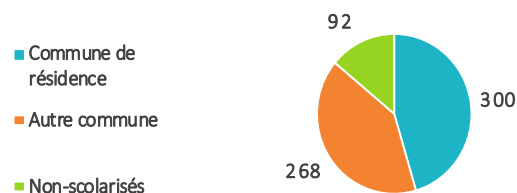
Évolution des 3-17 ans

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
3-5 ans	177	177	230	+30%
6-10 ans	326	316	364	+12%
11-14 ans	304	274	307	+1%
15-17 ans	224	234	218	-3%
TOTAL	1 031	1 001	1 119	+9%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de 3-5 ans est passé de 177 à 230, soit une évolution de +30% pour Saint-Denis-lès-Bourg.

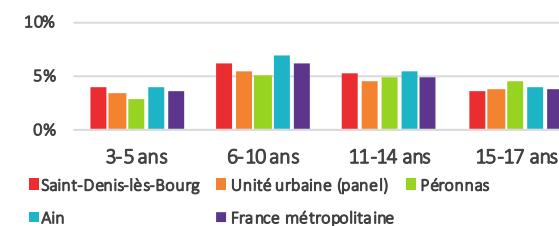
Lieu de scolarisation des 2-10 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, 300 enfants de 2-10 ans de la commune étaient scolarisés dans leur commune de résidence.

Part des 3-17 ans au sein de la population

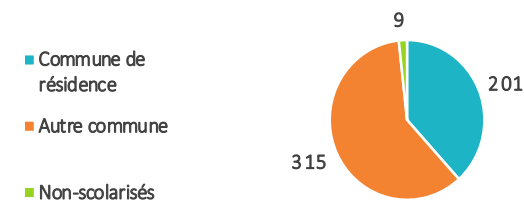


Part des 3-17 ans dans la pop : 19%

Source : INSEE 2019

En 2019, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 3,9% pour Saint-Denis-lès-Bourg, contre 3,5% pour la France métropolitaine.

Lieu de scolarisation des 11-17 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, 315 enfants de 11-17 ans de la commune étaient scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

3.2 LES 18-29 ANS - DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENT



Les jeunes partent-ils ailleurs pour leurs études/formations ou leur 1^{er} emploi ? Vivent-ils toujours chez leurs parents ?

LOGEMENT DES JEUNES ET AUTONOMIE



En lien avec l'augmentation du chômage, le rallongement des études et la croissance des prix des logements, le nombre de jeunes adultes vivant chez leurs parents a augmenté depuis le début des années 2000.

Le parcours vers l'indépendance est également plus sinueux qu'auparavant. Un jeune peut ainsi connaître plusieurs périodes d'aller-retours dans le logement parental, pour diverses raisons : fin d'un cycle d'études, séparation amoureuse, difficultés financières et/ou perte d'un emploi.

En 2021, 58% des jeunes vivent principalement chez leurs parents, et 42% vivent dans un logement indépendant. Les jeunes hommes sont, par ailleurs, plus nombreux que les jeunes femmes à vivre chez leurs parents (49%, contre 42%).*

Suite à la crise sanitaire, ¼ des jeunes sont retournés au domicile de leurs parents.

* Baromètre DJEPVA, 2021

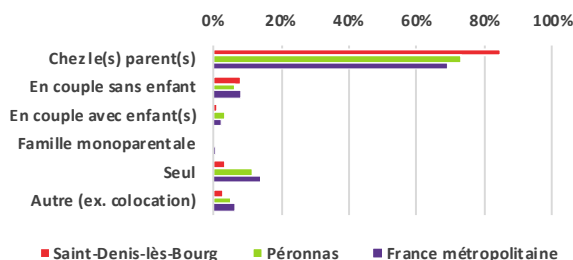
Évolution des 18-29 ans

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
18-24 ans	332	314	315	-5%
25-29 ans	200	208	220	+10%
TOTAL	532	522	535	+1%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de 18-24 ans de la commune est passé de 332 à 315 soit une évolution de -5%.

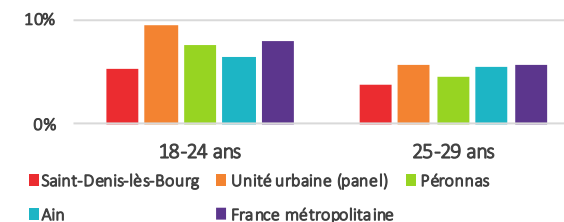
Mode de cohabitation des 15-24 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, 4% des 15-24 ans de la commune vivaient seuls, contre 12% pour Péronnas.

Part des 18-29 ans au sein de la population

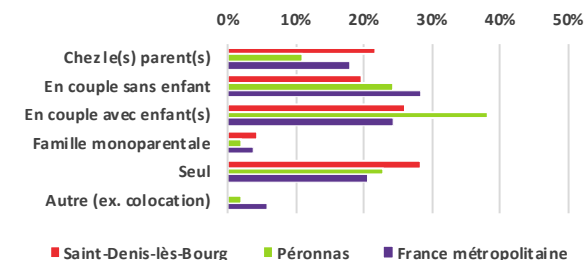


Part des 18-24 ans dans la pop : 9%

Source : INSEE 2019

En 2019, la part des 25-29 ans au sein de la population était de 3,7% pour Saint-Denis-lès-Bourg, contre 5,8% pour la France métropolitaine.

Mode de cohabitation des 25-29 ans



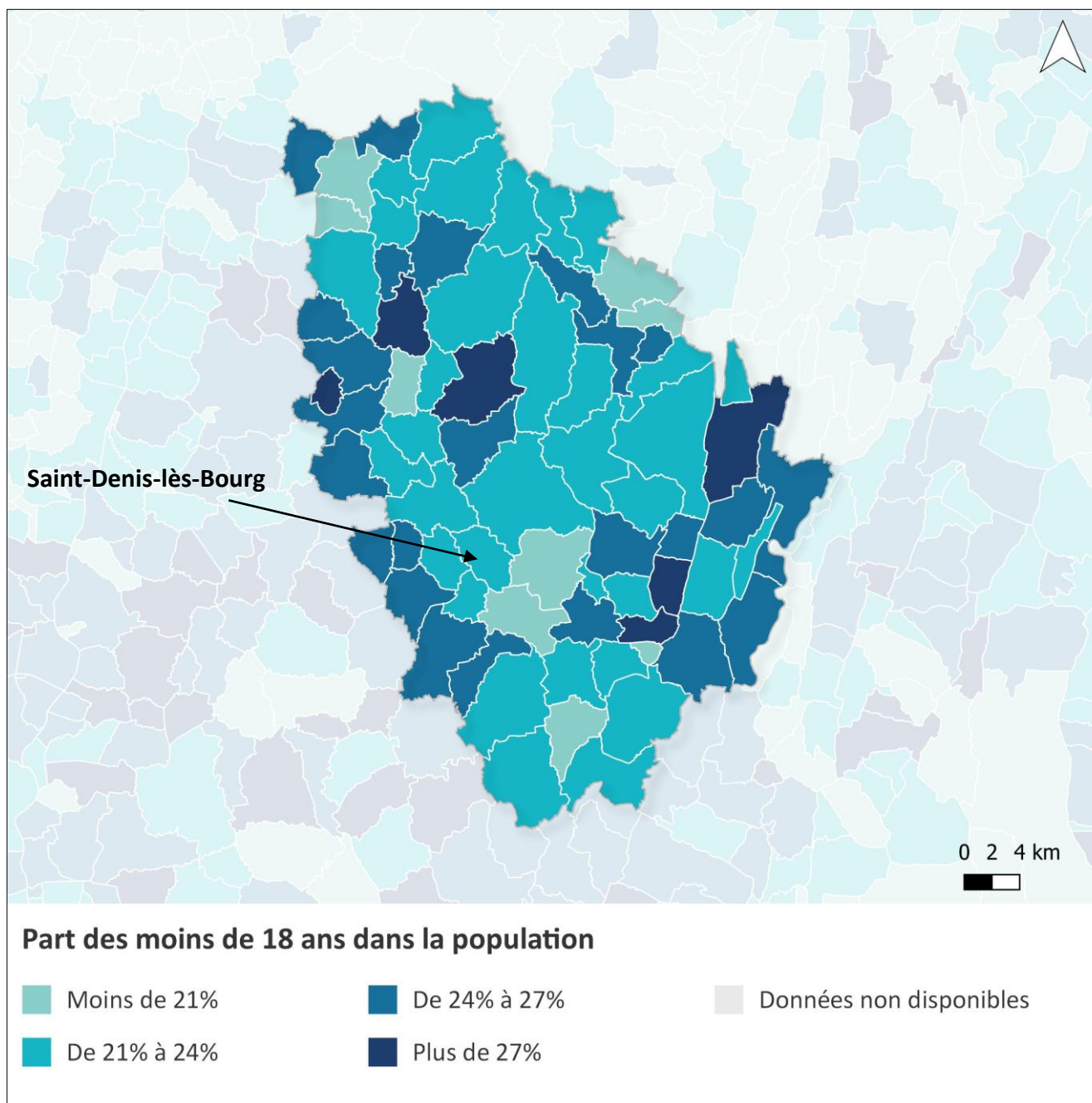
Source : INSEE 2019

En 2019, 28% des 25-29 ans de la commune vivaient seuls, contre 23% pour Péronnas.



CA du Bassin de Bourg-en-B.

Quelle est la part des moins de 18 ans dans la population ?



Source : INSEE 2019

3.3 LES JEUNES FACE À L'EMPLOI



Les jeunes du territoire ont-ils plutôt un profil étudiant ou jeune actif ? Quelle est la part des jeunes en situation de précarité (chômage, instabilité de l'emploi...) ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Le **taux de scolarisation** par tranche d'âge est un indicateur des difficultés des jeunes dans un territoire :

- Faible taux de scolarisation des 15-17 ans = potentiel décrochage scolaire au collège/lycée
- Faible taux de scolarisation des 18-24 ans = probables difficultés d'accès aux études supérieures et/ou formation au sens large

A noter que les « scolarisés » sont les élèves, étudiants et apprentis.

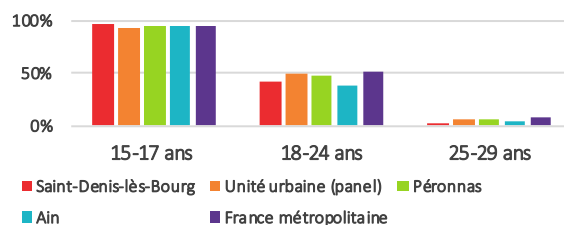
LES JEUNES ET LES TEMPS PARTIELS



39% des jeunes de 18-29 ans cherchent avant tout un bon équilibre entre vie personnelle et professionnelle dans leur travail*. Certains optent pour des temps partiels pour aller dans ce sens !

* Sondage OpinionWay 2017

Scolarisation des 15-29 ans

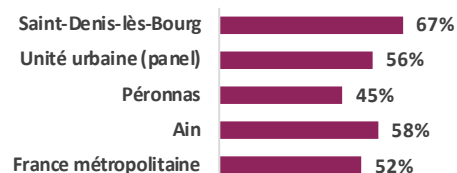


Nb d'élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (15-64 ans) : 300

Source : INSEE 2019

En 2019, 43% des 18-24 ans de la commune étaient scolarisés, contre 39% pour l'Ain.

Les 20-24 ans en CDI ou titulaires de la fonction publique

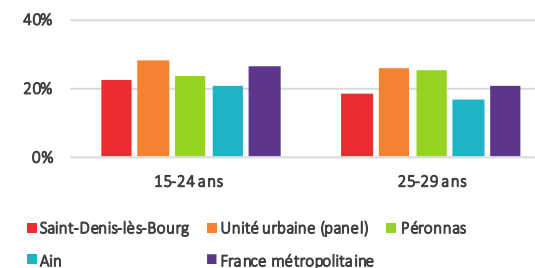


Nb de 20-24 ans occupant un emploi stable : 70

Source : INSEE 2019

En 2019, 67% des 20-24 ans salariés de la commune occupaient un emploi stable (CDI ou titulaires de la fonction publique), contre 52% pour la France

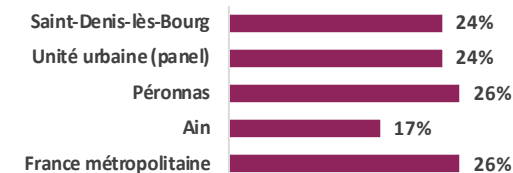
Les chômeurs de 15-29 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, Saint-Denis-lès-Bourg enregistrait un taux de chômage de 23% pour les 15-24 ans, alors que ce chiffre était de 24% pour Péronnas.

Les 20-24 ans salariés à temps partiel



Nb de 20-24 ans à temps partiel : 25

Source : INSEE 2019

En 2019, 24% des 20-24 ans salariés de la commune travaillaient à temps partiel, contre 26% pour Péronnas.



4. FAMILLES

Familles et ménages

SYNTHÈSE – FAMILLES

Ce que disent les chiffres

- Une **situation maritale à Saint-Denis-lès-Bourg importante** : 53% des habitants de 15 ans ou plus mariés en 2019
 - Un taux de célibataires dès lors plus faible que dans les territoires de comparaison et de potentielles situations d'isolement évitées
- **Une part des couples avec enfants** à Saint-Denis-lès-Bourg (25%) un peu plus élevée que la moyenne des territoires proches (19% dans l'aire urbaine et 21% à Péronnas) mais égale ou en deçà des territoires de comparaison plus larges (30% dans l'Ain et 25% en France)
 - Une évolution en baisse entre 2009 et 2019 de ces couples avec enfants dans la commune (-5%)
- Une **hausse importante des familles monoparentales** entre 2009 et 2019 (+57%) à Saint-Denis-lès-Bourg s'inscrivant dans une tendance nationale à l'augmentation de cette typologie familiale
 - Toutefois, des familles monoparentales ne représentant pour le moment que 12% des familles de la commune, contre 16% dans l'ensemble de la France

Ce que disent les acteurs

- La présence d'un **relai petite-enfance** pour accompagner les familles, notamment en les orientant sur les modes de garde, grâce à la présence de temps collectifs
- Des actions dédiées à la **parentalité** organisées avec la volonté de les renforcer et de les structurer, notamment à travers le projet éducatif local
 - Quelques actions collectives menées au sein du multi-accueil et un accompagnement ponctuel des parents sur des questions liées à l'alimentation et au sommeil
 - Des conférences sur la parentalité organisées par le passé mais ne touchant pas tous les parents, et notamment ceux identifiés comme potentiellement en besoin d'accompagnement
 - Des actions commençant à être développées au sein du Pôle Pyramide et des projets à venir sur cette thématique
- La parentalité, une thématique transversale intégrée au sein du projet éducatif local

Les enjeux identifiés :

- L'accompagnement des familles pouvant être plus en difficultés, et notamment les familles monoparentales
- Le développement et la structuration d'actions relatives à la parentalité

FAMILLES ET MÉNAGES (1/2)



Le territoire accueille-t-il beaucoup de personnes seules ?
De couples avec enfants ?
De familles monoparentales ?
Les familles nombreuses sont-elles fortement représentées ?
Se marie-t-on plus qu'ailleurs ?

LA DÉFINITION



Selon l'INSEE, un ménage désigne le ou les occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Ménage :

- = Personne seule
- = Plusieurs personnes sans famille (par exemple colocalitaires)
- = Famille (couple avec ou sans enfant et famille monoparentale)

Famille (selon l'INSEE)

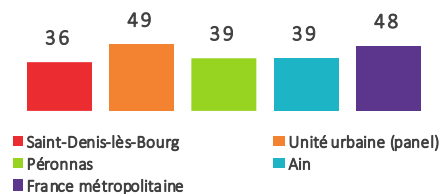
- = Couples sans enfants
- + Couples avec enfants
- + Familles monoparentales

Famille sans enfants (selon l'INSEE)

- = Familles qui n'ont pas eu d'enfant
- + Familles dont les enfants sont partis
- + Familles dont les enfants > à 25 ans

Cf. schéma du glossaire illustré en fin de document

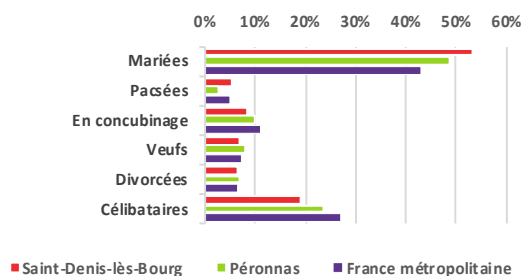
Nombre de foyers allocataires CAF pour 100 ménages



Source : CAF, 2020 et INSEE 2019

En 2020, Saint-Denis-lès-Bourg comptabilisait 36 foyers allocataires CAF pour 100 ménages, contre 39 pour Péronnas.

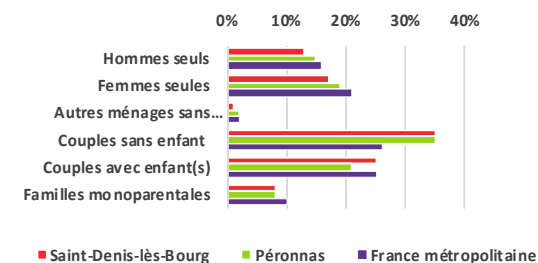
Personnes de 15 ans ou plus par statut marital (ou assimilé)



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des personnes de 15 ans ou plus mariées était de 53% pour Saint-Denis-lès-Bourg, alors que 6% sont pacsées.

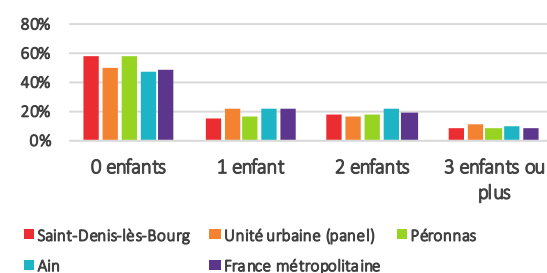
Indicateur clé | Répartition des ménages par type



Source : INSEE 2019

En 2019, les hommes seuls représentaient 13% du total des ménages de la commune, contre 16% pour la France métropolitaine.

Familles par nombre d'enfants de moins de 25 ans



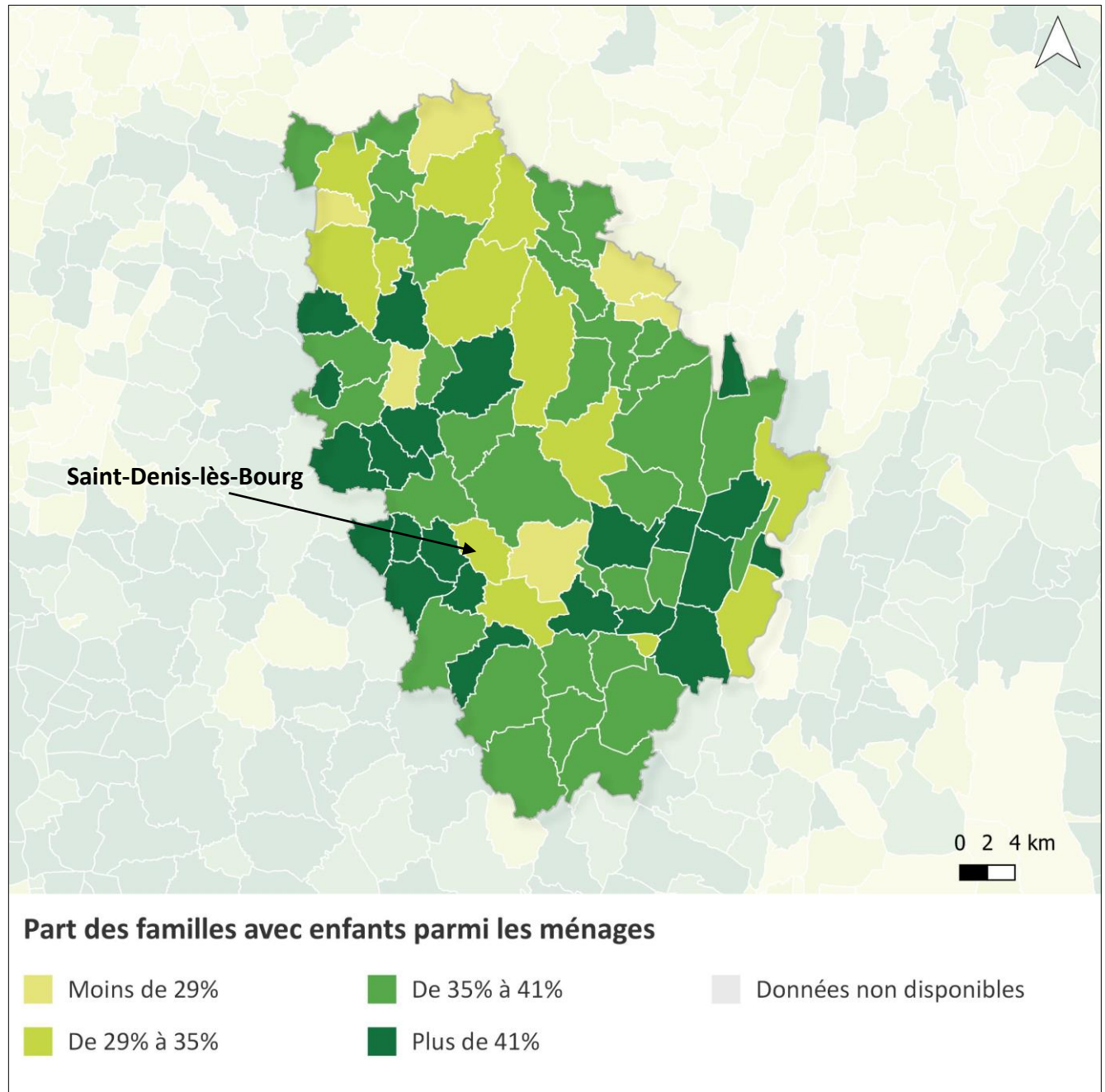
Source : INSEE 2019

En 2019, 9% des familles de la commune avaient 3 enfants ou plus, contre 8% pour Péronnas.



CA du Bassin de Bourg-en-B.

Quelle est la part des familles avec des enfants à charge ?



Source : INSEE 2019

FAMILLES ET MÉNAGES (2/2)



Le profil des familles a-t-il changé ? La population est-elle plus familiale qu'ailleurs ? Ou plus étudiante ? Plus senior ?

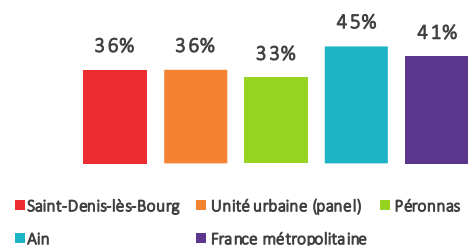
LA MONOPARENTALITÉ



Les **familles monoparentales** sont de plus en plus nombreuses en France. Cette situation est une cause de pauvreté des ménages. Ces familles ont été d'ailleurs en première ligne de la crise sanitaire du fait de pertes de revenus, de difficulté pour la garde d'enfants ...

Toutefois, les parents seuls reforment souvent un couple avant le départ des enfants du domicile.

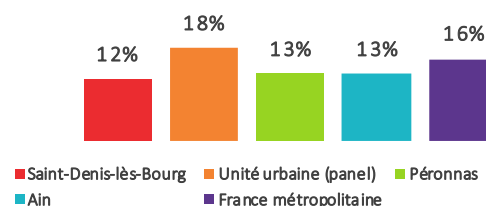
Les couples avec enfants à charge - Démographie



Source : INSEE 2019

En 2019, les couples avec enfants représentaient 36% des familles de la commune, contre 41% pour la France métropolitaine.

Les familles monoparentales avec enfant à charge - Démographie



Source : INSEE 2019

Nb de femmes monoparentales : 170

Nb d'hommes monoparentaux : 50

En 2019, les familles monoparentales représentaient 12% des familles de la commune, contre 16% pour la France métropolitaine.

Les couples avec enfants à charge - Évolution

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
Saint-Denis-lès-Bourg	692	617	655	-5%
Unité urbaine (panel)	5 727	5 453	5 526	-4%
Péronnas	639	597	615	-4%
Ain	79 633	81 639	82 783	+4%
France métropolitaine	7 502 646	7 449 539	7 369 340	-2%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, les couples avec enfants de la commune sont passés de 692 à 655, ce qui correspond à une évolution de -5%.

Les familles monoparentales avec enfant à charge - Évolution

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
Saint-Denis-lès-Bourg	140	219	220	+57%
Unité urbaine (panel)	2 080	2 500	2 749	+32%
Péronnas	184	230	243	+32%
Ain	17 743	20 690	24 652	+39%
France métropolitaine	2 303 503	2 534 339	2 849 745	+24%

Source : INSEE 2009-2019

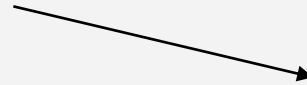
Entre 2009 et 2019, les familles monoparentales de la commune sont passées de 140 à 220, ce qui correspond à une évolution de +57%.



CA du Bassin de Bourg-en-B.

Quelle est la part des familles monoparentales dans la population ?

Saint-Denis-lès-Bourg



Source : INSEE 2019



5. SENIORS

5.1 Démographie

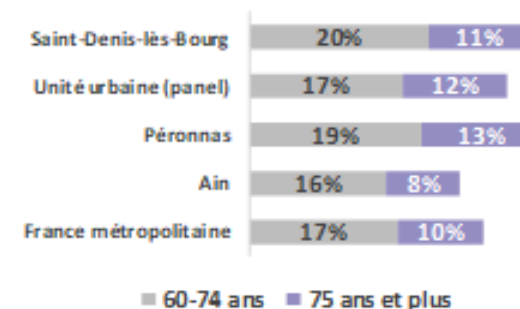
5.2 Fragilité et isolement

SYNTHÈSE - SENIORS

Ce que disent les chiffres

- Une **part de seniors** (60 ans et plus) parmi la population à Saint-Denis-lès-Bourg (31%) **dans la moyenne des territoires de comparaison proches** (29% dans l'unité urbaine et 32% à Péronnas) mais légèrement supérieure aux territoires de comparaison plus larges (24% dans l'Ain et 27% en France métropolitaine)
 - En 2019, 1875 personnes de plus de 60 ans vivant à Saint-Denis-lès-Bourg, dont 1202 âgés de moins de 75 ans
 - 11% de la population âgée de plus de 75 ans, dans les moyennes locales
 - **Une augmentation rapide des 75 ans et plus à Saint-Denis-lès-Bourg** : +27% entre 2009 et 2019 mais plus limitée qu'à Péronnas (+33%). Une augmentation toutefois plus rapide qu'à l'échelle nationale (+12%). Ainsi, s'il existe une tendance nationale au vieillissement de la société en France, celle-ci est **plus marquée à Saint-Denis-lès-Bourg**, tout en restant dans les moyennes locales
- **L'isolement des personnes âgées**, un enjeu décisif à Saint-Denis-lès-Bourg dans les années à venir :
 - Une augmentation du nombre de personnes de 80 ans et plus vivant seuls : +58% entre 2009 et 2019
 - **En 2019, 196 habitants de plus de 80 ans vivant seuls** à Saint-Denis-lès-Bourg
- Une **situation économique** des seniors plus favorable qu'ailleurs
 - 10% des seniors de Saint-Denis-lès-Bourg exonérés de la contribution sociale généralisée contre 23% dans l'unité urbaine et en France (une personne seule est exonérée de CSG si elle perçoit un revenu inférieur à 11 306 € par an, ou 17 343 € par an pour un couple)

Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2019

Ce que disent les acteurs

- Des enjeux importants en termes de **maintien à domicile** du fait du vieillissement de la population
 - De plus en plus de personnes en perte d'autonomie restant à domicile malgré l'inadaptation du logement et le refus d'être orienté vers des structures médico-sociales
 - La présence d'une résidence autonomie labélisée MARPA de 23 logements permettant le maintien sur la commune pour des seniors ne se sentant plus en sécurité seuls à domicile « *Depuis 5 ans on observe un vieillissement des personnes qui entrent dans la structure, aujourd'hui ce sont plutôt des nonagénaires contre des octogénaires auparavant* »*
 - A noter, une offre de logement et d'hébergement seniors relativement importante sur le pôle urbain

* *Éléments issus des entretiens réalisés en mars 2022*

SYNTHÈSE - SENIORS

Ce que disent les acteurs (suite)

- Des craintes quant à l'avenir en raison des **difficultés de recrutement du personnel médico-social**
 - Une rotation sur les postes assez importante du fait des risques d'accidents élevés et d'une valorisation limitée de ces métiers
 - Malgré l'existence de structures d'accueil sur le pôle urbain, des inquiétudes concernant la présence de personnel pour assurer leur fonctionnement
- Un isolement important dû à la **crise sanitaire** où de nombreux seniors se sont retrouvés sans visite de leurs proches, occasionnant des conséquences psychologiques et physiques
- La présence d'**aidants** sur la commune et des difficultés identifiées, notamment la nuit, pour ces publics. Des réflexions en cours sur des projets innovants d'accompagnement de ce public
- Des activités de loisirs à destination des seniors développées par le Pôle Pyramide depuis 2014 et la présence d'un **public de plus en plus âgé**, questionnant sur les activités des jeunes seniors et leurs attentes

Mobilité

- Pour les seniors, la présence d'un service de transport vers les manifestations proposé par le Pôle Pyramide mais des difficultés identifiées en amont, notamment pour la préparation ou pour rejoindre le véhicule. En parallèle, des demandes fréquentes d'accompagnement pour des transports du quotidien (supermarché, médecin...) auxquelles le centre social n'est pas en mesure de répondre. Un axe à travailler pour la suite ?
- Des difficultés de mobilité également évoquées pour le recrutement des aides à domicile avec des personnes intéressées par cette voie mais sans permis de conduire et/ou véhicule

Numérique

Des difficultés dans la réalisation des démarches administratives, pour la plupart numérisées. Pour y répondre, un accompagnement vers l'autonomie mis en place au Pôle Pyramide avec la présence d'un conseiller numérique

Vivre avec le Covid

Certains seniors en situation de grand isolement, notamment par peur de la maladie, et des interrogations sur les manières d'aller vers eux

Les enjeux identifiés :

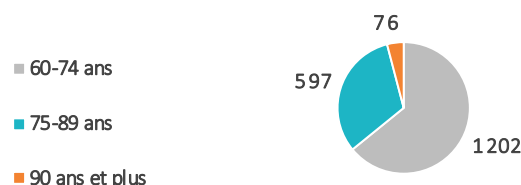
- L'occupation des postes dans le domaine médico-social pour accompagner le vieillissement de la population
- L'accompagnement et le répit des aidants
- Le questionnement sur les attentes des jeunes seniors en termes d'activités

5.1 DÉMOGRAPHIE



Quel vieillissement connaît la population du territoire ? Quelle est la proportion de « jeunes » retraités ?

Les seniors par âge

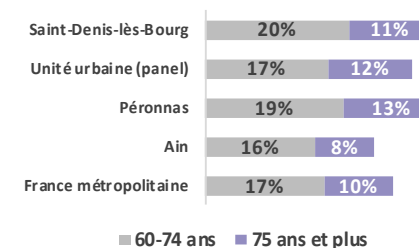


Nb de seniors total : 1 875

Source : INSEE 2019

En 2019, Saint-Denis-lès-Bourg accueillait 76 personnes de 90 ans ou plus.

Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des plus de 75 ans au sein de la population était de 11% pour Saint-Denis-lès-Bourg contre 13% pour Péronnas.

A PARTIR DE QUAND EST-ON SÉNIORS ?



Le terme « séniors » ou « personnes âgées » ne connaît pas de définition sociologique précise.

Dans l'étude « Les Français et le Bien Vieillir » du groupe Prévoir, à la question « Selon vous, à partir de quel âge devient-on vieux ? », les Français répondent 69 ans en moyenne !

Ce chiffre diffère fortement de l'âge légal de départ à la retraite (62 ans), ou encore de l'âge où il devient possible de demander l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

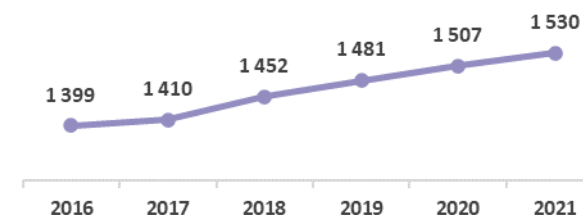
Évolution des 75 ans et + au sein de la population

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
Saint-Denis-lès-Bourg	528	631	673	+27%
Unité urbaine (panel)	6 206	6 783	7 053	+14%
Péronnas	655	819	868	+33%
Ain	44 444	49 142	52 588	+19%
France métropolitaine	5 515 244	5 959 103	6 171 845	+12%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de 75 ans et plus de la commune est passé de 528 à 673, soit une évolution de +27%.

Les retraités du Régime général de la Sécurité sociale de 2016 à 2021



Source : Observatoire des fragilités, 2013-2021

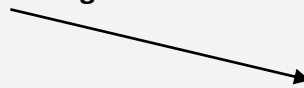
En 2021, le nombre de retraités du Régime général de la Sécurité sociale pour Saint-Denis-lès-Bourg était de 1 530, contre 1 281 en 2013.



CA du Bassin de Bourg-en-B.

Quelle est la part des plus de 75 ans dans la population ?

Saint-Denis-lès-Bourg



Source : INSEE 2019

5.2 FRAGILITÉ ET ISOLEMENT



Quelle proportion de séniors fragiles ? Isolés ? Disposant de faibles ressources ?

LA RÉFORME DES SERVICES À DOMICILE

La réforme des services à domicile présentée dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2022 pourrait avoir un impact sur l'organisation de l'aide à domicile sur les territoires.

Aujourd'hui, l'aide à domicile est répartie entre le SAAD (aide) et le SSIAD (soins). Avec la réforme, les deux services seront intégrés dans un service unique : le Service Autonomie à Domicile.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Une personne est **exonérée de la CSG** lorsque son revenu est inférieur à 11 306 € par an (ou 17 343 € par an pour un couple).

Les revenus pris en compte sont les suivants : revenus d'activité, de remplacement, du patrimoine, de placement et sommes engagées ou redistribuées par les jeux.

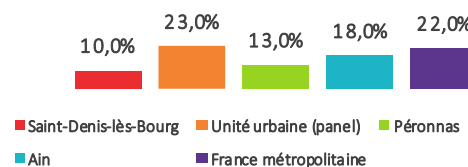
L'isolement des personnes âgées

	80 ans et + seuls (nb)	80 ans et + seuls (%)	Evol. 2009-19
Saint-Denis-lès-Bourg	196	45%	+58%
Unité urbaine (panel)	2 099	44%	+33%
Péronnas	162	30%	+45%
Ain	13 728	41%	+32%
France métropolitaine	1 701 607	42%	+22%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes de 80 ans et plus qui vivent seules a évolué de +58% pour Saint-Denis-lès-Bourg.

Indicateur clé | Les séniors exonérés de la CSG

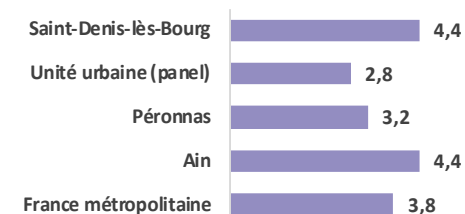


Nb de bénéficiaires exonérés : 158

Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 10,0% des retraités du Régime général de la commune étaient exonérés de la CSG, contre 22,0% pour la France métropolitaine.

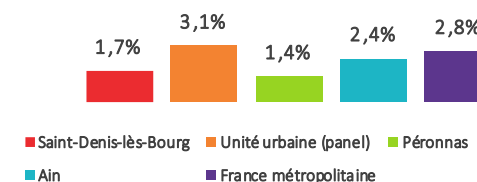
Nombre d'aidants (55-64 ans) pour un aidé (85 ans et plus)



Source : INSEE 2019

En 2019, Saint-Denis-lès-Bourg totalisait 4,4 personnes de 55-64 ans (potentiellement aidantes) pour 1 personne de 85 ans ou plus

Les bénéficiaires du régime Général de plus de 55 ans sans médecin traitant déclaré



Nb de bénéficiaires de + de 55 ans sans méd. traitant : 35

Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 1,7% des plus de 55 ans du Régime général de la commune n'avaient pas déclaré de médecin traitant.



6. LOGEMENT ET HABITAT

-
- 6.1 Typologie du parc de logements

 - 6.2 Ancienneté et modes d'occupation

 - 6.3 Vétusté et équipement des logements

 - 6.4 Logements sociaux (si disponible)

 - 6.5 DPE et émissions d'énergie

SYNTHÈSE – LOGEMENT ET HABITAT

Ce que disent les chiffres

- Une évolution linéaire du nombre de logements depuis 1968. En 2019 :
 - **2814 logements**, dont **465 logements sociaux**
 - 49% des logements composés de 5 pièces ou plus, contre 35% pour la France métropolitaine et 30% dans l'aire urbaine. Une ville composée majoritairement de **logements de grande taille**, potentiellement adaptés aux familles
 - Un faible taux de vacance (4,2%) en 2019, malgré une légère hausse depuis 2009, laissant supposer la présence de logements adaptés aux besoins de la population
- Une durée moyenne de résidence au sein d'un même logement de 17 ans, légèrement supérieure aux territoires de comparaison
- **71% des habitants de Saint-Denis-lès-Bourg propriétaires** de leur logement, un chiffre bien supérieur à celui de l'unité urbaine (46%)
- Un parc de logement relativement récent et donc potentiellement moins sujet à la vétusté : 78% des résidences principales construites après 1971
- Un **taux de logement sociaux inférieur aux obligations légales (14,1% des logements)** et une certaine stagnation de ce parc depuis 2017
 - Un taux de vacance très faible (0,5%) indiquant une tension sur le parc social
 - Une année moyenne de construction de 2009, soit des logements récents et adaptés aux normes récentes, notamment en matière d'isolation

Ce que disent les acteurs

- Un objectif de construction de **400 à 600 logements** d'ici une quinzaine d'années pour atteindre les objectifs en matière d'augmentation de la population
- Une augmentation du nombre de logements sociaux sur la commune et une attention portée à la mixité sociale
- En lien avec l'évolution de la commune, une **hausse des demandes de logements de petite taille**, notamment pour les familles monoparentales. De fait, une vigilance particulière pour intégrer ce type de logements dans les projets à venir

Ecologie

- Le choix de la densification dans les projets immobiliers à venir pour construire tout en maintenant un espace agricole portant ainsi que de la diversité dans les cultures
- 65% des logements dont le DPE est A,B ou C et seulement 5% de logements au DPE classé G

Les enjeux identifiés :

- L'adaptation du parc aux besoins de la population (logements de petite taille, logements sociaux...)
- L'augmentation du nombre de logement pour répondre aux objectifs du SCOT tout en limitant l'étalement urbain

6.1 TYPOLOGIE DU PARC DE LOGEMENTS



Les constructions ont-elles changé le visage du territoire depuis les années 1960 ? Quels types de logements sont présents ? Sont-ils adaptés ?

PLUS DE LOGEMENTS !



Dorénavant, il faut créer plus de logements... pour la même population ! Cette situation s'explique par la multiplication des phénomènes de décohabitation (divorce, mutation professionnelle, départ pour les études), le vieillissement de la population et la nécessité de renouveler un parc vétuste ou obsolète.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

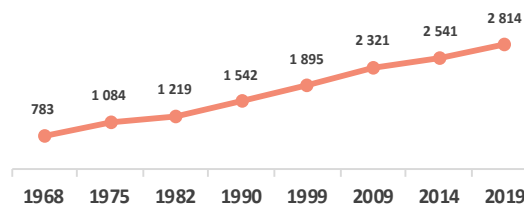


Un **taux de vacance** élevé est souvent caractéristique d'un enjeu de rénovation du parc de logement, peu adapté à la structure de la population et/ou aux standards actuels.

Les logements vacants sont à distinguer des résidences secondaires, comptabilisées à part.

À ce jour, en France, environ 3 millions de logements seraient inoccupés soit 8,2% selon l'INSEE en 2021.

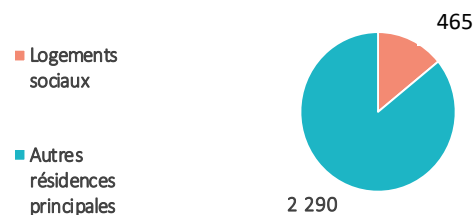
Évolution du nombre de logements de 1968 à 2019



Source : INSEE RGP 1968 - 2019

En 2019, le nombre de logements de la commune était de 2 814.

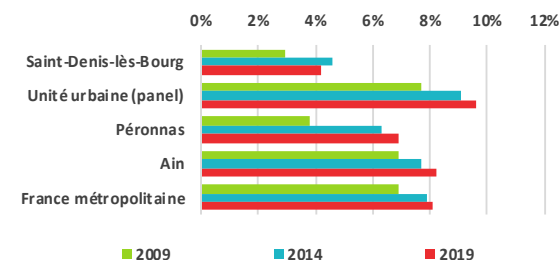
Part des logements sociaux parmi les résidences principales



Source : RPLS, 2020
Ville de Saint-Denis-lès-Bourg 2022

En 2020, le nombre de logements sociaux comptabilisés pour Saint-Denis-lès-Bourg était de 377, soit 14% des logements.

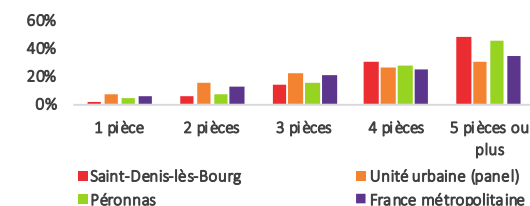
Taux de vacance*



Source : INSEE 2019

En 2019, Saint-Denis-lès-Bourg avait un taux de vacance de 4,2% contre 6,9% pour Péronnas.

Indicateur clé | Résidences principales* par nombre de pièces



Total maisons : 2 194 ; Total appartements : 588

Source : INSEE 2019

En 2019, 49% des logements de la commune avaient 5 pièces ou plus, contre 35% pour la France métropolitaine.

6.2 ANCIENNETÉ ET MODES D'OCCUPATION



Combien de temps les habitants résident-ils dans leur logement ?
Quelle part de propriétaires ? De locataires ?

LA DÉFINITION



Hébergé à titre gratuit : personne résidant, à titre gracieux, chez une personne propriétaire ou locataire de son logement qui n'est pas membre de la même famille.

MÉTHODOLOGIE

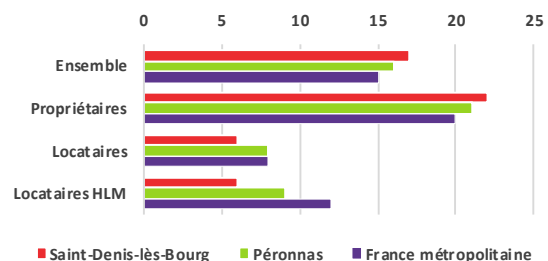


Les prédictions de loyers sont calculées à partir des estimations basées sur les données d'annonces parues sur leboncoin, Seloger et pap.fr en 2015-19.

Elles sont réalisées à différentes échelles géographiques :

- à l'échelle communale, pour les communes comptant des annonces de location en quantité suffisante pour établir une estimation
- à l'échelle intercommunale (EPCI)
- à l'échelle d'une maille géographique, c'est à dire une maille constituée d'une ou plusieurs communes dont les loyers sont homogènes. Ces mailles sont construites à partir de plusieurs variables qui caractérisent les logements et les locataires.

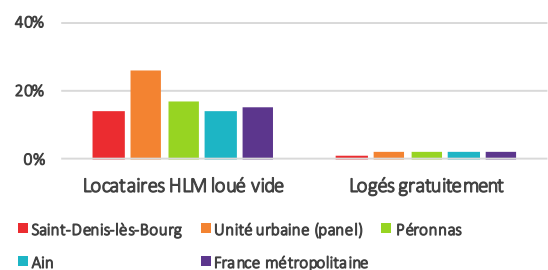
Ancienneté moyenne d'emménagement (en années)



Source : INSEE 2019

En 2019, les habitants de la commune résidaient dans leur logement actuel depuis en moyenne 17 ans, contre 16 pour Péronnas.

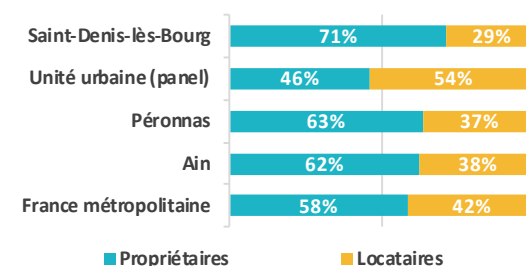
Locataires HLM* et hébergés à titre gratuit



Source : INSEE 2019

En 2019, 1% des ménages de la commune étaient hébergés à titre gratuit chez des tiers qui n'étaient pas membres de leur famille.

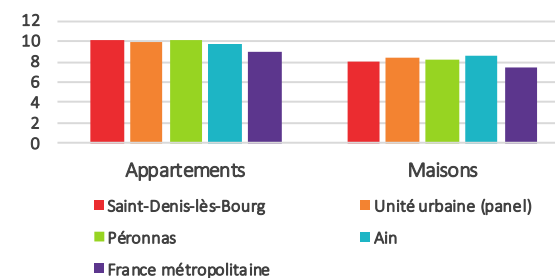
Indicateur clé | Résidences principales par mode d'occupation



Source : INSEE 2019

En 2019, 71% des habitants étaient propriétaires de leur logement pour Saint-Denis-lès-Bourg, contre 58% pour la France métropolitaine.

Prix de location au m² sur la période 2015-2019



Échelle de prédiction : commune (appart.) - maille (maisons)
Source : Estimations UMR 1041 CESAER (AgroSup Dijon-INRAE)

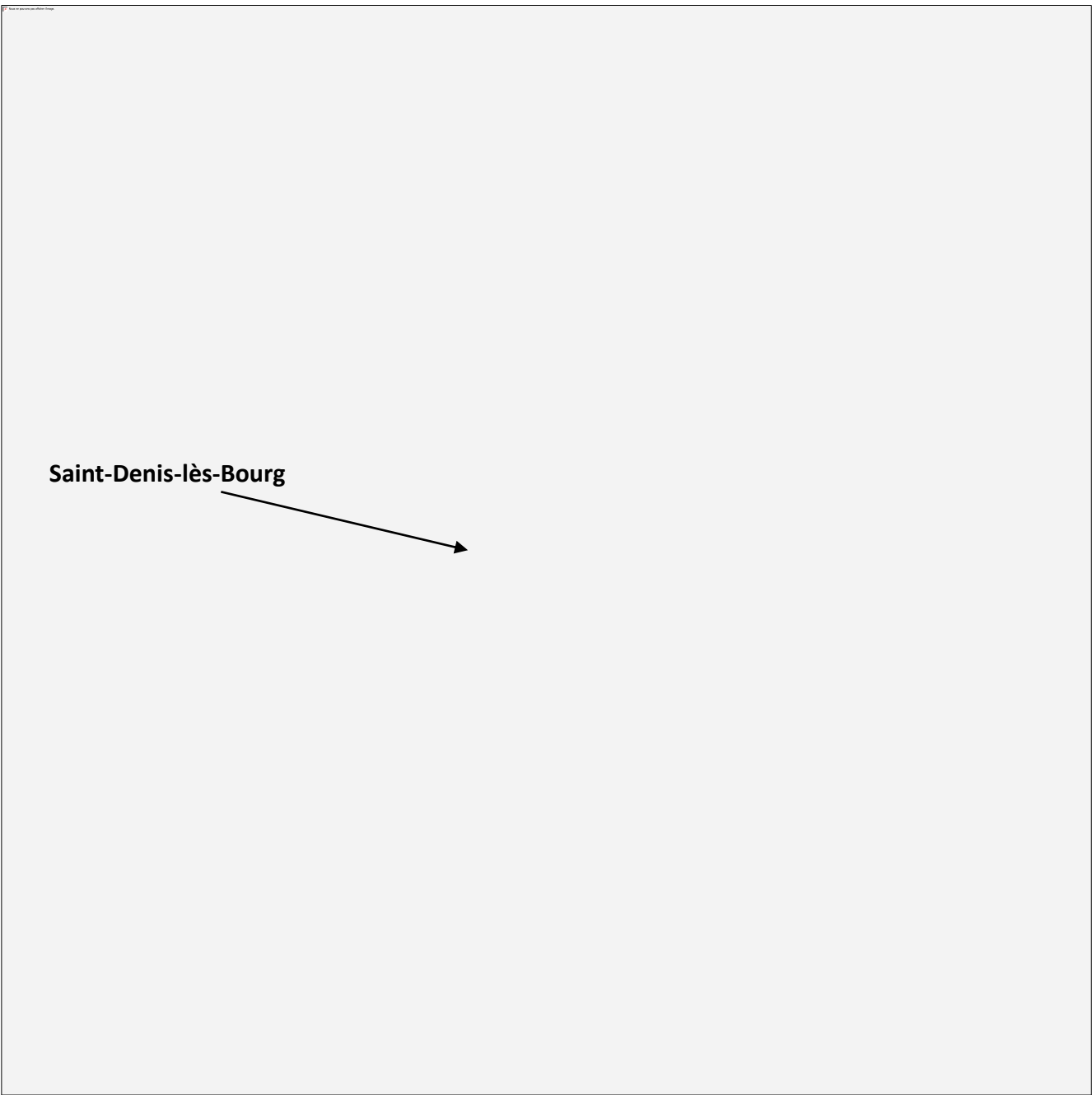
Sur la période 2015-2019, le loyer moyen au m² pour Saint-Denis-lès-Bourg était de 10€ pour les appartements, contre 8€ pour les maisons.



CA du Bassin de Bourg-en-B.

Quelle est la part des propriétaires de leur résidence principale ?

Saint-Denis-lès-Bourg



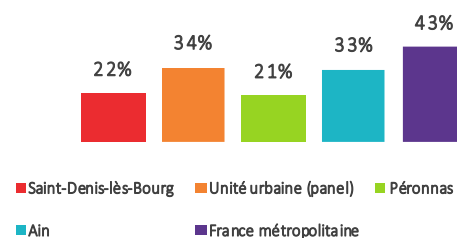
Source : INSEE 2019

6.3 CONFORT, VÉTUSTÉ ET ÉQUIPEMENTS DES LOGEMENTS



Le parc de logements est-il récent ? Y a-t-il des logements potentiellement vétustes dans le territoire ? Les locaux sont-ils mieux équipés qu'ailleurs ?

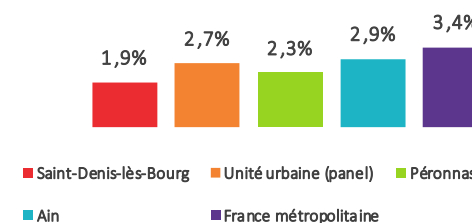
Résidences principales* construites avant 1971



Source : INSEE 2019

En 2019, 22% des résidences principales avaient été construites avant 1971, contre 43% pour la France métropolitaine.

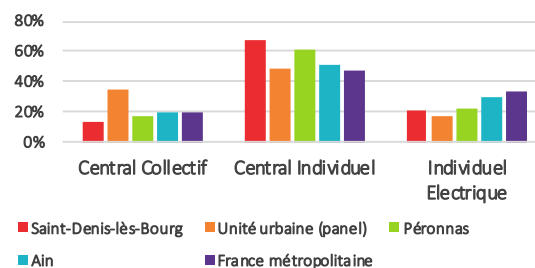
Résidences principales* ne disposant pas d'une douche ou d'une baignoire



Source : INSEE 2019

En 2019, 1,9% des résidences principales de la commune n'étaient équipées ni d'une baignoire, ni d'une douche, contre 2,9% pour l'Ain.

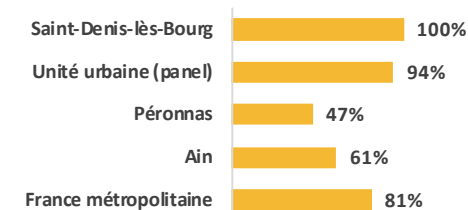
Mode de chauffage employé



Source : INSEE 2019

En 2019, 67% des résidences principales de la commune étaient équipées en chauffage central individuel.

Part des locaux raccordables à la fibre (FttH)* au 01/06/2022



Source : ARCEP, juin 2022

En janvier 2022, 100% des locaux de la commune étaient raccordables à la fibre, contre 81% pour la France métropolitaine.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Risques de logements vétustes

- = Part élevée de logements construits avant 1970 (soit avant la première réglementation énergétique)
- + Part élevée de logements non équipés d'une baignoire ou d'une douche
- + Part élevée de chauffage électrique



CA du Bassin de Bourg-en-B.

Quelle est la part des locaux raccordables à la fibre ?

Saint-Denis-lès-Bourg

Source : ARCEP 2021

6.4 LE LOGEMENT SOCIAL



Quelle part du parc de logements sociaux ? Quelle typologie de ce parc social ?

LES DONNÉES SUR LE PARC LOCATIF SOCIAL



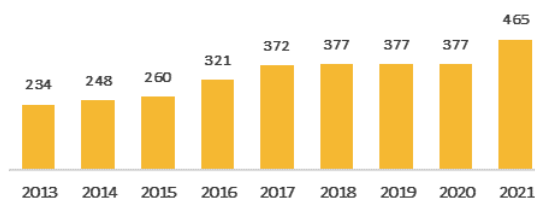
Quand ? Des données actualisées chaque année

Qui ? Des données transmises par les bailleurs sociaux au ministère chargé du Logement. C'est une obligation qu'ont les bailleurs sociaux de transmettre des informations sur leur patrimoine annuellement au ministère chargé du Logement

Quoi ? Des données sur la typologie (surface, date de construction...) du parc de logement mais aussi sur le type de financement et de conventionnement de ces logements

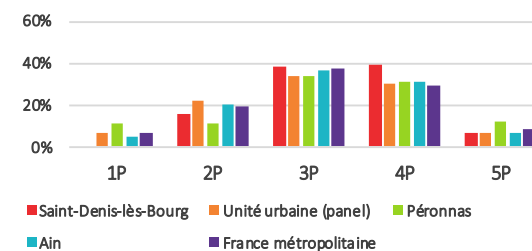
A noter que les logements foyers, les foyers de travailleurs et les résidences sociales ne sont pas prises en compte dans ce répertoire. De même, le Ministère exige que les « logements que les bailleurs sociaux gèrent sans détenir de droit réel immobilier ou sans en avoir l'usufruit » doivent être exclus du répertoire.

Evolution du nombre de logements sociaux*



Source : RPLS 2020 et Ville de Saint-Denis-lès-Bourg 2022

Logements sociaux par nombre de pièces



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2020

En 2020, Saint-Denis-lès-Bourg totalise 39% de 3 pièces au sein de son parc social, contre 34% pour Péronnas.

Indicateurs clés - Taux de logements sociaux*, taux de vacance, date moyenne de construction, loyer moyen, DPE* énergie D, E, F ou G (énergivore)

	Taux de logements sociaux	Taux de vacance du parc social	Date moy. de construction	Loyer moyen au m ²	DPE énergie supérieur à D
Saint-Denis-lès-Bourg	14,1%	0,5%	2 009	5,9 €	23%
Unité urbaine (panel)	30,4%	4,5%	1 997	5,9 €	69%
Péronnas	20,9%	2,2%	1 993	5,9 €	67%
Ain	16,8%	3,4%	1 999	5,9 €	71%
France métropolitaine	15,8%	2,8%	1 991	5,5 €	56%

Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2020

En 2020, le taux de logement sociaux (correspondant au rapport entre le nombre de logements sociaux et le total des résidences principales) était de 14% pour Saint-Denis-lès-Bourg, contre 30% pour unité urbaine (panel).

6.5 DPE ET ÉMISSIONS DE CO2



Le territoire est-il fortement émetteur de CO2 ? Quel secteur est le plus générateur ? Les logements présents sont-ils « énergivores » ?

LE DPE



Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) est réalisé par un professionnel habilité et est obligatoire en cas de mise en location ou cession.

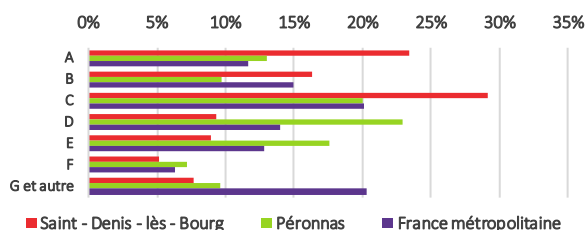
Le DPE renseigne sur la performance énergétique d'un logement ou d'un bâtiment, en évaluant :

- Sa consommation d'énergie
- Son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre

Le classement DPE d'un logement dans les catégories F ou G indique des déperditions de chaleur et donc une potentielle surchauffe du logement !

Pour lutter contre ce phénomène de précarité énergétique et réduire les gaz à effet de serre, la loi prévoit un encadrement pour la location de ces logements : le gel des loyers à compter d'août 2022 et l'interdiction à la location des logements de catégorie G dès 2025 et en 2028 pour ceux classés catégorie F

Diagnostics de Performance Energétique – Gaz à Effet de Serre

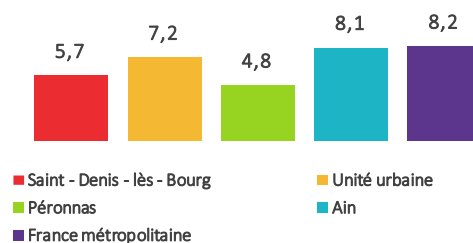


Nb de locaux évalués entre 2013 et 2020 : 0

Source : ADEME 2020

Parmi les locaux de la commune évalués entre 2013 et 2020, 23% étaient classés A en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

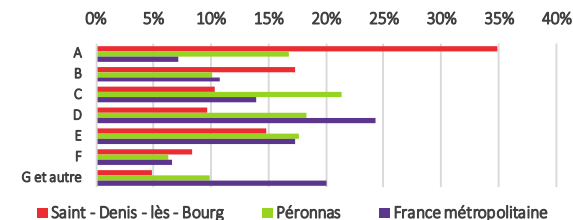
Emission de CO2 par habitant



Source : ADEME, 2016

En 2016, les émissions de CO2 par habitant sont de 5,7 tonnes, contre 8,2 pour la France métropolitaine.

Diagnostics de Performance Energétique - Energie

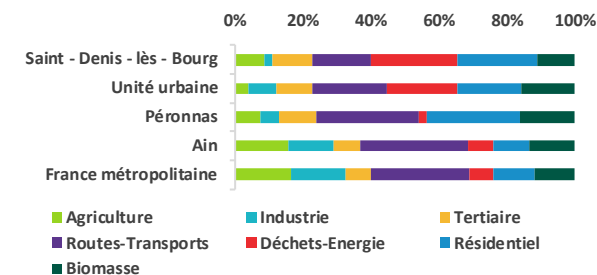


Nb de locaux évalués entre 2013 et 2020 : 29

Source : ADEME 2020

Parmi les locaux de la commune évalués entre 2013 et 2020, 5% étaient classés G ou autre en termes de performance énergétique.

Emissions de CO2 par type



Source : ADEME, 2016

En 2016, le secteur résidentiel représente 24% des émissions de CO2 pour Saint-Denis-lès-Bourg, alors que ce chiffre est de 28% pour Péronnas.



7. EMPLOI

7.1 Actifs et chômeurs

7.2 Les demandeurs d'emploi en fin de mois

7.3 Typologie d'emplois

7.4 Déplacements des actifs occupés

7.5 Focus égalité hommes-femmes

SYNTHÈSE – EMPLOI

Ce que disent les chiffres

- **Une insertion professionnelle à priori réussie** sur la commune de Saint-Denis-lès-Bourg
 - Un taux d'activité de 77%, supérieur à la moyenne nationale (74%)
 - **Un taux de chômage des 15-64 ans (8%) relativement faible**, notamment en comparaison avec les moyennes locales
 - Un nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) qui semble retrouver un niveau antérieur à la crise sanitaire
 - Des habitants occupant des emplois relativement stables avec **79% d'actifs en CDI ou titulaires de la fonction publique**
- Un bassin d'emploi situé majoritairement à l'extérieur de la commune
 - **77% des actifs travaillant dans une autre commune** que Saint-Denis-lès-Bourg : une situation caractéristique pour des communes limitrophes à de plus grandes villes
- **Des inégalités de genre dans le monde professionnel** marquées, de la même manière que sur les territoires de comparaison
 - Une part de diplômés de l'enseignement supérieur semblable : 31% des hommes et 32% des femmes
 - Des écarts de salaire importants entre les hommes et les femmes, similaires aux différences observées ailleurs
 - Un travail à temps partiel bien plus présent chez les femmes (27%) que chez les hommes (8%). Un questionnaire sur le choix de ce mode de travail, une situation choisie ou subie, en lien avec de potentielles difficultés de gardes d'enfants ?

Ce que disent les acteurs

- La présence d'**acteurs de l'emploi sur la ville** permettant un accompagnement facilité des habitants
 - Des permanences hebdomadaires du Point Info Emploi bien identifiées par la population et sollicitées par une part importante de demandeurs d'emplois, un axe à poursuivre et approfondir ?
 - L'organisation également de permanences de la **Mission Locale** au Pôle Pyramide mais un questionnaire sur la connaissance de cette structure par les jeunes de la ville, qui accueille des usagers sur un large périmètre géographique

Mobilité

Un bassin d'emploi situé à l'extérieur de la commune nécessitant donc une **capacité de mobilité accrue** chez les actifs de Saint-Denis-lès-Bourg : seulement 8% des ménages de la ville ne disposant pas de voitures contre 18% dans l'unité urbaine. La voiture étant par ailleurs le principal moyen de transport pour 88% des actifs occupés

Les enjeux identifiés :

- La poursuite des actions locales pour faciliter l'insertion professionnelle
- La réflexion sur les alternatives à la voiture pour faciliter les mobilités douces

7.1 ACTIFS ET CHÔMEURS



Quelle est la part d'actifs dans le territoire ? Qui sont les inactifs (retraités, étudiants, personnes au foyer...) ? Quel taux de chômage ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Pour l'INSEE, un « actif » peut être :

- **Occupé**, soit une personne en emploi ;
- **Non-occupé**, soit une personne en recherche d'emploi.

Et les « inactifs » sont des :

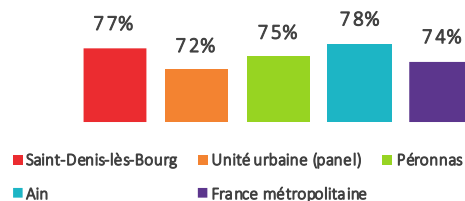
- = Jeunes de moins de 15 ans ;
- = Étudiants ;
- = Retraités ;
- = Hommes et femmes au foyer ;
- = Personnes en incapacité de travailler...

L'ENQUÊTE EMPLOI



Le **taux de chômage** varie entre l'enquête « emploi » de l'INSEE, menée en continu au niveau national, et le recensement de la population. La seconde source est mobilisée ici, car seule disponible à l'échelle locale.

Taux d'activité des 15-64 ans

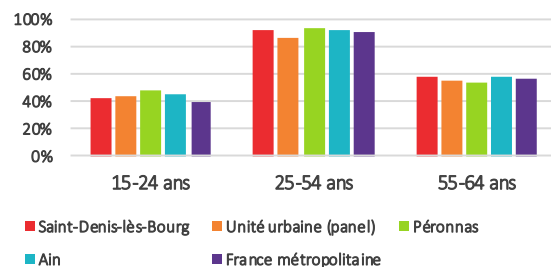


Nb d'actifs : 2 628

Source : INSEE 2019

En 2019, 77% des habitants de la commune de 15-64 ans étaient actifs, c'est-à-dire qu'ils étaient en emploi ou en recherche d'emploi.

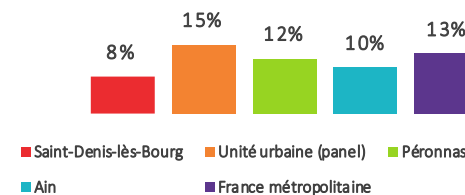
Taux d'activité par tranche d'âge



Source : INSEE 2019

En 2019, 43% des 15-24 ans de la commune étaient actifs, alors que ce chiffre était de 59% pour les 55-64 ans.

Indicateur clé | Taux de chômage* des 15-64 ans

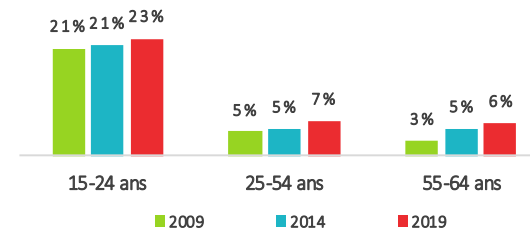


Nb de chômeurs au sens de l'INSEE : 215

Source : INSEE 2019

En 2019, le taux de chômage au sens de l'INSEE était de 8% pour Saint-Denis-lès-Bourg, contre 13% pour la France métropolitaine.

Taux de chômage* par tranche d'âge



Source : INSEE 2009-2019

En 2019, 23% des 15-24 ans de la commune étaient au chômage, contre 21% en 2009.

7.2 LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS



Combien y a-t-il de personnes inscrites à Pôle Emploi ? Quel est leur profil (âge, ancienneté d'inscription...)?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



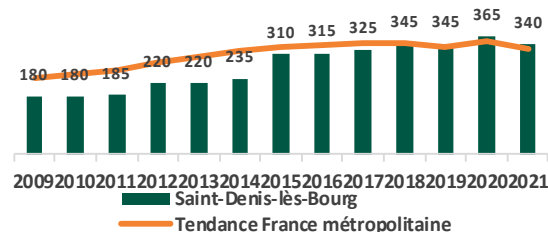
Chômeur = actif sans emploi selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE

- + Avantage : au plus proche de la réalité du territoire
- Inconvénient : des données plus anciennes (2018)

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

- + Avantage : des données récentes, en 2020 voire 2021 (commune > à 5000 hab. ou échelle zone d'emploi)
- Inconvénient : des données incomplètes (tous les actifs au chômage ne s'inscrivent pas à Pôle Emploi)

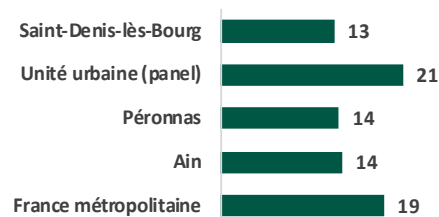
Evolution des DEFM de cat. ABC depuis 2009 – Série longue



Source : Pole emploi 2009-2021

En 2021, le nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie ABC de la commune était de 340.

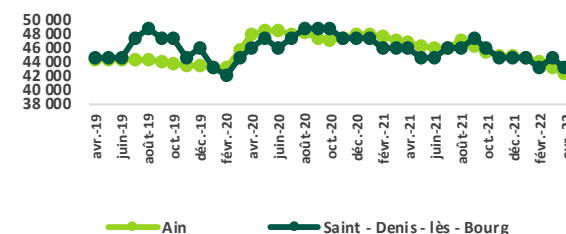
DEFM de cat. ABC* pour 100 actifs



Source : Pole emploi 2021

En 2021, il y avait pour Saint-Denis-lès-Bourg 13 DEFM de cat. ABC pour 100 actifs, contre 19 pour la France métropolitaine.

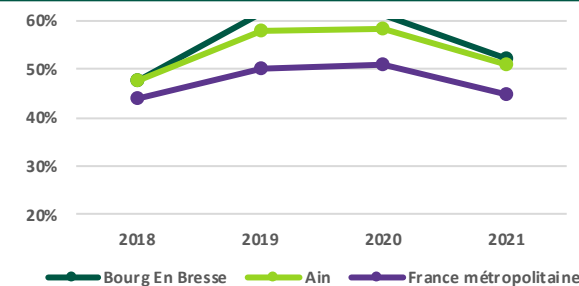
Evolution des DEFM de cat. ABC en 2019-2020 – Série courte



Source : Pole emploi 2022

En avril 2022, le nombre de DEFM de cat. ABC inscrits à Pôle emploi était de 330 à l'échelle de "Saint-Denis-lès-Bourg".

Part de projets de recrutement jugés difficiles par les entreprises du bassin d'emploi



Source : Pole emploi 2017-2021

En 2021, 52% des projets de recrutement ont été jugés difficiles dans le bassin d'emploi Bourg En Bresse contre 45% pour la France métropolitaine.



CA du Bassin de Bourg-en-B.

Quelle est la part de la population au chômage ?

Saint-Denis-lès-Bourg



Source : INSEE 2019

7.3 LES TYPOLOGIES D'EMPLOIS



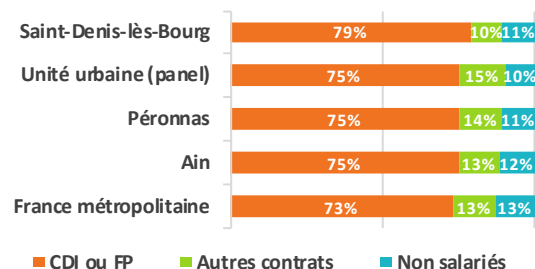
Quelle stabilité de l'emploi dans le territoire (part du salariat, CDI...) ? Les habitants peuvent-ils trouver un travail dans leur commune de résidence ? Pour quel type d'emploi ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



- Si le nombre d'actifs est supérieur au nombre d'emplois (indicateur supérieur à 1), le territoire a un caractère plutôt résidentiel
- Si le nombre d'emplois est supérieur au nombre d'actifs (indicateur inférieur à 1), le territoire est probablement une ville-centre ou accueille une grande administration/entreprise
- Si la différence entre actifs et emplois est élevée, les déplacements domicile-travail sont certainement nombreux

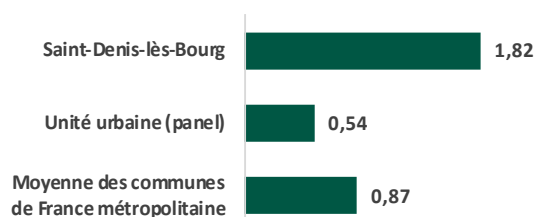
Actifs occupés par mode d'emploi



Source : INSEE 2019

En 2019, 79% des actifs occupés étaient en CDI ou titulaires de la fonction publique, c'est-à-dire occupaient un emploi stable.

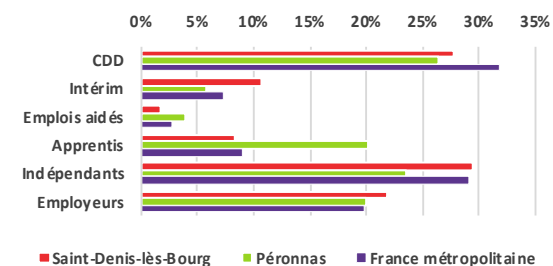
Nombre d'actifs occupés pour un emploi dans la commune de résidence



Source : INSEE 2019

En 2019, Saint-Denis-lès-Bourg enregistrait 1,82 actifs résidant dans le territoire pour un emploi présent.

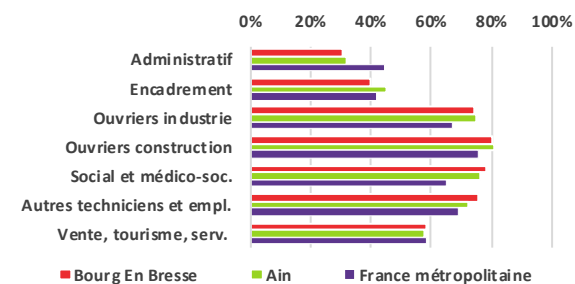
Répartition des autres modes d'emploi par type



Source : INSEE 2019

En 2019, les CDD représentaient 28% des modes d'emploi hors CDI ou fonction publique, contre 32% pour la France métropolitaine.

Les secteurs d'emploi en tension – Part de projets de recrutement jugés difficiles par fonction



Source : Pole emploi 2021

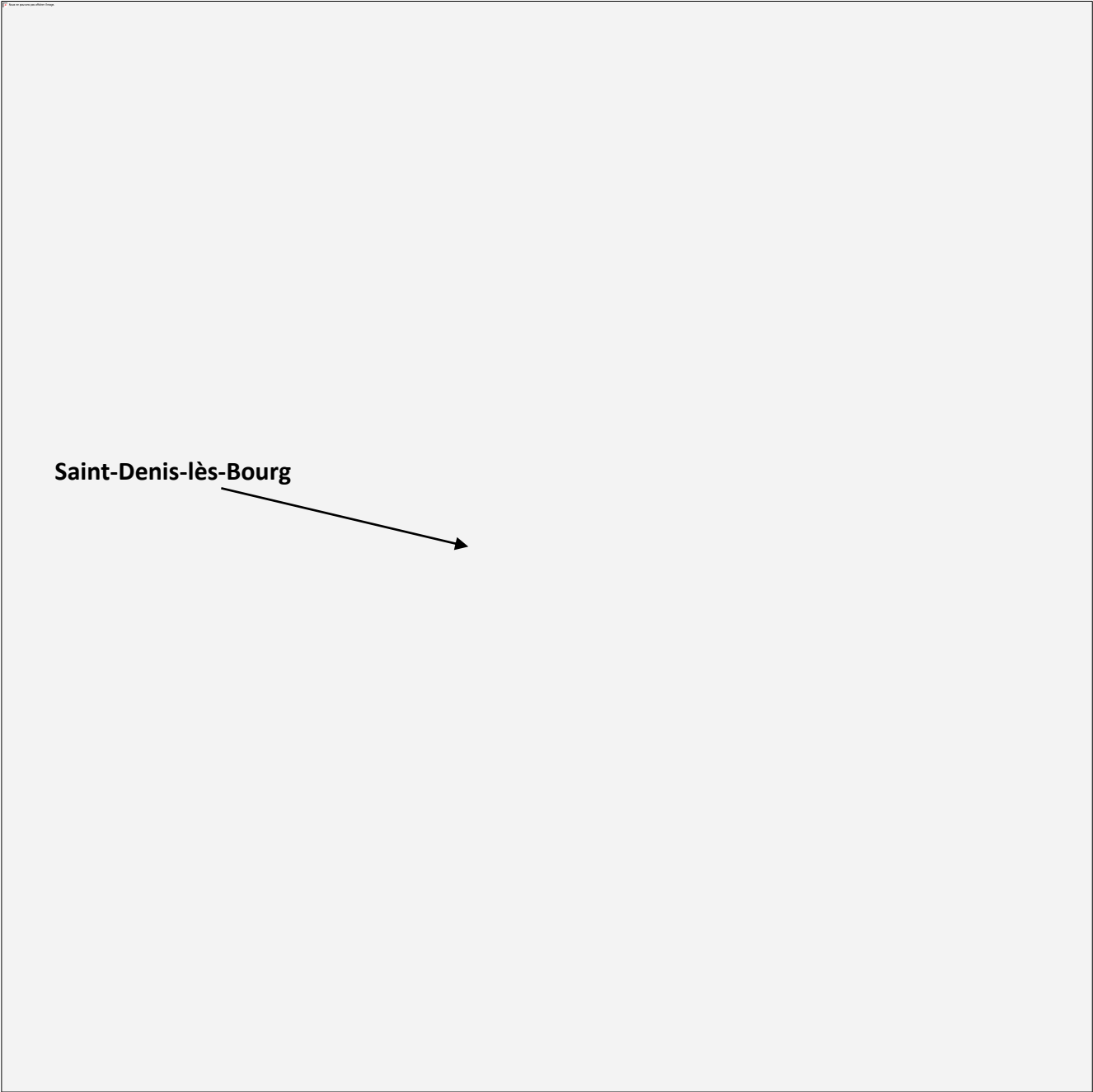
78% des recrutements du domaine du social et du médico-social sont jugés difficiles dans le bassin d'emploi contre 76% dans le département.



CA du Bassin de Bourg-en-B.

Quelle est la part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence ?

Saint-Denis-lès-Bourg



Source : INSEE 2019

7.4 DÉPLACEMENTS DES ACTIFS OCCUPÉS



Où les habitants travaillent-ils ?
Comment se rendent-ils sur leur lieu de travail ? (voiture, transports en commun...)

LA DÉFINITION



Navetteur : une personne en emploi travaillant en dehors de sa commune de résidence.

LE COÛT DES TRANSPORTS

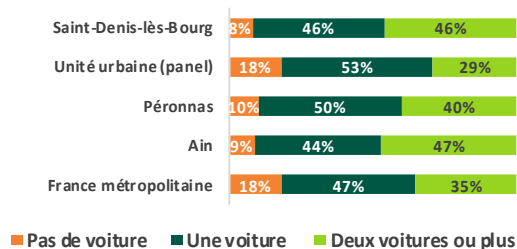


Les Français mettent en moyenne 1h10* par jour pour aller et revenir du travail. Ils consacrent également 19min pour aller faire leurs courses alimentaires, 17min pour des activités sportives et 13min pour réaliser des démarches administratives.

Selon Ipsos, ils dépensent en moyenne 204€ par mois pour se déplacer. Ces coûts grimpent dans les milieux périurbains et ruraux (autour de 223€) et ont un impact considérable sur le pouvoir d'achat des Français les plus modestes (au sein des foyers les plus fragiles, vivant avec moins de 1250€ net mensuel par mois, le coût individuel de la mobilité est de 150€ en moyenne).

*Enquête sur les mobilités du quotidien dans les régions françaises, Transdev et Ipsos, 2019

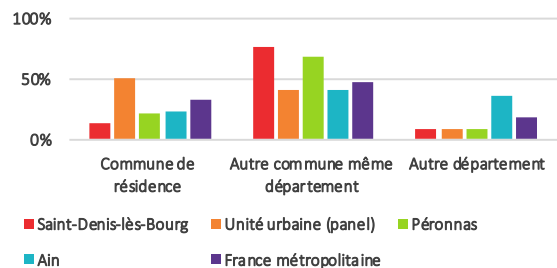
Taux d'équipement des ménages* en voiture



Source : INSEE 2019

En 2019, 46% des ménages de la commune avaient deux voitures ou plus, contre 40% pour Péronnas.

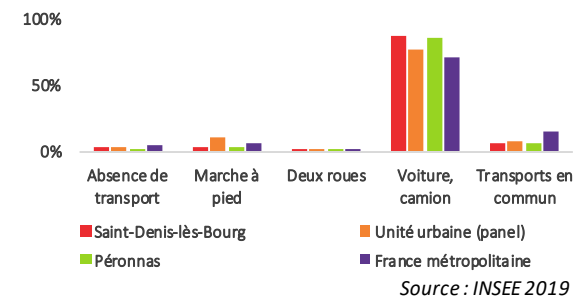
Lieu de travail des actifs occupés*



Source : INSEE 2019

En 2019, 9% des actifs de la commune travaillaient dans un autre département.

Moyen de transport des actifs occupés*



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des actifs se déplaçant en voiture était de 88% pour Saint-Denis-lès-Bourg contre 77% pour unité urbaine (panel).

Durée et distance médiane des flux domicile-travail des navetteurs*

	Saint-Denis-lès-Bourg		Péronnas	
	Durée (min)	(km)	Durée (min)	(km)
2008	15	5	15	5
2013	15	5	15	5
2018	15	5	15	5

Source : INSEE 2008-2018

En 2018, 50% des personnes travaillant en dehors de leur commune de résidence parcouraient plus de 5 km pour se rendre au travail contre 5 km en 2008.

7.5 FOCUS EGALITE HOMMES-FEMMES (1/2)



Y a-t-il un écart important entre le nombre d'hommes et de femmes ? Pourquoi ? Des inégalités économiques et sociales sont-elles présentes ?

INÉGALITÉS DE GENRE ET COLLECTIVITÉS LOCALES

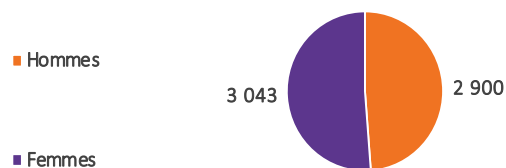


Les inégalités femmes/hommes concernent la sphère domestique (partage des tâches inégal) mais aussi l'accès à l'emploi, à l'éducation, le monde du travail, la politique...

Un chiffre est particulièrement parlant : avec un écart de salaire de 15%, les femmes travaillent « gratuitement » entre le 5 novembre à 16h47 et le 31 décembre minuit.

Certaines collectivités locales prennent le sujet de l'égalité femmes-hommes à bras le corps : désignation d'un élu/agent référent égalité femmes-hommes, formation du personnel et des élus sur l'égalité f-h et les stéréotypes, acquisition d'ouvrages sur l'égalité f-h par la médiathèque, mise en place des outils statistiques sur les recrutements, les avancements et promotions...

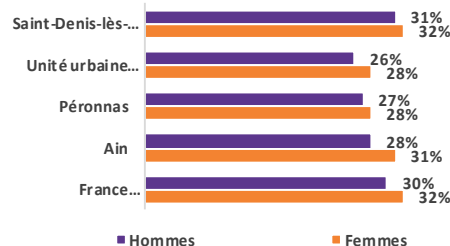
Population par sexe



Source : INSEE 2019

En 2019, Saint-Denis-lès-Bourg comptait 3 043 femmes pour 2 900 hommes.

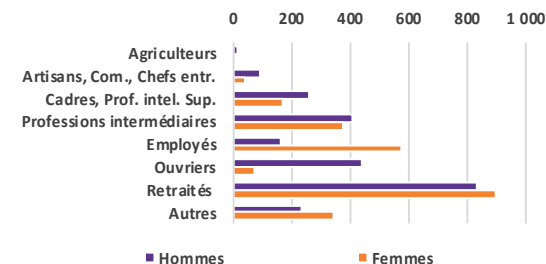
Diplômé(e)s de l'enseignement supérieur



Source : INSEE 2019

En 2019, 32% des femmes de la commune de 15 ans ou plus non-scolarisées étaient diplômées de l'enseignement supérieur contre 31% des hommes.

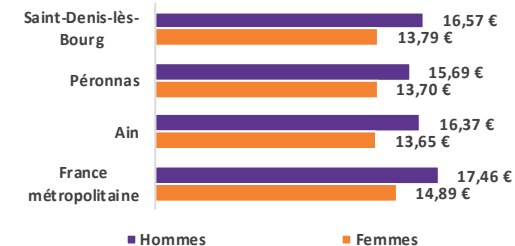
Indicateur clé | Population par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE 2019

En 2019, les femmes de la CSP "employés" de la commune représentaient 575 individus contre 160 pour les hommes.

Écarts de salaires (à l'heure)



Source : INSEE DADS 2020

En 2020, le salaire horaire moyen pour Saint-Denis-lès-Bourg était de 13,79€ pour les femmes, contre 16,57€ pour les hommes.

7.5 FOCUS EGALITE HOMMES-FEMMES (2/2)



Les inégalités d'emploi sont-elles fortement marquées (inactivité, temps partiel, emplois précaires...)?

LA DÉFINITION



Temps partiel = temps de travail inférieur à la durée légale (35H/sem)

- **Temps non complet** : temps de travail créé par délibération établie au regard des besoins de l'entreprise
- **Temps de travail subi / non choisi** : temps de travail subi faute d'emploi à temps complet

LE TEMPS PARTIEL SUBI

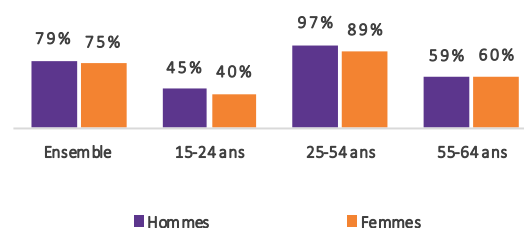


L'essor du travail à temps partiel (parfois subi) concerne surtout les femmes, puisque 80% de la population à temps partiel est féminine.* En France, ce sont 29% de femmes et 7% d'hommes qui occupent un emploi à temps partiel.

Les femmes qui travaillent dans le secteur tertiaire et/ou qui vivent en milieu rural sont les plus touchées.

*Insee, 2020

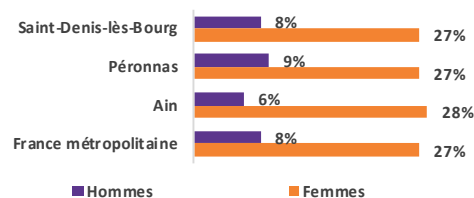
Taux d'activité par tranche d'âge



Source : INSEE 2019

En 2019, le taux d'activité des femmes de 55-64 ans était de 60%, contre 59% pour les hommes du même âge de la commune.

Le travail à temps partiel*

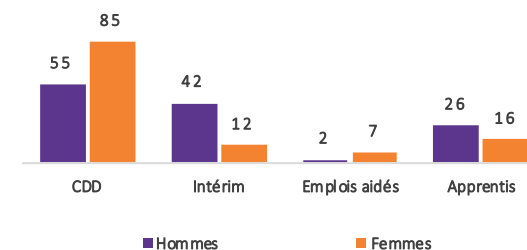


Nb total de femmes à temps partiel : 305

Source : INSEE 2019

En 2019, 27% des femmes salariées de la commune l'étaient à temps partiel, contre 27% pour la France métropolitaine.

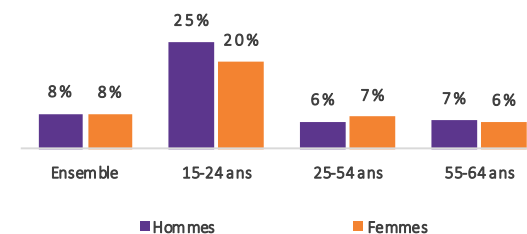
Les emplois précaires



Source : INSEE 2019

En 2019, Saint-Denis-lès-Bourg totalisait 12 femmes en intérim, contre 42 hommes avec ce même type d'emploi.

Taux de chômage* par tranche d'âge



Source : INSEE 2019

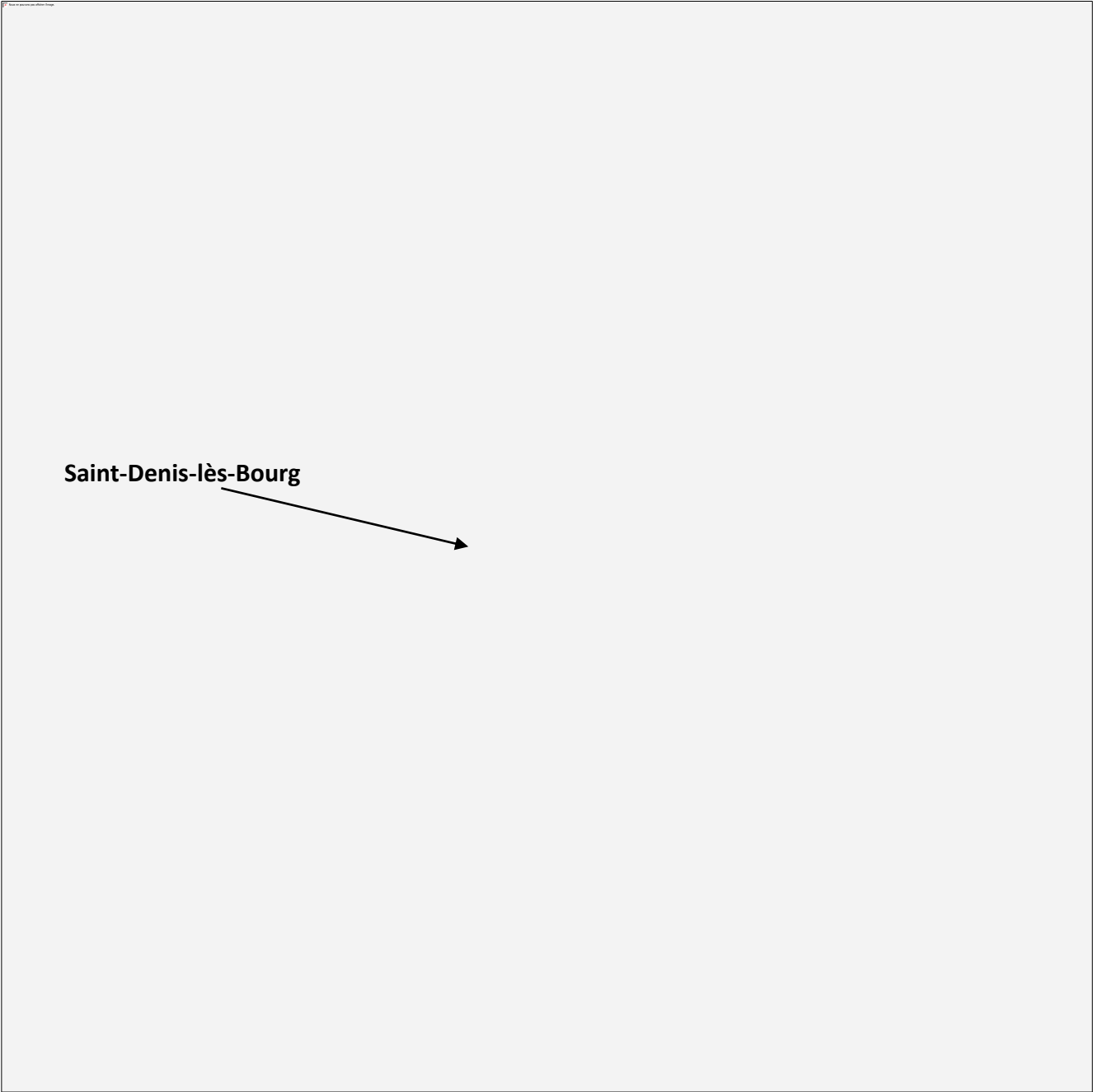
En 2019, le taux de chômage des femmes était de 8%, contre 8% pour les hommes de la commune.



CA du Bassin de Bourg-en-B.

Quelle est la part de femmes travaillant à temps partiel ?

Saint-Denis-lès-Bourg



Source : INSEE 2019



8. REVENUS ET PRÉCARITÉ

8.1 Revenus de la population

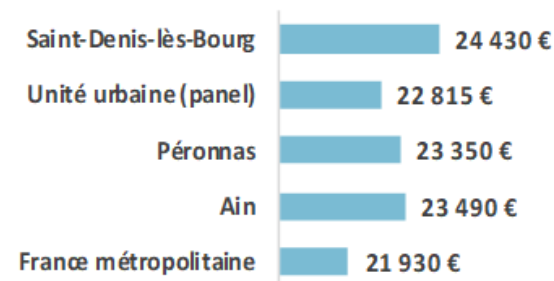
8.2 Fragilité socio-économique

SYNTHÈSE – REVENUS ET PRÉCARITÉ

Ce que disent les chiffres

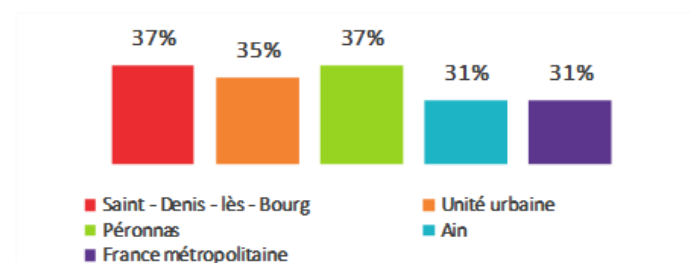
- À Saint-Denis-lès-Bourg, **des foyers relativement favorisés**
 - Un revenu médian de 24 430 € contre une moyenne de 22 815 € dans l'unité urbaine et de 21 930 € en France métropolitaine
 - Une part des foyers fiscaux imposés de 57% à Saint-Denis-lès-Bourg, contre 46% à l'échelle nationale
- Des **inégalités de revenus moins importantes** que dans le reste du département mais tout de même marquées : le revenu déclaré du foyer le moins riche des 10% les plus riches était 2,8 fois plus élevé que celui du foyer le plus riche des 10% les moins riches
- Une **part limitée de foyers en grande précarité** mais des situations toutefois existantes
 - 10% de la population percevant un revenu annuel de 14 180€
 - 2,6% des ménages allocataires CAF au RSA à Saint-Denis-lès-Bourg contre 6,8% à l'échelle nationale, mais une population connaissant une légère augmentation entre 2019 et 2020, une évolution à suivre dans les années à venir
- A noter, la présence importante de **travailleurs pauvres** à Saint-Denis-lès-Bourg avec 37% de bénéficiaires de la prime d'activité parmi les allocataires de la CAF, dans des proportions similaires aux territoires de comparaison proches mais plus élevée que dans l'Ain (31%)

Le revenu médian*



Source : FiLoSoFi 2019 (revenu disponible)

Bénéficiaires de la prime d'activité*



Source : caf.data, 2020

SYNTHÈSE – REVENUS ET PRÉCARITÉ

Ce que disent les acteurs

- L'arrivée récente de **nouvelles populations** aux moyens plus limités et de nouveaux enjeux qui apparaissent notamment en lien avec la tarification dans les structures locales comme le centre de loisirs ou la cantine
 - En 2015, 15 enfants sous le seuil de pauvreté inscrits au centre de loisirs (source CAF) et, en raison de l'évolution de la population, une potentielle évolution vers davantage d'enfants dans cette situation
 - Au sein de l'école du Village, en lien avec le Pôle Pyramide, une **cantine** intégrant des produits de qualité mais un coût élevé (4,2 € par repas) et de potentiels renoncement à envisager pour des familles aux revenus moindres
- Une offre en matière d'**accès aux droits** très développée pour une commune de cette taille en lien avec la présence de centres sociaux sur la commune et notamment le Pôle Pyramide proposant une offre variée : info emploi, permanences de travailleurs sociaux, écrivains publics, groupe ressources RSA... Une augmentation des demandes observée sur les dernières années, potentiellement en lien avec des besoins d'accompagnement au numérique et une meilleure identification du lieu par la population

Numérique

- Des difficultés dans l'accès aux droits observées en lien avec la numérisation des procédures : pour y répondre, l'arrivée d'un conseiller numérique recruté par la commune pour mieux accompagner les habitants dans ces démarches
- Des cycles proposés par le Centre social à destination des seniors pour les former aux usages du numérique et leur permettre de gagner en autonomie

Les enjeux identifiés :

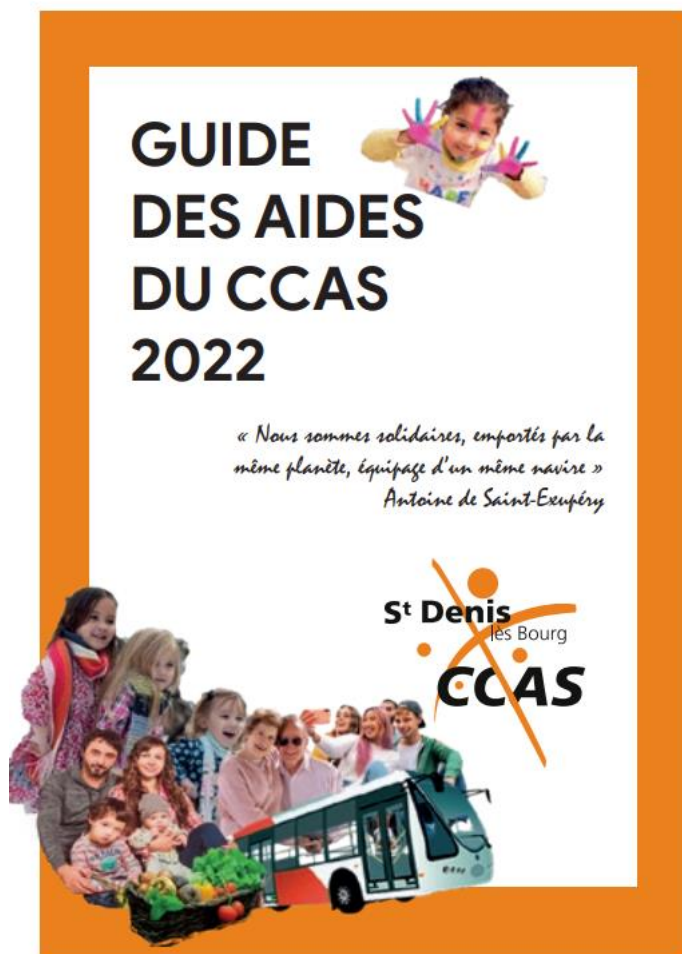
- L'identification des publics les plus fragiles, parfois difficiles à identifier au sein d'une population plus aisée
- La réflexion sur les tarifs de la cantine de l'école du Village
- La poursuite des actions visant à faciliter l'accès aux droits, en partenariat avec d'autres structures

FOCUS CCAS

- Un CCAS qui répond à ses **obligations légales et réglementaires** (inscrites au sein du Code de l'Action sociale et des Familles) :
 - Instruction des **demandes d'aide sociale** et transmission des dossiers, pour décision, à l'autorité compétente : constitution des dossiers d'aide sociale légale pour les personnes âgées et les personnes handicapées...
 - Réalisation d'une **analyse des besoins sociaux** en cours
- Au-delà des obligations légales, des **aides facultatives** diversifiées à destination de la population (sous conditions de ressources), mais une **révision des critères d'attribution** (avec la prise en compte du revenu fiscal de référence contre le quotient familial auparavant) ayant entraîné une diminution des bénéficiaires
 - Pour les **familles**, des bons vacances permettant notamment de financer les accueils au sein du centre de loisirs, la prise en charge du financement des activités de culture et de loisirs pour enfants et adultes. A noter, **une diminution** du nombre d'enfants bénéficiant de bons vacances en 2021, par rapport aux années 2019 et 2020
 - Pour la **jeunesse**, une participation au financement du BAFA, du permis de conduire et du cursus à l'étranger. Un nombre très limité de demandeurs pour ces aides, des **contreparties** trop importantes demandées ou une **méconnaissance** de l'existence de ces aides ?
 - Pour les **seniors**, une participation pour le portage de repas et, sans conditions de ressources, une rencontre festive pour les plus de 75 ans et, à l'approche des fêtes de fin d'année, le repas d'automne, le colis de Noël ou deux repas découverte à la MARPA. En 2021, sur près de 700 invitations envoyées, plus de 300 personnes n'ayant pas répondu, un questionnement sur **l'intérêt des seniors vis à vis de ces actions**. Un axe à travailler en favorisant **l'aller-vers** ?
 - Pour faciliter **l'accès au numérique**, le lancement d'une nouvelle aide en 2021 permettant la prise en charge à hauteur de 100 euros de l'achat de matériel informatique reconditionné. Aucune demande identifiée sur ce dispositif en mars 2022, malgré la présence de familles non propriétaires d'équipements sur la commune. La nécessité de **passer par des intermédiaires** (écoles, associations) pour se rapprocher des familles ?
 - Des participations également aux actions de mobilité durable : financement de tickets de transport en commun et de location de vélo classique ou à assistance électrique
 - Un **nombre limité de demandes d'aides financières**, se limitant à des factures de fluides
 - Pour **l'aide alimentaire**, un partenariat avec la banque alimentaire de l'Ain et la présence d'une épicerie solidaire. A noter, une légère diminution du nombre de bénéficiaires de la banque alimentaire en 2021

FOCUS CCAS

- Un questionnaire général sur **l'identification du CCAS** car, malgré la construction de nouveaux logements et l'arrivée de populations plus précaires, une stagnation du nombre de demandes au CCAS
- Des projets structurants envisagés pour le CCAS qui est propriétaire de terrains constructibles : vendre ces parcelles pour **construire sur un terrain communal des logements** (intergénérationnel ?) qui permettraient de financer en majorité les dépenses du CCAS



Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

Les enjeux identifiés :

- Les critères d'attribution des aides facultatives pour accompagner davantage de familles qui pourraient en avoir besoin
- La communication et l'identification du CCAS par la population
- Le travail avec des partenaires pour aller vers de nouveaux publics (seniors, familles ayant des besoins de matériel informatique...)
- Les projets en lien avec la vente de terrains constructibles et la réalisation de projets structurants sur la commune

8.1 REVENUS DE LA POPULATION



Quels sont les niveaux de revenus de la population ? Existe-il de fortes inégalités ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Rapport interdécile élevé = écarts de revenus élevés au sein de la population

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

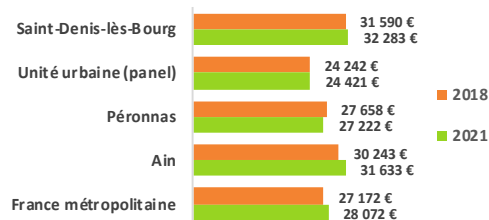


Il existe deux manières de calculer les revenus de la population :

- **Revenu moyen** = somme des revenus de l'ensemble des foyers fiscaux / total des foyers fiscaux
- **Revenu médian** = 50 % des foyers fiscaux perçoivent plus, 50 % des foyers perçoivent moins.

Le revenu médian est souvent plus proche de la réalité, de très hauts salaires pouvant tirer le revenu moyen vers le haut.

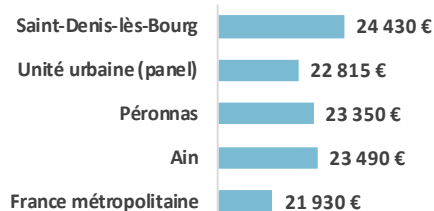
Revenu annuel moyen des foyers fiscaux



Source : DGFIP, revenus déclarés en 2021

En 2021, le revenu moyen déclaré était de 31 590€ par foyer fiscal pour Saint-Denis-lès-Bourg, contre 27 172€ pour la France métropolitaine.

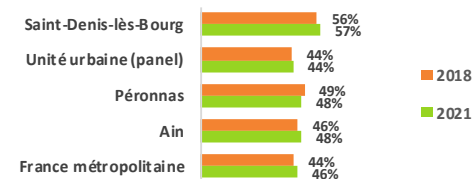
Le revenu médian*



Source : FiLoSoFi 2019 (revenu disponible)

En 2019, le revenu médian était de 24 430€ pour Saint-Denis-lès-Bourg, contre 23 350€ pour Péronnas.

Indicateur clé | La part des foyers fiscaux imposés

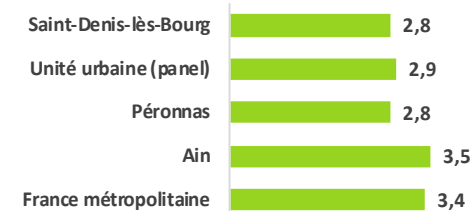


Nb de foyers fiscaux imposés : 1 930

Source : DGFIP, revenus déclarés en 2021

En 2021, la part des foyers fiscaux imposés était de 57% pour Saint-Denis-lès-Bourg, contre 46% pour la France métropolitaine.

Le rapport interdécile*



Source : FiLoSoFi 2019 (revenu disponible)

En 2019, le revenu déclaré du ménage le plus pauvre des 10% les plus riches de la commune était 2,8 fois plus élevé que celui du plus riche des 10% les moins riches.

8.2 FRAGILITÉ SOCIO ÉCONOMIQUE (1/2)



Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres sont-elles plus élevées qu'ailleurs ?
Quelle est la part des ménages les plus fragiles ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



- 1 Revenu au 1^{er} décile : 10 % des ménages touchent moins
- 2 Revenu au 9^{ème} décile : 90 % des ménages touchent moins

Le 5^{ème} décile correspond donc à la médiane : 50 % touchent moins et 50 % touchent plus.

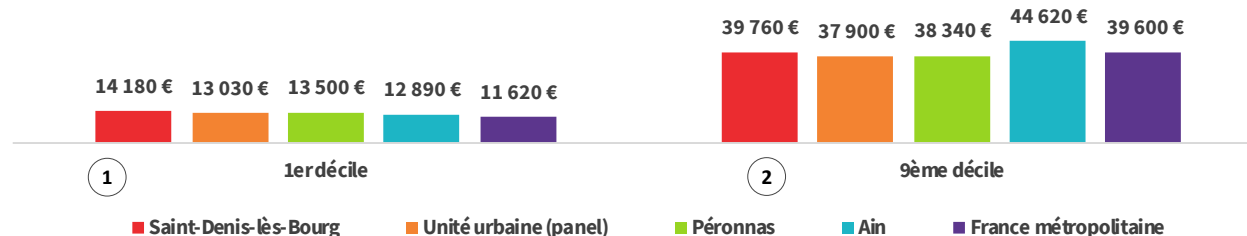
LE REVENU DE SOLIDARITÉ (RSA)



Le nombre de personnes dites au RSA a mécaniquement baissé depuis 2016 :

- Avant 2016 : **RSA = RSA socle** (plus de 25 ans avec de très faibles revenus et moins de 25 ans avec des enfants) + **RSA activité** (travailleurs pauvres) ;
- Depuis 2016 : **RSA = RSA socle uniquement**, le RSA activité ayant été remplacé par la Prime d'activité.

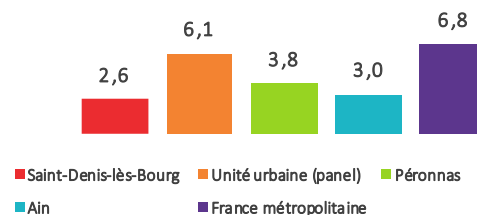
Le revenu au 1^{er} et au 9^{ème} décile*



Source : FiLoSoFi 2019 (revenu disponible)

En 2019, le plus riche des ménages des 10% les moins riches de la commune disposait d'un revenu annuel de 14 180€ contre 11 620€ pour la France métropolitaine.

Foyers allocataires CAF au RSA* pour 100 ménages

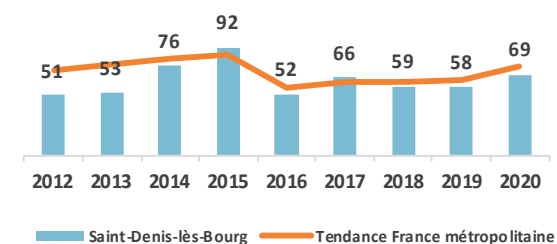


Nb de foyers allocataires CAF au RSA : 69

Source : caf.data, 2020

En 2020, il y avait pour Saint-Denis-lès-Bourg 2,6 foyers au RSA pour 100 ménages, contre 6,1 pour unité urbaine (panel).

Évolution des foyers allocataires CAF* au RSA



Source : caf.data 2012-2020

En 2020, on totalisait 69 foyers CAF allocataires du RSA pour Saint-Denis-lès-Bourg contre 52 en 2016.

8.2 FRAGILITÉ SOCIO ÉCONOMIQUE (2/2)



Quelle proportion des bénéficiaires de la prime d'activité (travailleurs pauvres) ? Les habitants en situation de précarité sont-ils en augmentation ?

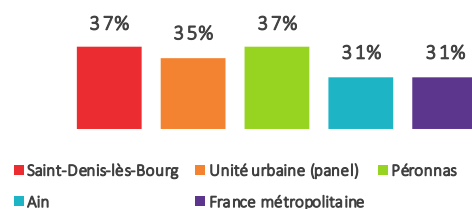
LE NON RECOURS AUX DROITS

Selon une enquête de la plateforme « Mes allocs » réalisée en janvier 2022, ce sont au moins 10 milliards d'euros d'aides sociales qui ne seraient pas réclamées par leurs potentiels bénéficiaires chaque année en France.

Il existe des variations importantes de ce taux de non-recours aux droits selon le type de prestations auxquelles les usagers pourraient prétendre mais aussi selon l'origine géographique des ayants-droits potentiels.

Pour le RSA, le taux de non-recours à l'échelle nationale est estimé à 35% des potentiels bénéficiaires et 53% pour la prime d'activité.

Bénéficiaires de la prime d'activité*

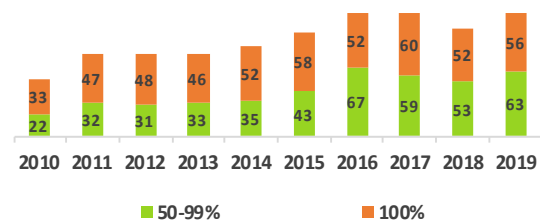


Nb de bénéficiaires de la prime d'activité : 349

Source : caf.data, 2020

En 2020, 37% des allocataires CAF de la commune bénéficiaient de la prime d'activité, contre 31% pour l'Ain.

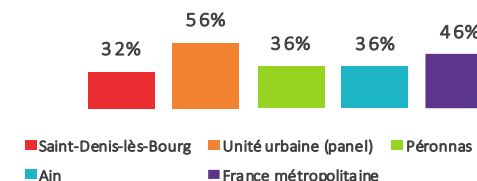
Foyers CAF* dont le revenu est constitué entre 50% et 100% de prestations sociales*



Source : caf.data 2010-2019

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF dont le revenu est composé entre 50 et 99% de prestations sociales est passé de 22 à 63.

Foyers CAF* percevant une aide pour le logement*

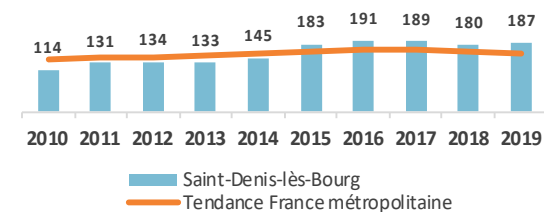


Nb de bénéficiaires aide pour le logement : 304

Source : caf.data, 2020

En 2020, 32% des foyers CAF bénéficiaient d'une aide pour le logement pour Saint-Denis-lès-Bourg.

Evolution des foyers CAF à bas revenu*



Source : caf.data 2010-2019

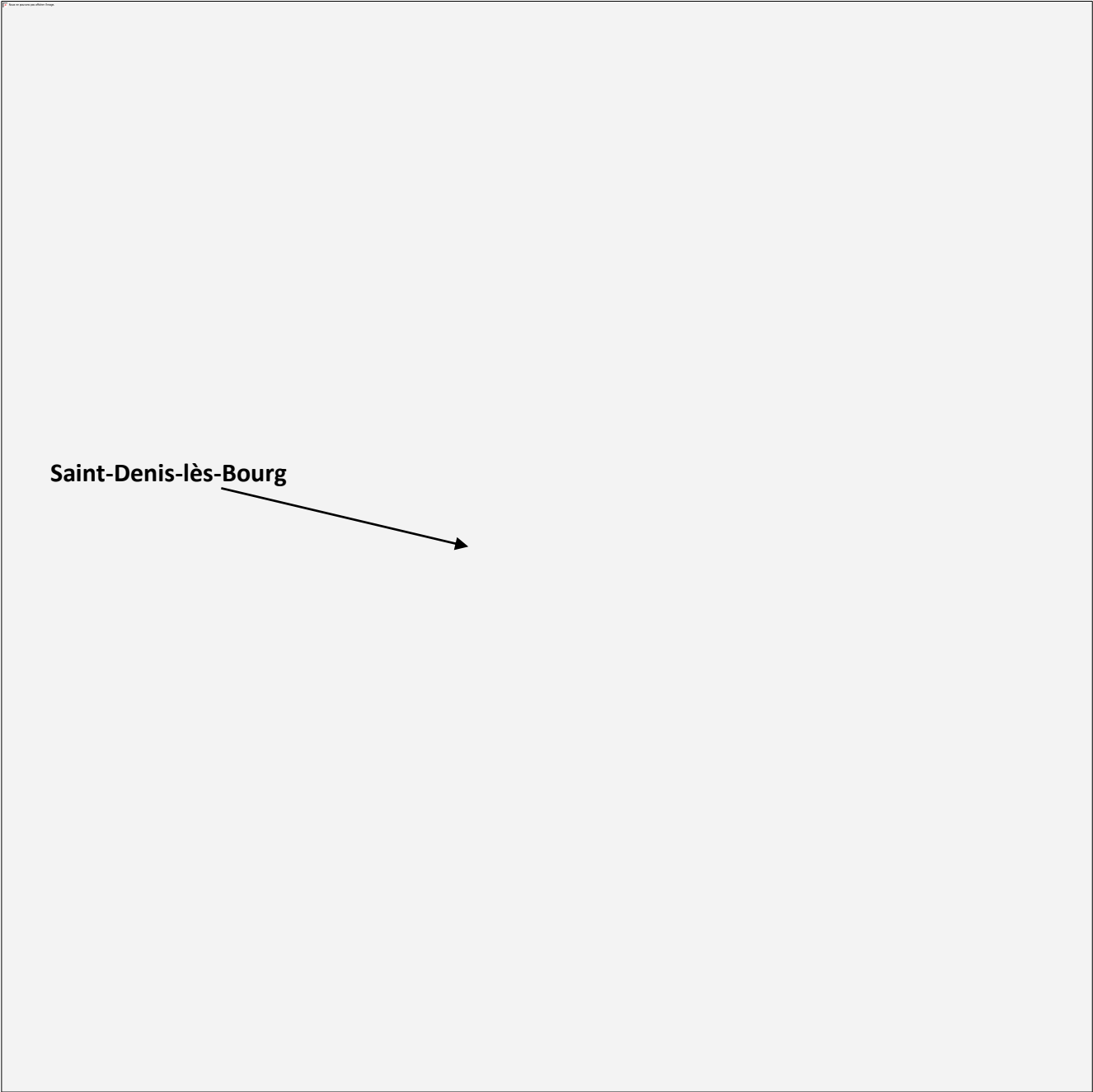
De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF à bas revenus est passé, pour Saint-Denis-lès-Bourg, de 114 à 187.



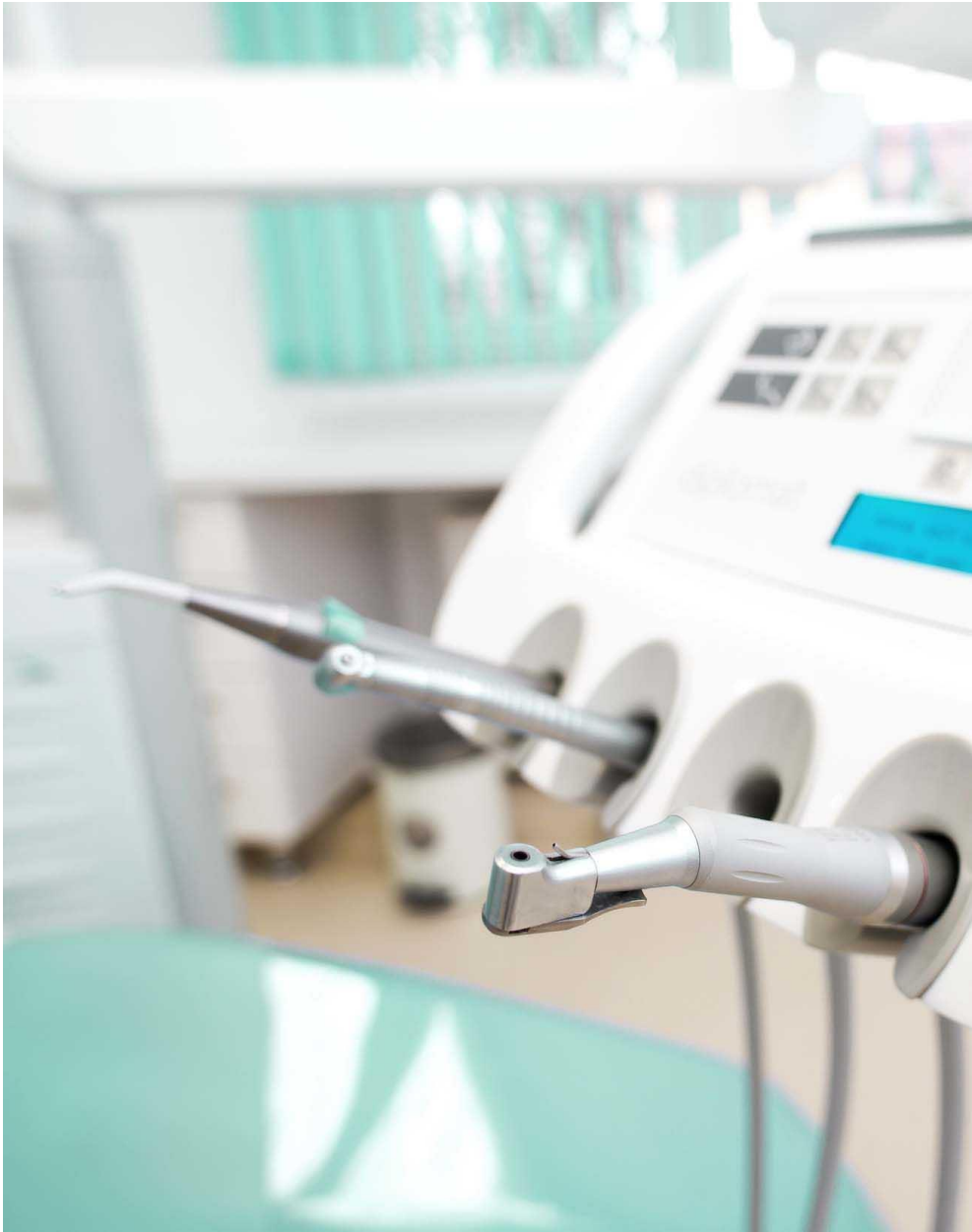
CA du Bassin de Bourg-en-B.

Quel est le revenu moyen des foyers fiscaux ?

Saint-Denis-lès-Bourg



Source : DGFIP 2020



9. SANTÉ ET HANDICAP

9.1 Accès aux droits et aux soins

9.2 Le handicap

SYNTHÈSE – SANTÉ ET HANDICAP

Ce que disent les chiffres

- Des habitants relativement **impliqués dans leur parcours de soin**
 - Seulement 4% de la population n'ayant pas déclaré de médecin traitant, contre 9 à 11% dans les territoires de comparaison
 - Toutefois, 45% des habitants de la commune n'ayant pas consulté de dentiste depuis deux ans : une part légèrement inférieure à la moyenne nationale mais demeurant très importante
- **Une part moindre de bénéficiaires de la CSS non-participative** qu'à l'échelle départementale ou nationale, en lien avec la présence d'une population plus favorisée (3,7% des assurés de la Sécurité sociale). Toutefois, une frange de la population en situation de précarité moins visible mais nécessitant un accompagnement particulier en termes d'accès aux droits
- Une **part de bénéficiaires des prestations liées au handicap connaissant une augmentation** depuis 2013 pouvant se justifier par un meilleur repérage des situations

Ce que disent les acteurs

- La présence d'un **pôle santé** rassemblant une variété de spécialités médicaux et paramédicaux et permettant de répondre à divers besoins, dans une logique de proximité
 - En parallèle, la proximité avec l'hôpital de Viriat permettant la prise en charge de situations graves et/ou plus complexes
- Des actions de **prévention en santé** organisées, notamment dans le cadre de la lutte contre le cancer
- Une mobilisation locale en faveur de la **sensibilisation au handicap** mais des actions à approfondir
 - Des actions de sensibilisation au handicap organisées par le passé au sein du centre de loisirs mais, en parallèle, des locaux pas toujours adaptés à la prise en charge d'enfants en situation de handicap, pouvant occasionner des difficultés
 - Une structure petite-enfance mobilisée pour le repérage des enfants présentant de potentiels troubles ou handicaps pour faciliter l'orientation vers des structures et professionnels spécialisés, mais des familles pas toujours prêtes à accepter cette situation et de potentiels dénis ralentissant la prise en charge
 - Des difficultés d'accessibilité à certaines structures municipales et la volonté de travailler à un meilleur accès pour tous dans les années à venir

Mobilité :

- Un travail au sein du conseil d'administration du CCAS sur la mobilité des personnes en situation de handicap notamment en réfléchissant à des mobilités nouvelles pour faciliter leur quotidien
- Des espaces publics pas toujours adaptés (trottoirs notamment) occasionnant des difficultés au quotidien pour des personnes en situation de handicap

Les enjeux identifiés :

- L'identification des potentiels bénéficiaires de droits en santé
- La poursuite des actions de prévention
- L'adaptation des structures municipales/publiques aux handicaps

9.1 ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS (1/2)



Certains des habitants renoncent-ils à consulter un professionnel de santé ? Quel (non)recours aux droits ?

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE (CSS)

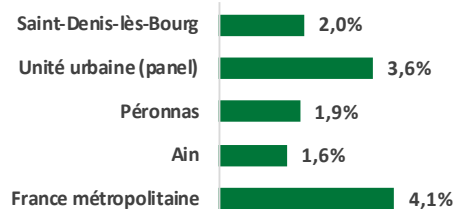


Depuis le 1er novembre 2019, la CMU-C et l'ACS ont fusionné pour devenir la CSS. Deux objectifs : renforcer et simplifier le système de couverture santé et protéger les bénéficiaires contre les dépassements d'honoraires.

La **CSS non-participative** permet aux bénéficiaires de bénéficier intégralement du tiers-payant lorsqu'ils se rendent chez un professionnel de santé : ils n'ont aucune avance à faire pour les frais de santé. Un ménage en bénéficie si son revenu annuel est inférieur à 9 203€ pour une personne seule en Métropole.

La **CSS participative** est dédiée aux bénéficiaires dont le revenu est légèrement au-dessus du plafond établi pour la CSS non-participative. Dans ce cas, l'assuré apportera une participation financière annuelle pour bénéficier de la CSS. Le montant de cette participation évolue à la hausse selon l'âge du bénéficiaire.

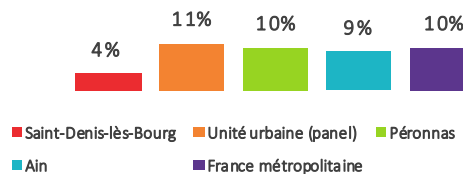
Bénéficiaires de la CSS participative



Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, les bénéficiaires de la CSS participative représentaient pour Saint-Denis-lès-Bourg 2,0% des assurés de la Sécurité sociale.

Les assurés du Régime général sans médecin traitant

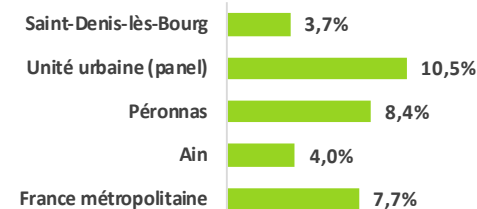


Nb d'assurés sans médecin traitant : 196

Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 4% des assurés du Régime général de la commune n'avaient pas de médecin traitant, contre 10% pour Péronnas.

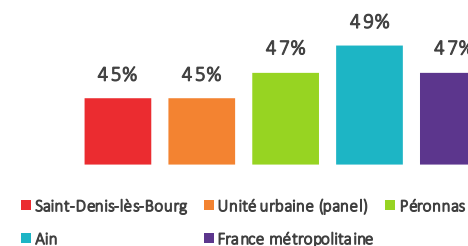
Bénéficiaires de la CSS non-participative



Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, les bénéficiaires de la CSS non-participative représentaient pour Saint-Denis-lès-Bourg 3,7% des assurés de la Sécurité sociale.

Les assurés du Régime général sans consultation dentaire depuis plus de 2 ans



Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 45% des assurés du Régime général de la commune n'étaient pas allés chez un dentiste depuis plus de deux ans.

9.1 ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS (2/2)



Y a-t-il beaucoup de personnes gravement malades ? L'offre médicale est-elle satisfaisante / suffisante ?

LA DÉFINITION



Parmi les « autres professions médicales », on trouve avant tout des infirmiers, des professionnels de la rééducation et aides-soignants mais aussi des psychologues, podologues, orthophonistes ...

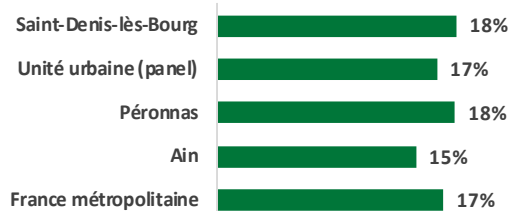
LA DÉFINITION



Une personne qui est en **Affection de Longue Durée (ALD)** présente une situation médicale dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite des traitements prolongés et parfois lourds. Par exemple, une insuffisance cardiaque grave, la maladie d'Alzheimer, un diabète de type 1 ou 2, des troubles bipolaires ou dépressifs persistants...

Les séniors sont davantage sujets aux Affections de Longue Durée. Un pourcentage de personnes en ALD élevé sur un territoire peut être lié à la part de séniors parmi les habitants.

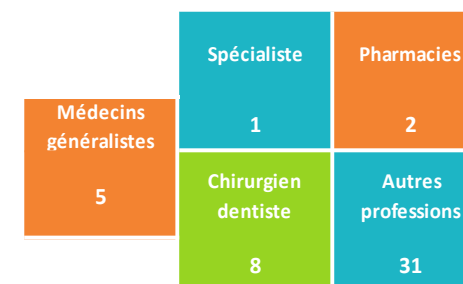
Indicateur clé | Les Affections de Longue Durée*



Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 18% des assurés du Régime général de la commune étaient en affection de longue durée, contre 17% pour la France métropolitaine.

Les professions médicales



Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, Saint-Denis-lès-Bourg totalisait 5 médecins généralistes.

Taux d'équipement en professionnels de santé pour 10 000 habitants

	Médecins généralistes	Spécialistes	Autres professions	Chirurgiens-dentistes
Saint-Denis-lès-Bourg	8,4	1,7	52,2	13,5
Unité urbaine (panel)	9,8	10,6	49,5	9,1
Péronnas	4,6	0,0	33,7	7,7
Ain	6,6	4,2	33,8	4,9
France métropolitaine	9,0	7,2	40,9	5,7

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, Saint-Denis-lès-Bourg avait 8,4 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 6,6 pour l'Ain.

9.2 LE HANDICAP



Combien d'habitants bénéficient d'aides liées au handicap ?
Comment expliquer les évolutions ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



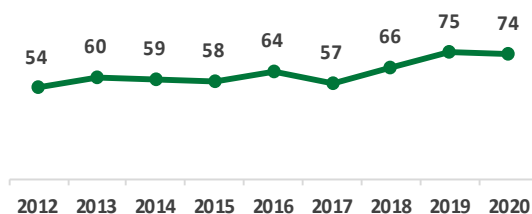
Un nombre de bénéficiaires de prestations handicap élevé ou en augmentation peut simplement être lié à un meilleur repérage de ces derniers. D'ailleurs, les taux de non-recours aux prestations handicap sont variables selon les territoires (équipements en termes de structures. d'accompagnement). Le taux de non-recours à l'AAEH est estimé à 85% et à 61% pour l'AAH selon la CAF et la DGFIP.

LE HANDICAP, ÇA CONCERNE QUI ?



Beaucoup plus de personnes qu'on ne le pense ! 12 millions de Français au total, soit 20% de la population et cela peut aller jusqu'à 40% de la population en prenant en compte les situations de handicap temporaires. D'autant plus qu'avec le vieillissement de la population ces chiffres sont en hausse : 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans en 2035.

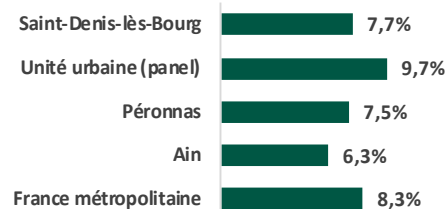
Les bénéficiaires de l'AAH*



Source : caf.data 2012-2020

De 2012 à 2020, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé de la commune est passé de 54 à 74.

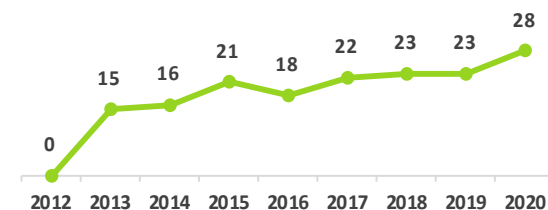
Part des allocataires CAF bénéficiaires de l'AAH*



Source : CAF 2020

En 2020, Saint-Denis-lès-Bourg totalisait 7,7% allocataires CAF bénéficiaires de l'AAH, contre 8,3% pour la France métropolitaine.

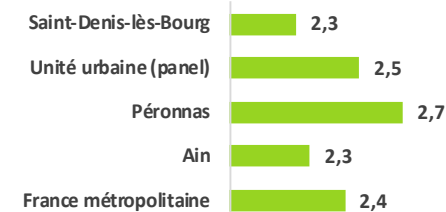
Les bénéficiaires de l'AAEH*



Source : caf.data 2012-2020

De 2012 à 2020, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Education Enfance Handicapée de la commune est passé de 0 à 28.

Nombre de bénéficiaires de l'AAEH* pour 100 enfants de moins de 20 ans



Source : CAF 2020

En 2020, Saint-Denis-lès-Bourg totalisait 2,3 bénéficiaires de l'AAEH pour 100 enfants de 0 à 19 ans, contre 2,4 pour la France métropolitaine.



10. VIE LOCALE

10.1 Les services de proximité

10.2 Les licenciés sportifs

10.3 Les associations (si disponible)

SYNTHÈSE – VIE LOCALE

Ce que disent les chiffres

- Une **part de licenciés sportifs** importante, notamment chez les plus jeunes
 - En 2018, 24,1% des habitants étaient licenciés sportifs, un taux supérieur à la moyenne nationale (21,6%) et aux moyennes des territoires de comparaison proches
 - Davantage d'hommes que de femmes licenciés sportifs sur la commune. Une tendance nationale s'observant à Saint-Denis-lès-Bourg également et s'expliquant par la nécessité d'adhérer à une fédération dans les sports à majorité masculine (football, rugby...), contrairement aux sports à majorité féminine (danse...).

Vivre avec le Covid

Des difficultés à remobiliser dans un contexte de crise sanitaire toujours présente et des populations ayant adopté de nouvelles habitudes, moins impliquées dans la vie locale. En parallèle des bénévoles, notamment les plus âgés, ne se remobilisant pas forcément, notamment par crainte de la maladie

Ce que disent les acteurs

- Une vie locale dynamique grâce à la présence d'un **tissu associatif riche** et de deux centres sociaux
 - Des associations existantes dans différents domaines et un travail collectif permettant de mobiliser la population malgré son évolution « *On est passé d'une vie sociale de village à quelque chose de différent, avec des attentes nouvelles* »*
 - Deux centres sociaux dont l'activité rayonne sur Saint-Denis-lès-Bourg : le pôle Pyramide situé au cœur de la ville et bien identifié par la population et Terres en Couleurs à Bourg-en-Bresse mais accueillant une part non négligeable de population sandénienne. Le travail entre les centres sociaux, un axe à travailler pour l'avenir ?
- La volonté de renforcer les réunions de quartier autour de projets structurants afin d'impliquer la population sur des projets locaux
- Une diminution observée du bénévolat au sein des associations, notamment des jeunes générations, à l'image de la situation nationale

Les enjeux identifiés :

- Le développement d'actions visant à renforcer la participation citoyenne
- Le renforcement du travail entre les centres sociaux
- L'adaptation des activités associatives à la diminution du nombre de bénévoles

10.1 LES SERVICES DE PROXIMITÉ



Les habitants ont-ils facilement accès aux commerces et services de proximité dont ils peuvent avoir besoin ? Le territoire a-t-il une fonction de centralité ?

L'ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES



En France, la majorité de la population vit à proximité d'un commerce alimentaire ou d'une pharmacie (3 consommateurs sur 4 résident à moins de 2km d'une boulangerie, et 65%* des montants dépensés en pharmacie ont lieu dans la commune de résidence).

Néanmoins, les différences sectorielles sont importantes. Les magasins de l'alimentaire non spécialisé et de l'habillement demeurent les plus éloignés des consommateurs : 1 habitant sur 3 a un accès limité à l'offre d'habillement.

Plus les habitants sont éloignés des pôles, moins les magasins sont accessibles. Par exemple, en périphérie des grands pôles urbains, 1 habitant sur 5 dispose d'un faible accès à une offre commerciale. En périphérie des moyens et petits pôles, c'est 1 personne sur 3 dont l'accès est limité.

*Insee Références, 2020

Les commerces et les services de proximité

Boulangerie	Boucherie charcuterie	Poissonnerie	Magasin alimentaire	Pharmacie	Equipements sportifs
1	1	0	2	2	13
Restaurant	Poste	Banque, caisse d'épargne	Librairie journaux	Station service	Equipements culturels
4	0	0	1	2	1

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

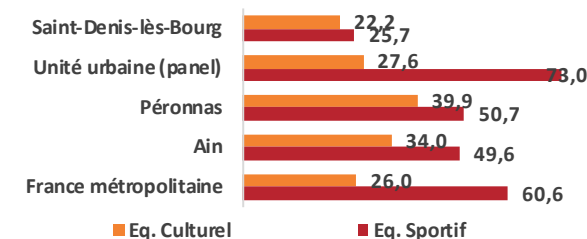
Taux d'équipement de différents services du quotidien (pour 10 000 hab.)

	Boulang-Pâtisseries	Magasins alim.	Banques, caisses d'épargne	Artisans du bât.
Saint-Denis-lès-Bourg	1,7	3,4	0,0	63,9
Unité urbaine (panel)	6,3	6,5	4,0	63,5
Péronnas	6,1	4,6	4,6	90,5
Ain	5,7	4,6	2,9	76,2
France métropolitaine	6,4	6,4	3,4	71,9

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, le nombre de boulangeries pour 1 000 habitants de la commune était de 1,7 contre 6,1 pour Péronnas.

Taux d'équipements culturels et sportifs (pour 10 000 hab.)



Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, le nombre d'équipements culturels de la commune pour 10 000 habitants était de 22,2, contre 39,9 pour Péronnas.

10.2 LES LICENCIÉS SPORTIFS



Y a-t-il plus de licenciés qu'ailleurs ? Quel est leur profil? (âge, sexe...)

LES LICENCIÉS SPORTIFS

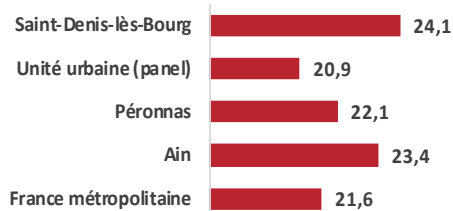


L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service du ministère de l'Éducation nationale.

Il produit différentes données sur les licenciés sportifs résidant dans le territoire, qui permettent d'en appréhender son dynamisme sportif.

Ces données sont bien entendu à mettre en perspective avec la pratique en amateur, dont il n'existe malheureusement pas de données à une échelle communale ou communautaire.

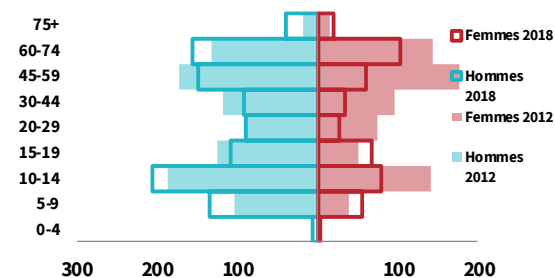
Licenciés sportifs* pour 100 habitants



Source : INJEP, 2018

En 2018, le nombre de licenciés sportifs de la commune pour 100 habitants était de 24,1, contre 22,1 pour Péronnas.

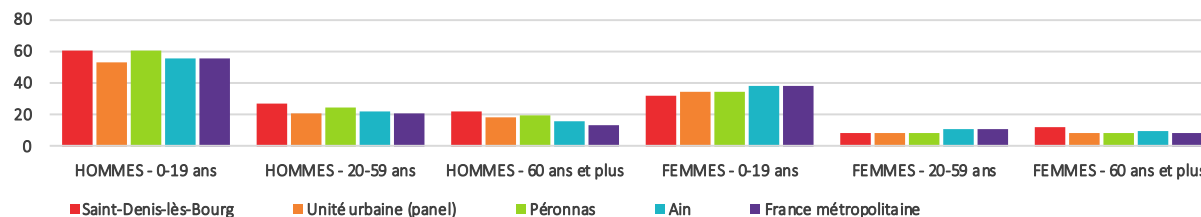
Pyramide des âges des licenciés sportifs en 2012 et 2018



Source : INJEP, 2012-2018

En 2018, il y avait pour Saint-Denis-lès-Bourg 56 filles licenciées de 5-9 ans, contre 39 en 2012.

Licenciés sportifs* pour 100 habitants par âges regroupés



Source : INJEP, 2018

En 2018, on comptait 60 licenciés sportifs pour 100 hommes de la commune de 0 à 19 ans, alors que ce chiffre était de 56 pour la France métropolitaine.

10.3 LES ASSOCIATIONS



Y a-t-il un fort dynamisme associatif ? Le tissu associatif est-il composé de structures historiquement implantées ou de jeunes associations ?

LE SECTEUR ASSOCIATIF EN QUELQUES CHIFFRES



En 2021, la France comptait 1,5 millions* d'associations, soit 65 200 associations créées sur une année.

Les associations françaises sont diverses et leurs objets sociaux le sont tout autant. 23% des associations concernent la culture, 16% le sport, 9% le social ou encore 5% la santé. Par exemple, on compte 14 853 associations d'anciens combattants ou 5 145 association sur le folklore ou 1 549 associations de billard et jeux de quilles !

Mais, les associations françaises, ce sont aussi 12,5 millions de bénévoles, 132 000 volontaires en service civique et 1 775 000 salariés dont 1 027 000 dans le secteur sanitaire et social (soit 9,2% des salariés du secteur privé).

**La France Associative en Mouvement, 19ème édition, Octobre 2021*

Associations pour 100 habitants



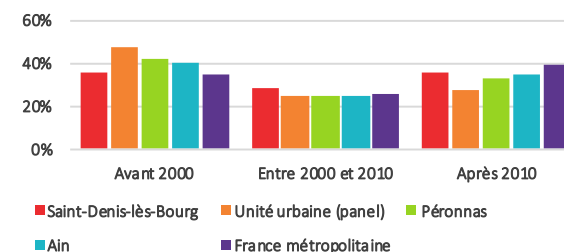
Nb d'associations enregistrées au RNA : 192

Source : Répertoire National des Associations, 1 Juill. 2022

Au 1er juillet 2022, Saint-Denis-lès-Bourg totalisait 3,2 associations pour 100 habitants, contre 2,6 pour la France métropolitaine.

A noter, le RNA répertorie des associations inactives ou ne bénéficiant pas directement à l'ensemble de la population. Aujourd'hui **63 associations** sont recensés sur la commune

Date de création des associations au 1^{er} juillet 2022



Source : Répertoire National des Associations, 1 Juill. 2022

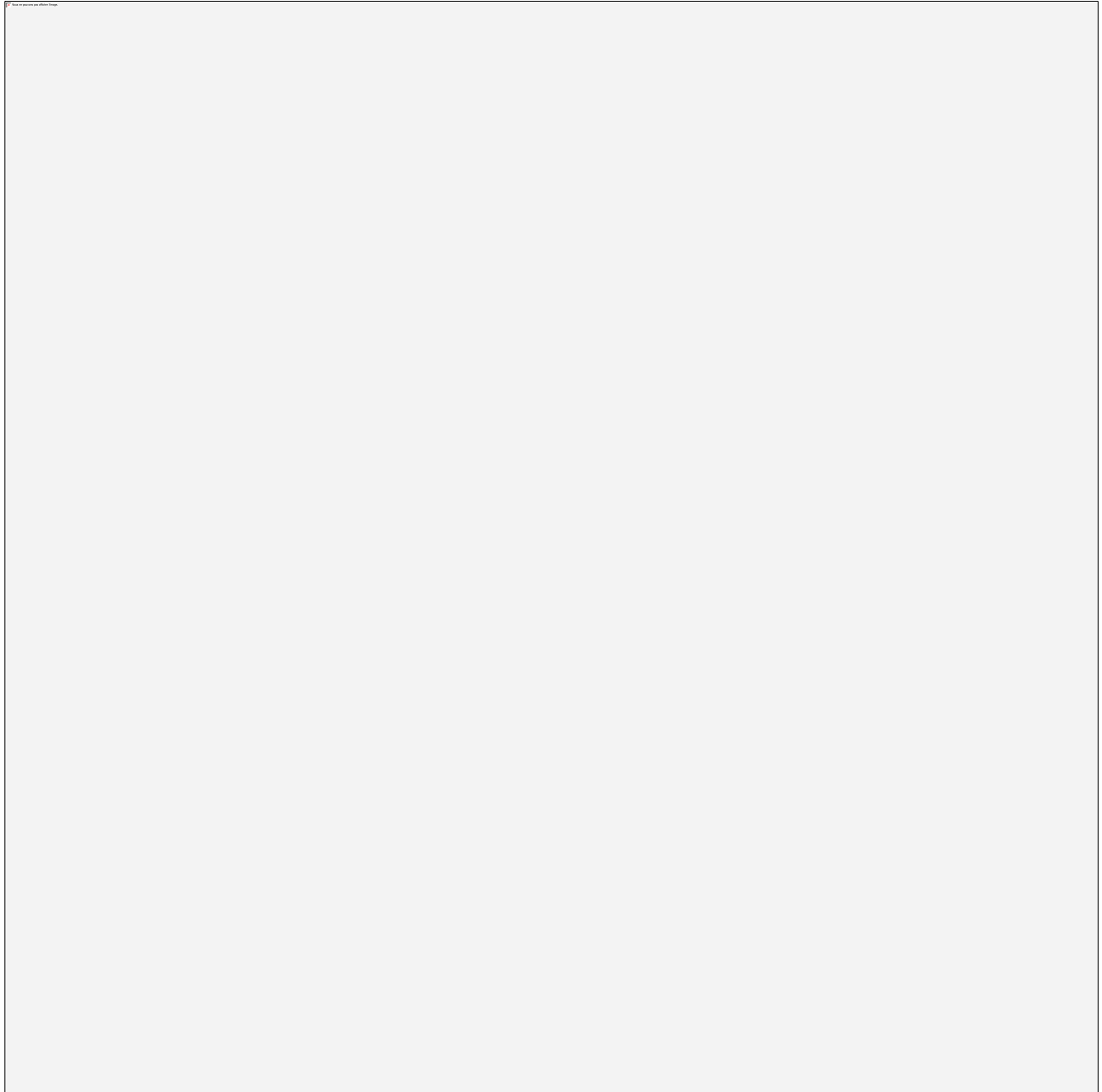
Au 1er juillet 2022, 36% des associations de la commune avaient été créées avant 2000, contre 47% pour unité urbaine (panel).



CA du Bassin de Bourg-en-B.

Quel est le nombre
d'associations pour 100
habitants ?

Source : RNA 2021



ANNEXES

-
- 1 Personnes auditionnées
-
- 2 Glossaire
-



PERSONNES RENCONTRÉES

- Monsieur Fauvet – Maire
- Madame Perreaut – 1^{ère} adjointe, chargée du projet communal et territorial
- Monsieur Rousseau – 6^{ème} adjoint, chargé de l'action sociale et Vice-président du CCAS
- Monsieur Cordier – Directeur de l'école du Village
- Monsieur Guillaumond – Directeur de l'école des Vavres
- Monsieur Gerbel – Président de l'ADMR de Saint-Denis-lès-Bourg
- Madame Burratto – Conseillère territoriale à la CAF de l'Ain
- Madame Herbretteau – Directrice du multi-accueil et du RPE
- Madame Gilliot – Directrice de la MARPA de Saint-Denis-lès-Bourg
- Monsieur Perdric – Directeur du Centre Social Pôle Pyramide
- Madame Ienco – Responsable seniors et accès aux droits – Pôle Pyramide
- Madame Martinand – Responsable enfance et loisirs – Pôle Pyramide
- Monsieur Trichard – Directeur du Centre Social Terres en couleurs

Les catégories socio-professionnelles



Agriculteurs exploitants

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise

Cadres, professions libérales et professions intellectuelles supérieures

Professionnels de santé libéraux, professionnels juridiques et techniques libéraux, cadres d'entreprises, cadres de la fonction publique...

Professions intermédiaires

Professions intermédiaires administratives, commerciales, de l'enseignement, de la santé et de la fonction publique, techniciens, contremaîtres...

Employés

Agents de service de la fonction publique, militaires, policiers, employés administratifs d'entreprise, employés de commerce...

Ouvriers

Ouvriers industriels, artisans, agricoles, chauffeurs...

Retraités

Autres personnes sans activité professionnelle

Élèves, étudiants, hommes/femmes au foyer

DÉMOGRAPHIE

Population municipale. Personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune, dans un logement ou une communauté (ex. gendarmerie), dans un établissement pénitentiaire, dans une habitation mobile, ou personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune.

Population comptée à part. Comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont une résidence sur le territoire de la commune (ex. étudiants, résidents en établissements sociaux et médico-sociaux, certaines personnes SDF rattachées à la commune...)

Population totale. Cumul de la population municipale et de la population comptée à part.

Solde naturel. Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Solde migratoire. Différence entre le nombre de personnes entrées et le nombre de personnes sorties du territoire.

Allocataire Caisse d'Allocations familiales (CAF). Les allocataires CAF sont des personnes qui perçoivent au moins une allocation de la part de la Caisse d'allocations familiales au vu de leur situation familiale et/ou monétaire.

Indice de jeunesse. Différence entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans et plus.

Population étrangère. Population qui n'est pas de nationalité française.

Population immigrée. Population, de nationalité française ou non, née étrangère à l'étranger et résidant en France.

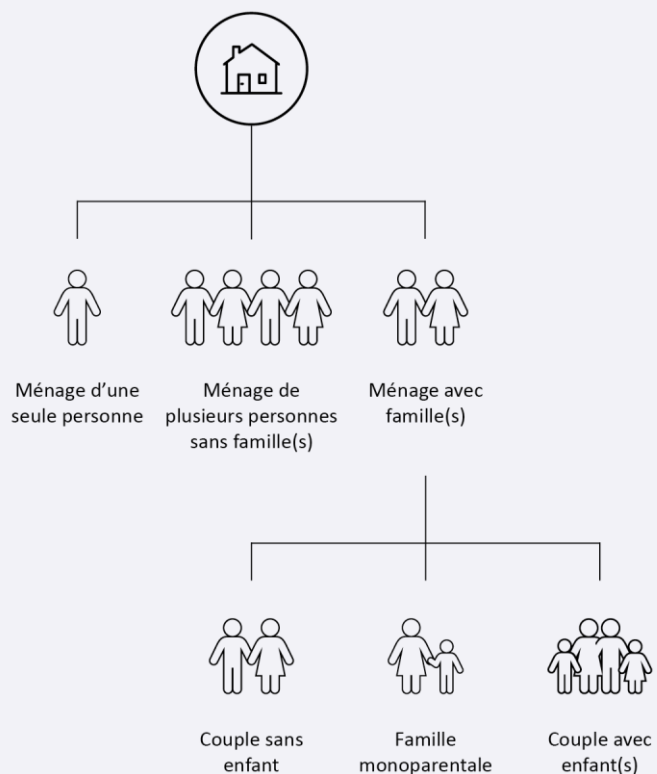
PETITE ENFANCE

Complément de libre choix du mode de garde (CMG). Aide financière versée par la CAF aux parents exerçant une activité professionnelle. Elle est destinée à financer partiellement les frais de garde (par un assistant maternel agréé) des enfants de moins de 6 ans.

Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE). Prestation permettant à un ou aux deux parents de cesser ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans.

Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Aide financière versée par la CAF, sous conditions de ressources, aux parents d'enfants de moins de 3 ans.

Les catégories de ménages



FAMILLES

Famille monoparentale. Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Famille. Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Ménage. De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

SENIORS

Contribution sociale généralisée (CSG). Impôt créé en 1991 pour participer au financement de la sécurité sociale.

Pension d'invalidité. Aide financière qui est attribuée par la Sécurité sociale à une personne qui a une capacité de travail réduite, en raison d'un accident ou d'une maladie d'origine non professionnelle et qui doit faire face à une perte de gain.



LOGEMENT ET IMMOBILIER

FTTH. Réseau de télécommunications physique qui permet notamment l'accès à internet à très haut débit.

Logements raccordables. Logements ou locaux à usage professionnel pour lesquels il existe une continuité optique entre le point de mutualisation et le point de branchement optique

Logement vacant. Logement inoccupé qui est soit proposé à la vente ou à la location, soit gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire.

Mutation. La mutation d'un bien immobilier désigne un changement de propriétaire. Le transfert du bien peut se faire à titre gratuit (ex. succession, donation) ou à titre onéreux dans le cas d'une vente classique.

HABITAT

Résidence principale. Habitation occupée de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes d'un même ménage.

Hébergé à titre gratuit. Situation d'une ou plusieurs personnes résidant, à titre gracieux, chez une autre personne propriétaire ou locataire de son logement.

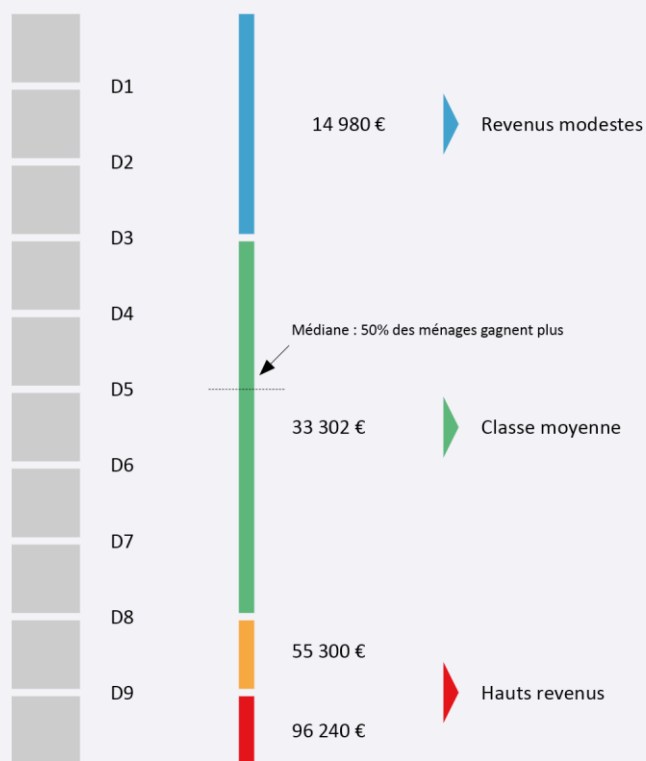
HLM loué vide. Un logement HLM est une habitation à loyer modéré au sein d'un immeuble construit avec l'aide de l'État et de diverses collectivités et affectée aux foyers qui ont de petits revenus. Un HLM loué vide est un logement non-meublé.

Logement social (ou HLM). Logement construit avec l'aide de l'État et qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Les loyers sont également réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales.

Taux de logements sociaux. Le taux légal de logements locatifs sociaux des communes situées en périmètre SRU est de 25% du parc des résidences principales, sauf pour les communes qui appartiennent à un périmètre SRU dont la situation et le fonctionnement du marché de l'habitat ne justifie pas un renforcement des obligations de production.

DPE. Voir thématique environnement

Revenu disponible moyen par tranche de niveau de vie



Source : INSEE, 2015

EMPLOI

Actif. Un actif est une personne qui est en capacité de travailler. Un actif occupé est une personne qui a un emploi. Ainsi, la **population active** regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Taux de chômage. Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir. En France il y a deux sources statistiques principales sur le chômage ;

- Chômeur = chômeur selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE
- Personne en recherche d'emploi = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

Travail à temps partiel. Mode de travail qui peut être mis en place à l'initiative de l'employeur ou du salarié, impliquant une durée de travail inférieure à la durée légale (35h).

REVENUS ET PRÉCARITÉ

Foyer à bas revenus. Un foyer est considéré à bas revenus par la CAF si son Revenu par Unité de Consommation (RUC) est inférieur à 60% du RUC médian.

Prestations sociales. Les prestations sociales (ou transferts sociaux) sont des transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques.

Prime d'activité. Aide financière venue remplacer le RSA activité et la prime pour l'emploi. Elle est attribuée en tant que complément pour les travailleurs aux revenus modérés.

Aide pour le logement. Aides délivrées par la CAF, constituées de l'Allocation de Logement Familiale (ALF), de l'Allocation de Logement Sociale (ALS), et de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Revenu de solidarité active (RSA). Aide financière versée par la CAF pour les personnes de 25 ans et plus (ou 18-25 ans parents isolés) destinée à assurer un niveau minimum de ressources.

Revenu médian et rapport interdécile. Les déciles sont les valeurs qui partagent les revenus de la population en dix parties égales (cf. schéma ci-contre). Le cinquième décile, correspond à la médiane, c'est-à-dire le salaire au-dessous duquel 50% des ménages touchent plus et 50 % touchent moins. Le rapport interdécile est utilisé pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres. Plus il est élevé plus les inégalités sont grandes.



SANTÉ ET HANDICAP

Allocation adulte handicapé (AAH). Aide financière versée par la CAF aux personnes en situation de handicap selon des conditions de ressources et d'autonomie.

Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS). Aide financière versée, sous conditions de ressources et destinée au paiement d'une complémentaire santé. Cette aide est versée aux individus dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond de la CMU-C.

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Aide financière versée par la CAF aux parents d'un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap et destinée à financer frais d'éducation et de soins.

Couverture Maladie Universelle-Complémentaire (CMU-C). Complémentaire santé gratuite, versée sous condition de ressources.

Non-recours aux droits/soins. Notion qui renvoie aux personnes qui ne font pas valoir leurs droits en raison de différents obstacles et /ou qui ne se rendent pas chez un professionnel de santé.

ENTREPRISES

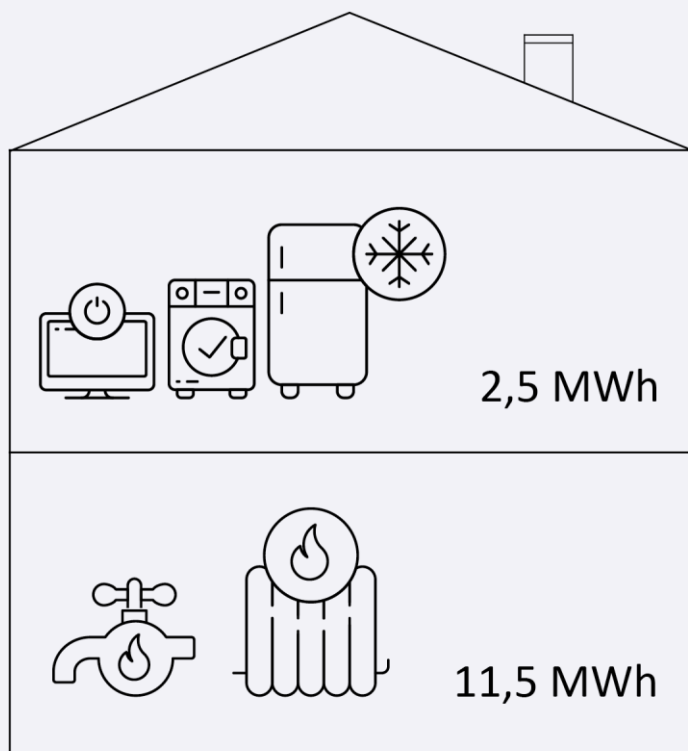
Entreprises (répertoire SIRENE). Les entreprises enregistrées au sein du répertoire SIREN sont en fait des « établissements productifs ». Le caractère productif d'un établissement est déterminé en fonction de la catégorie juridique et de l'activité, et dans certains cas de l'effectif. Il se rapproche de la notion du caractère marchand de la comptabilité nationale.

VIE LOCALE

Licenciés sportifs. Les licenciés sportifs sont les titulaires d'une licence d'une fédération ou d'une association à caractère sportif.

GLOSSAIRE ILLUSTRÉ

La consommation d'énergie*



*Consommation moyenne annuelle pour 3 personnes

TOURISME

Nuitée. Une nuitée est une unité de mesure utilisée pour comptabiliser la fréquentation de la clientèle dans un établissement. Elle permet de déterminer le taux de remplissage de ce dernier et de calculer la taxe de séjour au réel. Le nombre de nuitées est égal au nombre de nuits passées par les clients dans cet établissement.

ENVIRONNEMENT

Photovoltaïques. Une installation photovoltaïque produit du courant électrique par transformation directe de l'énergie lumineuse en énergie électrique.

Tension de raccordement. La puissance injectée dans le réseau d'énergie par les installations photovoltaïques du territoire.

MWh. Symbole de Mégawattheure, unité de mesure de l'énergie, qui correspond à la puissance d'un mégawatt actif pendant une heure.

Thermosensibilité. La thermosensibilité d'un bâtiment représente la puissance de chauffage supplémentaire (en Watt) nécessaire pour le maintenir à température.



Ithéa est un cabinet de conseil aux collectivités territoriales. Nous réalisons des Analyses de Besoins Sociaux, diagnostics enfance-jeunesse et diagnostics de territoire préalables à une Convention Territoriale Globale.

Nous proposons également des outils facilitant l'accès et l'usage des données locales, aujourd'hui utilisés par plus de 1 500 collectivités.

Pour en savoir plus : Ithéa Conseil SAS-21 rue du Faubourg Saint Antoine 75011 Paris – Tel. 01.81.69.84.21 – communication@itheaconseil.fr – www.itheaconseil.fr